



CARMÉE

Centre d'analyse régional
des mutations de l'économie
et de l'emploi



Les services supérieurs en Picardie

(Edition 2009)

CENTRE D'ANALYSE REGIONAL DES MUTATIONS DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI

Le Centre d'Analyse Régional des Mutations de l'Economie et de l'Emploi (CARMEE) a été créé le 1er juillet 2007, sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP), par l'Etat et le Conseil régional de Picardie.

L'objet du CARMEE

L'objet du CARMEE est d'aider l'Etat et la Région Picardie à concevoir et développer des actions partagées pour favoriser l'adaptation de l'économie, des savoir-faire et des compétences aux mutations économiques en cours ou à venir et aux opportunités qui se présenteront.

Les missions du CARMEE

Par ses travaux, le CARMEE doit éclairer les acteurs économiques et sociaux picards afin de leur permettre de mieux maîtriser les mutations économiques et d'en tirer parti. Dans ce cadre, il met en œuvre une approche prospective devant participer à l'anticipation des mutations de l'économie et de l'emploi, afin d'apporter un éclairage aux acteurs économiques et aux partenaires sociaux sur les mutations qui les attendent. Ces travaux ont un rôle d'aide à la décision affirmé et sont assortis à cet effet de préconisations opérationnelles à l'intention des membres du groupement ou des autres commanditaires.

Outre l'approche prospective, le CARMEE a également une mission d'observation et d'analyse tant au niveau territorial que sectoriel. Il intègre également une mission d'observation dans le champ du handicap professionnel et de la formation initiale.

Les activités du CARMEE s'inscrivent dans deux cadres complémentaires, à savoir :

- un cadre régional, national et global des mutations économiques et de l'emploi, qui amène à conduire des travaux de prospective ciblés sur des thématiques spécifiques ; ces travaux ayant un rôle d'aide à la décision ;
- un cadre territorial plus « fin », qui conduit à caractériser les mutations selon les bassins d'emploi et Pays de Picardie et à apporter des outils d'analyse et d'observation aux acteurs de ces territoires.

Ce document est publié sous la responsabilité du CARMEE.
Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Etat et de la Région Picardie.

LE COMITE DE PILOTAGE

La conduite de l'étude et la rédaction du rapport ont été assurées par Camille SORRANT, chargée d'études et de mission au CARMEE, en partenariat avec le SEGEFA représenté par Bernadette Mérenne, Professeur de géographie à l'Université de Liège. Le suivi a été assuré par un comité de pilotage. Le CARMEE remercie chaleureusement tous ses membres pour leur contribution active ainsi que les personnes rencontrées.

Les trois comités pléniers se sont déroulés le 04 septembre 2009, le 13 novembre 2009 et le 16 décembre 2009.

Les personnes présentes aux comités :

ORGANISME	NOM - PRENOM	TITRE
AMIENS METROPOLE	M. RIQUIER Arnaud	Directeur
AMIENS METROPOLE	Mme BUAT Claire	Chargé de mission
AMIENS METROPOLE	M. PETERSEN Frederik	Chargé de mission
ADUGA	Mme GOBIN Marion	Chargé de mission
CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE	M. ALAVOINE Sébastien	Direction de la Prospective
DIRECCTE PICARDIE	M. CHARNY Jean-Pierre	Chargé de mission
INSEE PICARDIE	M. FRAICHARD Julien	Chef de service Etudes
INSEE PICARDIE	M. DEKNEUDT Joël	Chef d'unité
INSEE PICARDIE	M. THOMAS Sylvain	Chargé d'études
OISE LA VALLEE	Mme POUPINOT Pascale	Déléguée générale

Les personnes rencontrées durant l'étude* :

ORGANISME	NOM - PRENOM
DIRECCTE PICARDIE	M. CHARNY Jean- Pierre
OISE LA VALLEE	Mme POUPINOT Pascale M. WERQUIN Thomas
ADUGA	M. LAURE Arnaud M. DELBOUILLE Nicolas
AMIENS METROPOLE	M. RIQUIER Arnaud M. FOURNET Hugues
SEGEFA	Mme MERENNE Bernadette
DRRT	M. FLINIAUX Marc- André
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CREIL	M. GRIMBERT Christian M. LENOIR Jérôme
OBSERVATOIRE REGIONAL DU TOURISME	M. GOLD Jean- Philippe
AISNE DEVELOPPEMENT	M. MAGNAN Alain M. LAROZE Jean- Paul
AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE	M. HALLO Jean- Guy
AMIENS METROPOLE	M. PETERSEN Frederik
UPJV	M. DUEZ Stéphane
CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE	M. ALAVOINE Sébastien
ARI PCARDIE	M. PAUPHILET Dany
UTEAM	M. DEBLOIS Christian Mme VUILLEMENOT Agathe

* Sauf RDV téléphonique avec M. Hallo Jean-Guy

SOMMAIRE

PREAMBULE	11
PARTIE 1 : LES SERVICES SUPERIEURS	13
A : REFLEXION GENERALE SUR LES SERVICES SUPERIEURS	13
1. Identification des services pouvant être classés comme supérieurs	13
1.1. Une difficulté récurrente : identifier les activités de services et les classer	13
1.2. Quelques concepts proches	15
1.3. Définition du champ des services supérieurs	16
1.3.1. Le concept de services supérieurs	16
1.3.2. Une proposition d'activités à retenir	17
2. Tendances d'évolution de ces services	18
3. Mise en évidence de leurs contraintes de développement et de localisation	18
3.1. A l'échelle interurbaine	19
3.2. A l'échelle intra-urbaine	19
3.2.1. Tendances générales	20
3.2.2. Spécificités des différents secteurs d'activités	20
3.3. Services et clusters	22
4. Conclusions	23
B : DIAGNOSTIC SUR LES SERVICES SUPERIEURS EN PICARDIE	25
1. Rappel sur le secteur tertiaire	25
1.1. Classement de l'activité française par secteur d'activité	25
1.2. Le secteur tertiaire en Picardie	26
2. Etat des lieux	28
2.1. Les services supérieurs en Picardie	28
2.1.1. Caractéristiques	28
2.1.2. Répartition géographique	31
2.1.3. Evolution de l'emploi	32
2.1.4. Focus sur deux territoires à forte concentration de services supérieurs	33
2.1.5. Les services supérieurs dans les régions limitrophes	35
2.2. Les services aux entreprises en Picardie	38
2.3. Les créations d'entreprises en Picardie	40
3. Quels potentiels de développement ?	40
3.1. Un potentiel en lien avec les activités endogènes	40
3.1.1. Les industries	40
3.1.2. Les SPL et pôles de compétitivité	41
3.2. Un potentiel en lien avec l'enseignement supérieur et la recherche	43
3.3. Un potentiel en lien avec la situation géographique	44
4. Réflexions à l'échelle intra-régionale	46
4.1. Un cadre de vie de qualité	46
4.2. Mais de fortes disparités de fonctionnement sous-régionales	47

C : BILAN ET PROPOSITIONS	49
1. Bilan AFOM	49
2. Propositions	50
2.1. Domaines à prospector pour favoriser le développement des services supérieurs	50
2.1.1. Trois domaines à activer	50
2.1.2. Trois spécialités territoriales à mieux valoriser	51
2.2. Stratégies à conforter	51
3. Les atouts et signaux faibles en Picardie	52
3.1. Dans l'Aisne	52
3.1.1. Les actions d'un groupe d'acteurs	52
3.1.2. Les activités des entreprises	53
3.1.3. Les tendances	53
3.2. Dans l'Oise	53
3.2.1. Exploiter la présence de l'UTC	53
3.2.2. Autour de Creil	53
3.2.3. Mieux valoriser les pôles de recherche	54
3.3. Dans la Somme	54
3.4. Sur l'ensemble du territoire	55
PARTIE 2 : L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	56
A : DIAGNOSTIC SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN PICARDIE	56
1. Pourquoi aborder l'enseignement supérieur ?	56
2. L'enseignement supérieur d'aujourd'hui en Picardie	57
2.1. Présentation	57
2.2. Typologie des territoires	59
2.3. Atouts et faiblesses	60
2.3.1. Des inscriptions en croissance	61
2.3.2. Implantation de nouveaux établissements	62
2.3.3. Rayonnement de plusieurs établissements	62
2.3.4. L'UPJV est une université pluridisciplinaire	62
2.3.5. Un nombre d'inscrits encore insuffisant	63
2.3.6. Picardie, entre Nord-Pas-de-Calais et Ile-de-France	65
2.3.7. Faible notoriété de l'UPJV	66
2.3.8. Eclatement des pôles d'enseignement	67
3. L'enseignement supérieur de demain en Picardie	67
3.1. Le Schéma Régional de l'enseignement supérieur et de la recherche en Picardie	67
3.2. Les enjeux forts : la constitution de grands pôles d'enseignement supérieur	68
B : LA RECHERCHE & DEVELOPPEMENT EN PICARDIE	69
1. Comment s'organise la recherche et développement ?	70
2. La R&D publique	70
2.1. L'Université Picardie Jules Verne (UPJV)	71
2.2. L'Université Technologique de Compiègne (UTC)	73
2.3. Les Spin-off en Picardie	74
2.4. La R&D publique dans les régions limitrophes	74
3. La R&D privée	77
4. La R&D dans les régions limitrophes	78
5. Les opportunités dans la R&D en Picardie	79
5.1. Les atouts de la région	79
C : BILAN ET PROPOSITIONS	83
1. Les menaces en matières de recherche & développement et d'enseignement supérieur	83
2. Les propositions en matières de recherche & développement et d'enseignement supérieur	83
2.1. Les liens entre recherche universitaire et entreprises	83
2.2. Les autres propositions	84

PARTIE 3 : LE TOURISME D’AFFAIRES	85
1. Qu’est-ce que le tourisme d’affaires ?	85
2. Pourquoi aborder le tourisme d’affaires ?	85
3. Caractéristiques du tourisme d’affaires en France	86
4. Le tourisme d’affaires en Picardie d’aujourd’hui	87
4.1. Les principales zones concernées par le tourisme d’affaires en Picardie	89
4.1.1. Le Sud Est de l’Oise : Tourisme d’affaires haut de gamme	90
4.1.2. Les principales villes de Picardie : Des niveaux de développement contrastés	91
4.1.3. Le positionnement des acteurs dans les départements limitrophes	97
5. Le tourisme d’affaires en Picardie de demain	99
5.1. Les freins actuels au développement du tourisme d’affaires	99
5.2. Les conditions au développement	100
5.3. Les opportunités en région	101
5.3.1. Construire et structurer l’offre	101
5.3.2. Un guichet unique	102
5.3.3. Les opportunités en Picardie	103

PARTIE 4 : SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS ET DES PISTES D’ACTION	107
---	------------

BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES	113
1. Bibliographie	113
2. Annexes	115

Cette étude a été réalisée par Camille Sarrant sous la direction de Samuel Bellot, directeur du CARMEE et en partenariat avec Bernadette Merenne-Schoumaker directrice du cabinet SEGEFA et Audrey Naulin, informaticienne au CARMEE.

*Une étude complémentaire portant sur la **formation initiale** dans les secteurs des services supérieurs et du tourisme d’affaires est également disponible. Ce document a été réalisé par Loïc Avisse.*

PREAMBULE

Le Conseil d'Administration du GIP CARMEE a inscrit à son programme de travail 2009 la mise en œuvre d'une étude prospective sur le développement des services supérieurs en Picardie. Il s'agit, en priorité, de cerner les conditions de développement de ce type de services, en mettant en évidence les logiques spatiales et économiques qui les sous-tendent.

Pour cela, nous avons débuté la réflexion par une revue rapide des différentes approches possibles des services à partir de différents travaux de recherche menés en France et à l'étranger (tertiaire supérieur, tertiaire moteur, tertiaire de commandement, etc.). Cette approche permet de mieux comprendre comment la Picardie peut penser le développement de ses services supérieurs, en tenant compte de ses caractéristiques propres et de son positionnement géographique particulier. Cette partie nous a également permis de définir une nomenclature adaptée aux besoins de notre étude, et d'analyser la dynamique de développement des services supérieurs dans la région et dans les régions limitrophes.

Cette première partie a été mise en œuvre en collaboration avec Madame Bernadette Mérenne-Schoumaker, professeur de géographie économique à l'Université de Liège et directrice du SEGEFA.

Ce travail montre que la Picardie, même si elle a sans aucun doute des atouts à faire valoir pour bénéficier du « desserrement francilien » de certaines activités, doit en priorité s'appuyer sur ces propres atouts pour développer ses services supérieurs. Pour cela, il est nécessaire de tirer parti des forces régionales de recherche et développement et d'innovation. C'est pourquoi, dans une seconde partie, nous avons voulu mettre en évidence les forces de la Picardie en la matière. Il ne s'agit pas uniquement de déceler des atouts relevant d'activités à priori tertiaires : l'innovation, la R&D, même lorsqu'elles relèvent de l'industrie peuvent générer des activités « de haut niveau » motrices pour les territoires.

Enfin, une troisième partie est dédiée aux opportunités de développement du tourisme d'affaires. Ce secteur n'entre pas habituellement dans les « services supérieurs », dont il peut plutôt être considéré comme un support du développement (au même titre par exemple que les activités culturelles). Là encore, il y a néanmoins un potentiel d'activité et d'emploi pour la Picardie sur des prestations haut de gamme susceptibles de conforter l'image de la Région. Conformément aux vœux des commanditaires de l'étude, ce secteur a donc été pris en compte dans ce travail.

PARTIE 1 : LES SERVICES SUPERIEURS

Ce premier chapitre a été rédigé : par Mme Bernadette Mérenne-Schoumaker dans le cadre de la mission confiée au SEGEFA pour le point A (« Réflexion sur les services supérieurs ») ; et en partenariat avec le CARMEE pour les points B (« Diagnostic sur les services supérieurs en Picardie ») et C (Bilans et propositions »).

A : REFLEXION GENERALE SUR LES SERVICES SUPERIEURS

Cette partie vise à définir ce que sont les services supérieurs. Elle constitue l'entrée en matière de ce rapport et consiste en une réflexion générale sur l'évolution des services supérieurs dans l'économie contemporaine et ses perspectives de développement. L'objectif de ce premier travail, basé sur la littérature scientifique, est d'identifier des services pouvant être classés comme supérieurs, de déterminer les premières tendances générales d'évolution de ces services et enfin de mettre en évidence leurs contraintes de développement et de localisation.

1. Identification des services pouvant être classés comme supérieurs

La croissance et la diversité des activités de services n'est pas étrangère aux différentes tentatives de distinction au sein des services de deux grands groupes d'activités : d'une part, les activités courantes et relativement banales c'est-à-dire ubiquistes et, d'autre part, des activités plus évoluées et plus rares, dénommées selon les cas : tertiaire supérieur, quaternaire, tertiaire moteur, tertiaire de commandement ou de décision, fonctions métropolitaines supérieures et de plus en plus aujourd'hui services supérieurs. Ces différentes notions convergent-elles et quelles sont les activités qu'elles recouvrent ? Mais avant de répondre à cette question, il convient de rappeler quelques difficultés majeures liées à l'identification du concept d'activité de service et au problème de classification de ces services.

1.1. Une difficulté récurrente : identifier les activités de services et les classer

Définir une activité de service n'a jamais été chose aisée en raison des liens étroits entre biens et services et de la difficulté de séparer une fonction de service pouvant être exercée par un individu quel que soit le secteur dans lequel il travaille d'une réelle activité de service dans le cadre d'un établissement spécifique. En effet, beaucoup de produits sont partiellement constitués de biens et de services (par exemple : les packages hardware-software) et ne sont généralement considérés comme activités de services que celles dont la finalité première est de produire un service (par exemple, une banque ou un cabinet d'audit) et non toutes les activités qui produisent à la fois des biens et des services (par exemple, un constructeur de machines qui va installer ses machines chez les clients et qui en assure le service de maintenance). Rappelons par ailleurs, que les activités du tertiaire industriel (ex. : recherche-développement, services après-vente...) (B. Mérenne-Schoumaker, 2008a, p. 12-13) ne sont considérées comme des services que lorsque la firme les exerce elle-même dans un lieu différent de celui de la production ou lorsqu'elles sont externalisées c'est-à-dire confiées à des prestataires extérieurs.

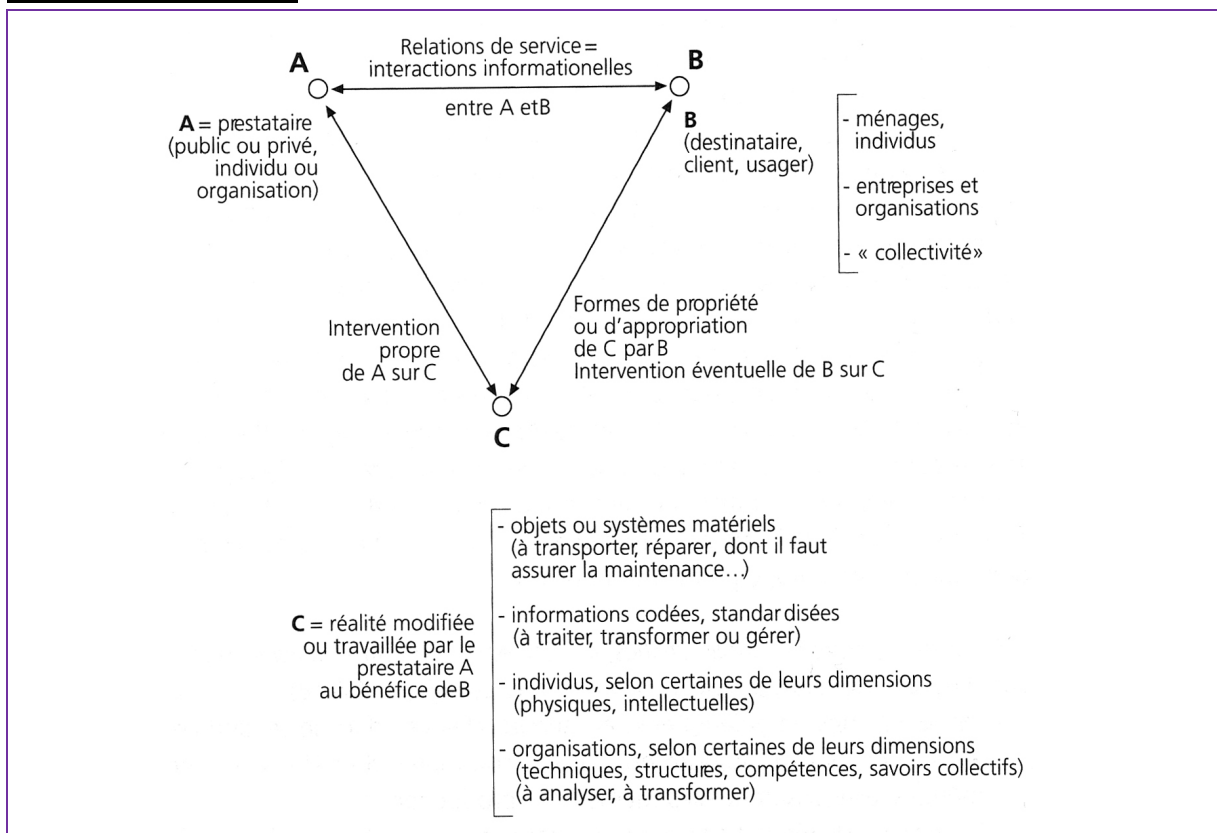
Par ailleurs, les **critères techniques** utilisés pour identifier les activités de services ne sont pas faciles à mettre en œuvre concrètement. Il s'agit principalement de l'immatérialité, de l'interactivité et de

l'immédiateté (F. Djellal et C. Gallouj, 2007, p. 10-12). Mais ces principes ne s'appliquent pas à toutes les activités : certains services opèrent sur des réalités tangibles qu'ils transforment matériellement parlant (services de réparation, de restauration, médicaux) ou qu'ils déplacent spatialement (transport, commerce) ; pour d'autres, la proximité ou l'interaction ne sont pas obligatoires (ex. : services de maintenance, de nettoyage, de transport de biens) et d'autres encore sont stockables et transportables (ex. : les services d'information électronique) et donc non immédiats. En outre, deux autres caractéristiques soulignées par la littérature récente méritent aussi d'être citées : l'inscription temporelle du service en distinguant le service en « actes » de ses effets à moyen et à long terme ou encore l'*output* immédiat (par exemple, une opération chirurgicale) de l'*output* media (dans ce cas, l'amélioration de la santé du patient) ; et l'inscription sociale du service, la valeur de l'*output* n'étant pas réellement objective et dépendant du système de valeurs ou des critères de jugement privilégiés.

A notre sens, la **meilleure définition** d'une activité de service reste celle de J. Gadrey (1996, p.17-19), qui l'assimile à une opération visant une transformation d'une réalité C, possédée ou utilisée par un consommateur (ou client ou usager) B, réalisée par un prestataire A à la demande de B et souvent en relation avec lui, mais n'aboutissant pas à la production d'un bien susceptible de circuler économiquement indépendamment du support C (on en reviendrait alors à des situations de production agricole, industrielle ou artisanale). L'opération peut être illustrée par le graphique ci-après qui souligne bien les relations réciproques entre les trois sommets du « triangle du service », la diversité des prestataires et des destinataires et surtout du support C soumis à transformation, à savoir des biens ou systèmes techniques, des informations, des individus ou des organisations, ce qui permet de rendre compte de la diversité des services.

Les relations entre A et B peuvent en outre être influencées par des instances de régulation publiques ou privées (ex. : institutions juridiques, organes de certification...) ou par des intermédiaires (qui fournissent de l'information, des recommandations ou des prescriptions).

Le triangle du service :



Source : J. Gadrey, *L'économie des services*, Paris, La Découverte, Repères n° 1113, 2^e édition, 1996, p. 19.

L'hétérogénéité des activités de services a toujours compliqué les **classements** car comment constituer en leur sein des sous-ensembles homogènes ? En outre, sur quelles bases classer ces

activités ? En général, les nomenclatures statistiques officielles - comme la classification NACE des Communautés européennes ou celle de l'INSEE - distinguent des branches d'activités mais ne permettent pas de savoir s'il s'agit de services aux personnes ou aux entreprises, de services publics ou privés, de services marchands ou non marchands ou encore de services considérés comme plus évolués ou plus rares, c'est-à-dire ceux qui nous intéressent ici.

1.2. Quelques concepts proches

Plusieurs termes ont été utilisés depuis une cinquantaine d'années pour désigner les services les plus évolués et les plus rares. Que recouvrent-ils exactement ?

- **Le tertiaire supérieur**

Il s'agit à notre connaissance du concept le plus ancien, les activités de services ayant d'abord été qualifiées d'activités tertiaires. Rappelons que la théorie des trois secteurs a été introduite par A. Fischer en 1934 qui distingue un secteur primaire correspondant à l'agriculture et aux mines (celles-ci seront plus tard rattachées aux industries), un secteur secondaire regroupant les industries de transformation et un secteur tertiaire assimilé à la production de biens immatériels. Le caractère résiduel du secteur tertiaire est confirmé par C. Clark en 1951 qui y range les activités non liées aux ressources naturelles ou à la transformation à grande échelle des matières premières, à savoir les services comme le commerce, l'éducation, l'administration publique, le transport... ainsi que la construction et certaines activités artisanales (A. Bailly et D. Maillat, 1988, p. 99-105).

La notion de tertiaire supérieur s'inscrit dans cette logique et cherche à mettre en évidence au sein du secteur tertiaire les activités modernes et hautement qualifiées comme les communications, l'information, l'enseignement, la recherche-développement...

- **Le secteur quaternaire**

C'est une notion proche de la précédente due à Jean Gottmann (1970) qui dès la fin des années 1960 avait souligné que la raison d'être des grandes métropoles était le traitement de l'information, avec la croissance de ce qu'il appelait des fonctions quaternaires. Le quaternaire correspondait donc pour cet auteur aux services informationnels : services d'information liés à la production, au stockage, à l'extraction et à la diffusion de l'information.

- **Le tertiaire de commandement ou de décision**

Ce concept est aussi assez ancien et lié aux études d'hierarchie urbaine. Il cherche à identifier les fonctions de direction au sein des activités tertiaires et à différencier ainsi tertiaire de commandement ou de décision du tertiaire de service qui regroupe les fonctions destinées à la clientèle courante. Assez logiquement, l'importance du tertiaire de commandement semble un bon indicateur de la place des villes dans la hiérarchie urbaine.

- **Le tertiaire moteur**

Il s'agit dans ce cas de distinguer les services induisant le développement, entraînant d'autres activités, des services accompagnant la croissance de la population ou d'autres activités (secteur appelé tertiaire induit) ; ces deux groupes, généralement dénommés dans la littérature anglo-saxonne – basiques/non basiques – ont un certain intérêt dans le domaine de l'incidence des services sur le développement régional.

- **Les fonctions métropolitaines supérieures**

Cette nomenclature (P. Julien, 2002) a été créée par l'INSEE après le recensement de la population de 1990 pour compléter l'analyse traditionnelle par secteur d'activité et mettre en évidence les fonctions caractéristiques des plus grandes villes ; elle a été actualisée grâce au recensement de 1999. Le terme « métropolitain supérieur » fait implicitement référence à celles des fonctions dont le contenu décisionnel est élevé ou qui contribuent à l'image de marque de la ville où elles s'exercent. Définies au niveau de l'individu auquel on associe à la fois un code d'activité et de profession, les fonctions métropolitaines supérieures sont quantifiées par agrégation sur les aires urbaines ; ceci permet de qualifier ces territoires au regard de cette grille. Non exhaustive, la grille sélectionne des fonctions selon trois critères : elles sont à la fois aisément identifiables, davantage présentes dans les villes (et, de fait, d'autant plus que la ville est importante), et correspondent essentiellement au plus

haut niveau de qualification, de type cadre ou ingénieur. Douze fonctions métropolitaines supérieures avaient été identifiées en 1994 ; elles ont été ensuite ramenées à onze, les anciennes fonctions Recherche et Recherche-industrie ayant été fusionnées car la frontière était devenue trop floue dans ce domaine entre ce qui est interne aux entreprises et ce qui est externalisé. Ajoutons que l'emploi relevant des onze fonctions supérieures représentait 7,9 % de l'emploi total lors du recensement de 1999 ; on trouvera dans le document ci-dessous la grille simplifiée des ces onze fonctions métropolitaines et en annexe une présentation plus détaillée de ces fonctions.

Grille simplifiée des onze fonctions métropolitaines supérieures par ordre alphabétique :

FONCTIONS	PART DANS L'EMPLOI MÉTROPOLITAIN TOTAL EN 1999	CONTENU
Art	7,2	Artistes et emplois supérieurs artistiques, artisans d'art
Banque-Assurance	8,1	Cadres des banques et des assurances
Commerce	11,9	Cadres des commerces de gros et interindustriel
Commercial dans l'industrie	4,5	Ingénieurs et cadres commerciaux, technico-commerciaux dans les établissements industriels
Gestion	7,1	Cadres de direction, d'administration et de finance des établissements industriels
Information	3,2	Cadres et emplois supérieurs de l'information
Informatique	1,9	Ingénieurs et cadres de l'informatique des établissements industriels
Recherche	15,2	Ingénieurs et cadres techniques de recherche, études ou développement dans les établissements industriels ; chercheurs de la recherche publique, emplois supérieurs des établissements de recherche et d'enseignement supérieur
Services aux entreprises	30,6	Cadres des services aux entreprises
Télécommunications	4,2	Ingénieurs et cadres des postes et télécommunications
Transports	5,9	Ingénieurs et cadres des transports

Source : P. Julien, INSEE Première, n° 840, 2002, p. 4.

Cette grille montre bien l'importance au sein de ces fonctions des services aux entreprises et dans une mesure moindre celle de la recherche.

1.3. Définition du champ des services supérieurs

1.3.1. Le concept de services supérieurs

Le terme (traduit en anglais par *high-order Business*) apparaît dans les années 90 dans les écrits d'auteurs canadiens qui s'intéressent en particulier à la dynamique de ces services dans des métropoles. Parmi ces travaux, nous citerons l'article de W.J. Coffey et R. Drolet (1994, p. 217) sur Montréal où les services supérieurs sont définis comme des activités de bureau à haut contenu en informations, en savoir-faire et en conseils et regroupent deux grands groupes d'activités : les services aux entreprises et les services de la finance, des assurances et des affaires immobilières auxquels les auteurs ajoutent les sièges sociaux et bureaux d'administration des entreprises à travers tous les secteurs. D'autres travaux comme ceux de M. Polèse puis plus récemment ceux de R. Shearmur généralisent l'usage du terme pour désigner des services marchands qui se distinguent par

certain attributs : exportables, forte teneur en information ou matière grise, clientèle d'affaires, définition d'ailleurs proposée plus récemment par ces deux auteurs dans leur Traité d'économie urbaine et régionale (M. Polèse et R. Shearmur, 2005, p. 352). Le secteur d'activités regroupe donc des services aux entreprises, des services qui manipulent le savoir et des secteurs produisant des services complexes (R. Shearmur, 2003) mais ses contours, aux dires de ces auteurs, se modifient continuellement.

F. Mayaux, Professeur de marketing des services à l'EM Lyon en donne une autre définition intéressante : ce sont les services en mesure de proposer une valeur ajoutée intellectuelle, basée sur l'expertise des hommes, leur connaissance et leur savoir-faire (Lyon-Business.org). Pour lui, ces services s'adressent généralement aux fonctions de commandement, de management et de gestion et à la fonction R & D. et correspondent aux métiers suivants : conseil en management, conseil en gestion et audit, conseil en recrutement, études marketing et d'opinions, ingénierie, conseil en relations publiques, formation/conseil en ingénierie de formation, conseil en évolution de carrière... ; on peut y adjoindre les services supérieurs informatiques et ceux liés à la banque et aux finances.

Le concept services supérieurs s'inscrit donc en prolongement des concepts cités ci-dessus dont il intègre la plupart des caractéristiques ; c'est sans aucun doute une nouvelle manière de dénommer le tertiaire supérieur, d'y intégrer à part entière le quaternaire et de prendre en compte le tertiaire de commandement ainsi que le tertiaire moteur. Mais les mêmes difficultés que celles rencontrées précédemment subsistent : comment circonscrire le champ et jusqu'où aller car les problèmes de collecte de l'information n'ont toujours pas été résolus en particulier la difficulté de cerner le secteur au départ de données par branches alors que le plus souvent les services supérieurs ne correspondent qu'à une partie des activités de la branche. En outre, faut-il se limiter au secteur des services aux entreprises même en élargissant ce champ au-delà des activités considérées comme spécifiques à ce secteur (en y ajoutant par exemple, l'informatique, les télécommunications, les banques et assurances...) ou au contraire élargir le champ des services supérieurs au secteur artistique et à celui de la recherche ou de l'enseignement supérieur ?

1.3.2. Une proposition d'activités à retenir

Sur base de ce qui précède et en cherchant une classification facilement adoptable en France, nous proposons de retenir dans un premier temps le classement opéré par R. Shearmur et C. Alvergne tel qu'il a été publié en 2002 dans une étude sur l'Île-de-France. Ce classement prend en compte 17 secteurs dont quatre dans le domaine FAI (finance, assurance, agents de banques et assurances, immobilier) et treize dans le domaine des services à la production.

Le document ci-après reprend la liste de ces 17 activités avec distinction de leur marché et de leur côté technique ou non et donne parallèlement les codes NAF correspondants ainsi que l'emploi (en 1994) à titre d'indication afin de mettre en évidence le poids relatif des activités.

Classification des services supérieurs selon Shearmur et Alvergne :

SECTEURS	MARCHE	TECHNOLOGIE	NAF 700	EMPLOIS TOTAUX (EN 1994)
FAI				
Finance	Consommateur/Producteur		651A to 652F	145 155
Assurance	Consommateur/Producteur		660A to 660G	64 500
Agences de banque et assurance	Consommateur/Producteur		671A to 672Z	32 517
Immobilier	Consommateur/Producteur		701A to 703E	75 570
Services Producteurs				
Service informatique	Producteur	Technique	721Z & 722Z	58 770
Entrée et gestion de données	Producteur		723Z & 724Z	20 289

Réparation informatique	Producteur	Technique	725Z & 726Z	5 860
Recherche et développement	Producteur	Technique	731Z & 732Z	55 260
Services légaux	Consommateur/Producteur		741A	28 791
Comptabilité	Consommateur/Producteur		741C	27 675
Études de marché	Producteur		741E	12 123
Conseiller en gestion	Producteur		741G & 741J	134 630
Architecture	Consommateur/Producteur		742A & 742B	10 268
Ingénieur conseil	Producteur	Technique	742C	53 361
Laboratoire et analyse	Producteur	Technique	743A & 743B	14 524
Marketing et publicité	Producteur		744A & 744B	43 454
Agence intérim	Producteur		745A & 745B	55 804

Source : R. Shearmur et Ch. Alvergne, *Urban Studies*, vol. 39, n° 7, 2002, p. 1145.

2. Tendances d'évolution de ces services

Il ne peut être question dans cette courte réflexion sur les services supérieurs de tenter de mesurer l'évolution de ces services activité par activité. C'est en effet un lourd travail qui implique par ailleurs de disposer de données précises.

Sur base des analyses que nous avons consultées sur la France notamment et en particulier les travaux sur les onze fonctions métropolitaines supérieures (P. Julien, 2002) ainsi que les travaux de R. Shearmur et de C. Alvergne (2002) et de Shearmur (2003), deux faits majeurs peuvent être mis en évidence.

1. En règle générale, ces services voient croître leur part dans l'emploi même si cette dernière reste au total modeste : elle était en France pour les fonctions métropolitaines supérieures de 7,9 % pour l'ensemble de la France en 1999 et de 9 % pour les 354 aires urbaines du pays. La croissance est toutefois peu manifeste dans les aires urbaines de moins de 20 000 habitants.
2. D'après Shearmur (2003) :
 - certains secteurs sont en forte croissance depuis 1971 : les autres services aux entreprises (sécurité, enquêtes, bureaux de placement...) et le *high tech* (conseils en gestion, architectes, conseils en génie) ;
 - d'autres stagnent par rapport à l'emploi total : les services de communication et le secteur finance, assurance et immobilier ;
 - d'autres encore ont crû pendant certaines périodes et pas pendant d'autres : les professions (comptables, avocats et marketing), la culture et les divertissements ainsi que le multimédia ;
 - enfin certaines sont en expansion dans les années 2000 : le multimédia, le *high tech* ou les autres services aux entreprises.

Le secteur des services supérieurs est donc très complexe à la fois dans son contenu et ses évolutions.

3. Mise en évidence de leurs contraintes de développement et de localisation

Cette thématique est sans doute la plus intéressante dans une optique de développement régional. Nous mènerons notre réflexion à deux échelles : l'échelle interurbaine et intra-urbaine et nous y ajouterons un point particulier sur les *clusters*.

Mais au préalable soulignons une spécificité des services supérieurs par rapport aux autres activités : une tendance plus forte à **se concentrer dans l'espace**. Cette concentration s'explique d'abord par la recherche de trois *inputs* essentiels : la main-d'œuvre qualifiée, l'accès aux autres services aux entreprises et l'accès à des informations générales ou spécifiques (M. Jouvaud, 1995, p. 8-12), ce qui confère du poids aux externalités engendrées par les économies d'agglomération et celles sur les coûts de transaction, externalités pouvant même compenser les économies d'échelle. En outre, tant à l'échelle macrospatiale que microspatiale, ce regroupement est encore favorisé par l'*offre immobilière* qui conforte certains lieux : les villes fortement internationalisées, les métropoles en croissance, les quartiers de bureaux, les parcs d'affaires... bénéficiant souvent de bonnes qualités environnementales.

3.1. A l'échelle interurbaine

C'est l'échelle la moins étudiée. Mises à part les recherches de l'INSEE sur les fonctions métropolitaines supérieures, on ne dispose guère de travaux s'intéressant à la localisation des services supérieurs à l'échelle d'un pays, de ses régions ou de ses villes.

Selon cette recherche, quelques processus majeurs semblent jouer conjointement pour expliquer à la fois le développement des services supérieurs et leurs localisations préférentielles. Ces processus sont au nombre de trois.

1. La **métropolisation** de l'économie, c'est-à-dire la concentration des secteurs les plus évolués et les plus dynamiques dans les plus grandes villes au détriment des villes moyennes et des petites villes. Ainsi le taux de croissance des services supérieurs diminue assez systématiquement avec la taille des aires urbaines, la croissance étant la plus manifeste pour les aires comptant plus de 100 000 habitants (à l'exception de Paris dont la croissance est plus réduite). Cette liaison entre la taille de l'aire urbaine et son taux d'emploi métropolitain comporte toutefois des exceptions : ainsi certaines grandes villes d'industrialisation ancienne comptent moins d'emplois de ce type que leur taille ne le laisserait attendre.
2. Le nombre et la proportion des emplois métropolitains supérieurs présents dans une aire ainsi que leur évolution dans le temps sont en général en bonne corrélation avec son **dynamisme économique** et plus encore son **dynamisme démographique**. Si la première relation semble normale puisque les services sont principalement des services aux entreprises, la deuxième est plus inattendue. Certes l'intensité des relations varie avec les fonctions : elle est très forte pour cinq fonctions : art, télécommunications, recherche, informatique et information et plus faible mais encore significative pour les services aux entreprises et le secteur banque-assurance ; pour les autres fonctions (comme la gestion, le transport ou le commerce), il n'y a par contre aucun lien.
3. Depuis 1990, les **spécificités fonctionnelles** en matière de services supérieurs des grandes villes **ont peu évolué** ; celles-ci restent largement corrélées à d'autres spécificités comme des activités industrielles dynamiques, une fonction transport développée ou encore leur position par rapport aux métropoles les plus proches.

Ces trois points méritent sans conteste que l'on s'y attarde en se focalisant sur les questions suivantes : la métropolisation touche-t-elle la Picardie ? Le dynamisme économique et démographique est-il suffisamment manifeste que pour susciter le développement des services supérieurs ? La Picardie profite-t-elle réellement de son appartenance au Bassin Parisien ?

3.2. A l'échelle intra-urbaine

Les différentes études consultées permettent de distinguer des tendances générales de spécificités liées aux secteurs d'activités.

3.2.1. Tendances générales

Souvent, on observe une diminution du taux d'emploi dans les services métropolitains supérieurs lorsque l'on s'éloigne de la ville centre, ces activités ayant tendance traditionnellement à se concentrer dans les **CBD (Central Business Districts)**. Mais l'évolution récente a favorisé surtout dans les métropoles importantes le développement de **pôles de banlieue** (les *edge cities* ou villes en bordure bien irriguées par les transports et où se concentrent de nouveaux quartiers d'affaires) et un peu partout l'**éparpillement** des services en périphérie.

Pour expliquer ces phénomènes, on peut évoquer quatre processus (R. Shearmur 2003) : la périurbanisation, l'éparpillement sous l'effet des NTIC, la polarisation en banlieue et le trop plein du centre-ville. La périurbanisation ou « trou de beigne » pour les auteurs canadiens désigne l'exode à la fois de la population et des activités du centre des villes vers les banlieues ; ayant d'abord touché les industries puis les commerces, elle se manifeste actuellement au niveau des services supérieurs. À l'origine de ce mouvement (B. Mérenne-Schoumaker, 2008b, p. 121-125), on doit évoquer les facteurs classiques de la périurbanisation à savoir des facteurs de rejet du tissu urbain dense (inadéquation des locaux et prix, difficultés d'accès et de parking, problèmes de visibilité et de prestige de l'adresse...) et des facteurs d'attraction de la périphérie (souvent inverses des précédents). L'éparpillement semble de son côté découler de la montée en puissance des NTIC qui rendent la proximité moins importante tandis que les nouvelles concentrations en banlieues sont la conséquence de la capacité de ces dernières à offrir à la fois les avantages du centre (polarisation, contacts, offre immobilière...) sans ses inconvénients (trafic, problème de parking, charge foncière élevée...). Enfin, le trou de beigne et l'éparpillement seraient illusoires, la croissance en banlieue étant contrainte par le trop plein du centre.

En fait, les quatre processus interviennent conjointement mais à des degrés divers selon les activités et selon les villes. Trois caractéristiques des activités jouent en ce domaine un rôle majeur : le type de clientèle, les relations des établissements avec d'autres secteurs déjà polarisés et l'organisation interne. Ainsi si les clients sont des particuliers, la tendance à la dispersion est beaucoup plus forte que s'il s'agit d'entreprises et, en général, les entreprises nationales et multinationales semblent être davantage présentes au centre-ville que les entreprises régionales ou locales. De forts liens entre établissements et des secteurs polarisés comme entre le *high tech* et les universités et grandes écoles renforcent pour leur part les processus de polarisation. Enfin tout secteur comprenant de nombreux consultants individuels est beaucoup moins polarisé que s'il est constitué de grandes entreprises. En outre, d'autres paramètres plus spatiaux jouent encore un rôle : les politiques des pouvoirs publics en matière d'aménagement, de transport..., le dynamisme des promoteurs, les disponibilités foncières, les modes et la culture...

3.2.2. Spécificités des différents secteurs d'activités

L'étude très fouillée de R. Shearmur et C. Alvergne sur l'Île-de-France conforte en grande partie ces grands principes en cherchant en outre à fournir des résultats au niveau des 17 secteurs de services supérieurs. Sur base de données d'emplois, ces auteurs ont en effet tenté de déterminer des modes de concentration ainsi que des modes de dispersion des activités. Les résultats de leurs travaux se retrouvent dans les deux graphiques ci-après et en annexes. Quatre modes de concentration sont ainsi décrits : C1 concentration absolue dans Paris intra-muros, C2 concentration dans le centre de Paris avec toutefois une diffusion concentrique, C3 concentration en couronne autour de Paris et C4 concentration dans le pôle *high tech* périphérique de Jouy. Si le premier groupe correspond surtout à des services dont le marché concerne aussi bien les producteurs que les consommateurs, le dernier regroupe principalement des établissements plus technologiques, ce qui conforte le rôle de ces deux attributs spécifiques des services supérieurs dans les choix de localisation. Mais si l'on ajoute à ces quatre modes de concentration, trois modes de dispersion (dispersion complète D1, dispersion dans les villes satellites D2 et dispersion dans les autres communes D3), on découvre un réseau complexe de comportements variés en matière de localisation, et cela même au sein d'un secteur économique ostensiblement similaire.

Comportements de concentration des services supérieurs par secteur :

SECTEURS	MARCHE	TECHNOLOGIE	COMPORTEMENT
Finance	Consommateur/Producteur		C1
Assurance	Consommateur/Producteur		C1
Agences de banque et assurance	Consommateur/Producteur		C1
Services légaux	Consommateur/Producteur		C1
Architecture	Consommateur/Producteur		C1
Agence intérim	Producteur		C1
Immobilier	Consommateur/Producteur		C2
Comptabilité	Consommateur/Producteur		C2
Etudes de marché	Producteur		C2
Conseiller en gestion	Producteur		C3
Marketing et publicité	Producteur		C3
Réparation informatique	Producteur	Technique	C3*
Service informatique	Producteur	Technique	C4
Entrée et gestion de données	Producteur		C4
Recherche et développement	Producteur	Technique	C4
Ingénieur conseil	Producteur	Technique	C4
Laboratoire et analyse	Producteur	Technique	C4

* Le secteur de la réparation informatique est le seul secteur supérieur à être concentré dans les communes situées au nord de Paris où prédomine une industrie légère

Source : R. Shearmur et Ch. Alvergne, 2002, op. cit., p. 1155.

Comportements de dispersion des services supérieurs par secteur :

SECTEURS	MARCHE	TECHNOLOGIE	COMPORTEMENT
Conseiller en gestion	Producteur		D1
Marketing et publicité	Producteur		D1 D2
Service informatique	Producteur	Technique	D1
Ingénieur conseil	Producteur	Technique	D1
Finance	Consommateur/Producteur		D1 D2
Agences de banque et assurance	Consommateur/Producteur		D1 D2
Immobilier	Consommateur/Producteur		D1 D2
Etudes de marché	Producteur		
Réparation informatique	Producteur	Technique	
Recherche et développement	Producteur	Technique	
Services légaux	Consommateur/Producteur		D2
Architecture	Consommateur/Producteur		D2
Agence intérim	Producteur		D2
Comptabilité	Consommateur/Producteur		D2
Entrée et gestion de données	Producteur		D3
Laboratoire et analyse	Producteur	Technique	D3
Assurance	Consommateur/Producteur		D2 D3

Source : R. Shearmur et Ch. Alvergne, 2002, op. cit., p. 1159.

Ainsi le secteur financier à lui seul fait preuve d'une variété de comportements de localisation contradictoires : fortement concentré à Paris, il est diffus à l'échelle régionale et dispersé à travers les villes satellites, ce qui pourrait s'expliquer par l'absence d'homogénéité en son sein : la maison mère se localisant préférentiellement à Paris, les agences orientées vers les entreprises locales choisissant Paris et des centres urbains secondaires de grande taille alors que les agences orientées clients se diffusant de façon plus homogène au sein de la région entière afin d'assurer un service optimal à la population locale.

Au sein du secteur de la consultance (gestion, ingénierie, services informatiques, publicité...), une logique différente prévaut. Les grandes sociétés de consultance tendent également à avoir une localisation centrale (au sein de villes importantes) mais elles recherchent des positions moins centrales au sein des CBD que la finance et l'assurance. La localisation des sociétés de consultance est directement liée à leur type de clientèle. Elles se localisent plutôt à l'extérieur du CBD en raison d'une partie de leur clientèle constituée d'entreprises locales. De plus, n'étant pas orientées vers le consommateur, elles peuvent également avoir une localisation périphérique. Les auteurs suggèrent que ce comportement de dispersion trouve son origine dans la nature même de la consultance qui peut être exercée au sein de petites structures (simple bureau, ou même à domicile) par du personnel hautement qualifié. De plus, cette dispersion témoigne de nouveaux comportements de travail qu'accentuent les nouvelles technologies de communication.

Un petit nombre de secteurs (assurances spéciales, analyse de données, laboratoires) se dispersent de façon fortuite (« au petit bonheur la chance »). Dans ces secteurs, les consultants individuels et les petites agences sont moins courants que les gros établissements.

Les secteurs des études de marché, des réparations informatiques et de la recherche et développement ne témoignent quant à eux d'aucune dispersion. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas étalement dans l'espace mais plutôt que cet étalement est directement compatible avec leur comportement de concentration : l'emploi dans ces secteurs tend à diminuer lorsque l'on s'écarte des centres d'emploi sans qu'aucun comportement de dispersion n'apparaisse.

R. Shearmur et Ch. Alvergne se sont également penchés sur les liens entre les comportements de localisation et la forme urbaine. Il ressort de cette approche que de nombreux comportements de localisation des services supérieurs sont directement liés à la forme de la ville, elle-même influencée par les infrastructures, les préférences des consommateurs, les politiques gouvernementales et le comportement résidentiel.

L'analyse de la localisation des emplois des services supérieurs témoigne dès lors de la complexité des comportements spatiaux qui mériterait sans doute d'être approfondie en intégrant l'ensemble des facteurs de localisation.

3.3. Services et clusters

Le *cluster* correspond à des pôles d'activités performantes. Pour M. Porter (1990), il repose sur quatre déterminants stratégiques qui se renforcent les uns les autres : ce « diamant » est composé de facteurs de production, de conditions de la demande, de la rivalité et des stratégies des entreprises du secteur et enfin d'activités connexes performantes. Leur avantage compétitif va au-delà de la simple recherche d'économies d'échelle entre entreprises concurrentes ; il provient surtout de la manière dont les entreprises organisent leurs échanges au niveau local et/ou global et optimisent les liens de ceux-ci avec leur environnement respectif (E. Schmidt et C. Jungers, 2004, p. 5). La circulation des informations, savoir-faire et technologies est donc essentielle.

Les *clusters* sont donc concernés par le développement des services comme ces derniers peuvent profiter de l'existence et du développement de *clusters*. En fait, comme le dit bien France Cluster dans la préparation du Carrefour régional de l'innovation qui aura lieu à Orléans le 27 novembre 2009, l'innovation de services joue un rôle clé dans la performance des entreprises membres du *cluster* (accroissement de la valeur ajoutée fournie) mais aussi dans la structuration de la stratégie du *cluster* lui-même (structuration d'une offre globale, émergence d'une compétence collective...).

L'organisation en *cluster* apparaît incontestablement comme un facteur clé de l'innovation de services. Mais, cette dynamique va au-delà, l'innovation de service pouvant devenir un levier de développement du *cluster* et une locomotive pour toutes les formes d'innovation tant organisationnelles que technologiques pour l'espace où est localisé le *cluster*. Le développement de services supérieurs peut donc être favorisé par la présence de *clusters* ou de pôles de compétitivité via un processus de mutualisation qui fait émerger des services spécifiques qu'aucune entreprise membre n'a les moyens de produire en propre et qui se traduit par des compétences nouvelles et des sauts de valeur qualitative.

Quels sont les domaines de mutualisation susceptibles d'engendrer des innovations de services pouvant appartenir au groupe des services supérieurs ? Une étude réalisée par France Cluster en 2007/2008 sur la base d'un questionnaire envoyé à 78 *clusters* et d'entretiens qualitatifs avec 20 *clusters* a permis d'identifier six familles de mutualisation ayant donné lieu pour certaines d'entre elles à des innovations de services ; ces six familles sont identifiées dans le document suivant.

Domaines de mutualisation susceptibles de générer des services supérieurs :

DOMAINE DE MUTUALISATION	% CLUSTER	TYPE D'INNOVATION DE SERVICE
Commercial	95%	Marque commune, force commerciale partagée ...
Veille et intelligence économique	79%	Services de veille ciblée, services sur mesure
Ressources humaines	74%	Groupement d'employeurs, conception et pilotage de formations spécifiques...
R&D, innovation, diversification	63%	Conception de produit commun, création d'un outil commun (labo, bureau d'étude, ...)
Offre globale	63%	Plate forme de services, étude d'ingénierie amont...
Achats	37%	Partage des connaissances dans les différents domaines d'achat...

Source : Extrait de la synthèse du Carrefour régional de l'Innovation - RIS 2008 : L'innovation de services dans les clusters, quelle valeur ajoutée pour les entreprises ?

4. Conclusions

Cette courte réflexion générale sur l'évolution des services supérieurs dans l'économie contemporaine et ses perspectives de développement avait pour finalité d'introduire l'étude prospective en permettant de mieux cerner le concept de services supérieurs et en mettant en évidence les contraintes de développement et de localisation de ces services.

Les enseignements que l'on peut en tirer sont les suivants.

1. Identifier ces services reste une opération difficile car contrainte le plus souvent par le problème des données, les organismes de statistiques continuant à travailler par secteur d'activités souvent très hétérogènes. En outre, le champ même des services supérieurs n'est lui-même pas très clair : il peut être réduit à des services aux entreprises et aux FAI ou être élargi à d'autres activités comme des activités de recherche et d'enseignement supérieur, voire à des activités artistiques. Il convient dès lors de faire des choix et nous avons fait des propositions en la matière.
2. Il n'est guère facile non plus de préciser les tendances d'évolution de ces services car si tout indique globalement une croissance de ces services, toutes les branches n'évoluent guère de la même manière et surtout beaucoup fluctuent à travers le temps.
3. La métropolisation et les dynamiques économiques et démographiques semblent favoriser le développement des services supérieurs et leurs localisations préférentielles à l'échelle interurbaine ; mais, les spécificités fonctionnelles des villes et régions ne changent que très lentement et restent très marquées par des avantages ou désavantages spécifiques comme le profil industriel passé et présent ou la situation géographique, notamment la proximité d'une très grande ville. Ces points sont au cœur de la réflexion menée dans la partie suivante.
4. Quatre processus interviennent conjointement pour expliquer les répartitions intra-urbaines des services supérieurs au sein des agglomérations : la périurbanisation, l'éparpillement sous l'effet des NTIC, la polarisation en banlieue et le trop plein du centre-ville. Mais ces processus jouent à des degrés divers selon les villes via notamment les politiques des pouvoirs publics en matière d'aménagement, de transport..., le dynamisme des promoteurs, les disponibilités

foncières, les modes et la culture et bien sûr les activités, où l'on peut repérer des tendances différentielles à la concentration ou à la dispersion et à des choix plus centraux ou plus périphériques selon le type de clientèle, les relations des établissements avec d'autres secteurs déjà polarisés et l'organisation interne du secteur.

5. Les liens entre services et *clusters* ou pôles de compétitivité sont importants, le développement des *clusters* ou pôles étant lié à celui des services spécialisés et supérieurs et ces derniers profitant du développement des *clusters* et des pôles. D'où l'intérêt de combiner étude prospective des services avec étude prospective des réseaux d'entreprises ainsi que des spécificités régionales car tout indique qu'il est toujours plus facile de renforcer ses atouts que de combler ses lacunes.
-

B : DIAGNOSTIC SUR LES SERVICES SUPERIEURS EN PICARDIE : ETAT DES LIEUX ET POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT

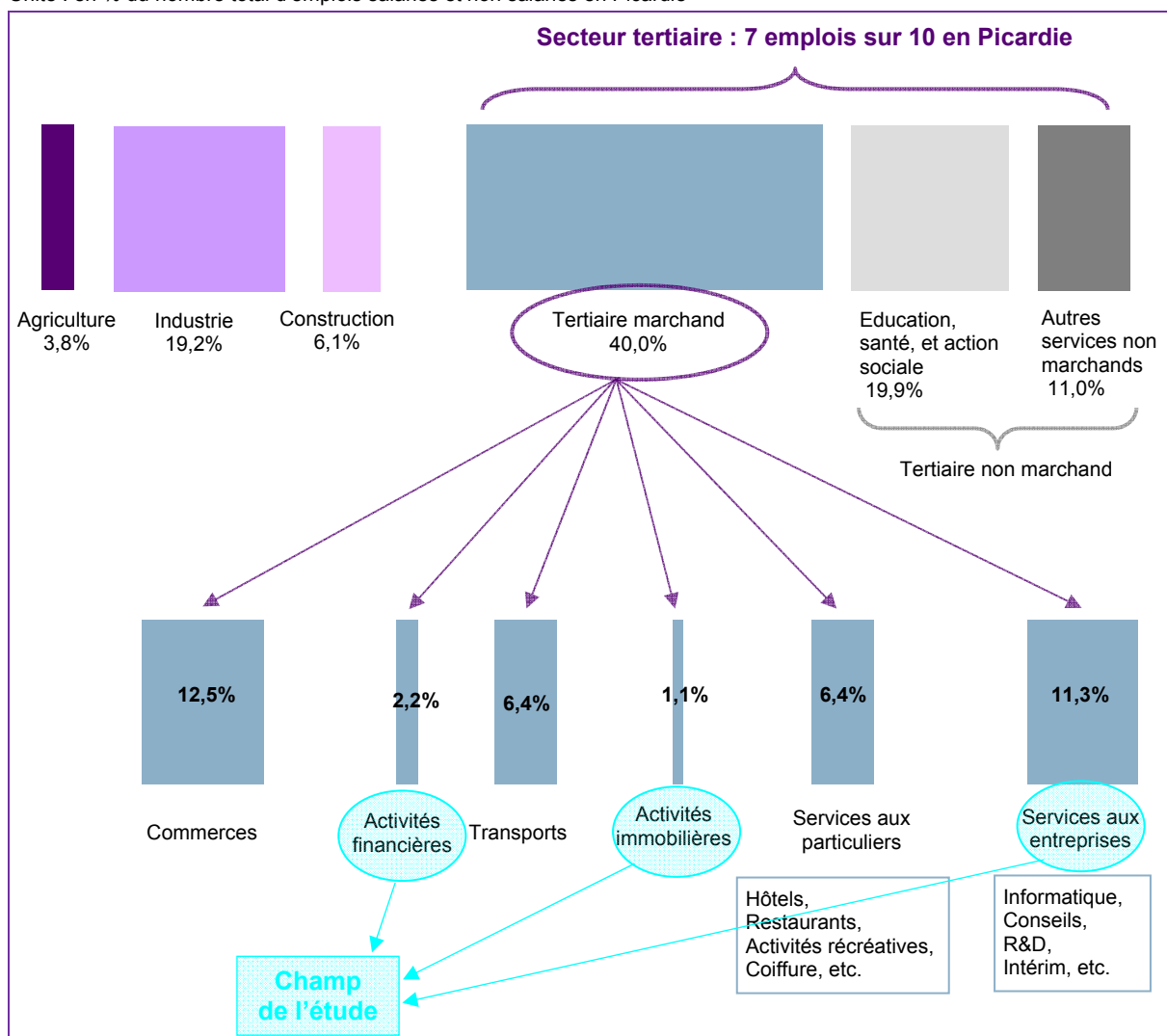
1. Rappel sur le secteur tertiaire

1.1. Classement de l'activité française par secteur d'activité

L'activité française est généralement segmentée en quatre grandes catégories : l'agriculture, l'industrie, la construction et le tertiaire. Cette dernière catégorie comprend le tertiaire marchand (commerce, transport, activités financières et immobilières, services aux entreprises et aux particuliers), l'éducation santé action sociale et enfin les autres services non marchands (autrement dit les services de l'administration).

Répartition de l'emploi en Picardie par grand secteur d'activité :

Unité : en % du nombre total d'emplois salariés et non salariés en Picardie



Source : CARMEE d'après RP 2006, INSEE, données 2006

1.2. Le secteur tertiaire en Picardie

Un processus de désindustrialisation

La Picardie est une zone historiquement industrielle. En 2006, l'industrie picarde employait en effet près d'un actif sur 5, contre un rapport d'un sur 7 à l'échelle de la France¹. La région est, de fait, d'autant plus concernée par le processus de désindustrialisation observé dans l'Hexagone. Entre 1998 et 2007, elle a perdu 18% des emplois salariés de l'industrie. Le recul est plus marqué depuis 2002 avec la disparition de près de 5 000 postes annuellement (ceci comprend les emplois salariés uniquement et hors intérim)².

Cette désindustrialisation doit toutefois être relativisée au regard des mouvements d'externalisation de pans d'activités des industries. Ces derniers, une fois détachés, relèvent pour partie des services aux entreprises. Notons que ce phénomène ne peut pas être quantifié de façon précise.

Un secteur tertiaire en fort développement

Parallèlement, le secteur tertiaire se développe à un rythme soutenu en région et gagne chaque année près de 5 000 emplois salariés (l'évolution de l'emploi *non salarié* n'est pas disponible), dont 4 000 pour le tertiaire marchand et 1 000 pour le tertiaire non marchand³. Avancer que les gains d'emplois dans le tertiaire comblent les pertes de l'industrie est incorrect. En effet, seule une partie des nouveaux embauchés du tertiaire sont issus de l'industrie, et ce pour de nombreuses raisons (reconversion difficile, départs en retraite, manque de mobilité, etc.). Par ailleurs, l'emploi intérim, en constante progression, est intégré au tertiaire quelque soit le secteur pour lequel travaille l'intérimaire. Enfin, la mise en équivalence est impossible car le secteur tertiaire compte bien plus de salariés en temps partiel que l'industrie.

Un secteur tertiaire qui reste moins représenté

Le tertiaire marchand reste toutefois moins représenté en Picardie, et l'écart tend à s'accroître. Ce secteur se caractérise en effet par un développement certes soutenu en région, mais moins rapide qu'à l'échelle de la France (respectivement +24,4% et +26,2% entre 1998 et 2007⁴). De fait, en 2006, 43% des actifs relevaient des services marchands en France contre seulement 40% en Picardie⁵. Cette différence trouve son origine dans la sous-représentation des services aux particuliers et des services aux entreprises. Notons toutefois que grâce au fort développement du transport (transport de marchandises et transport aérien), l'Oise parvient à dépasser sensiblement la moyenne nationale en matière de poids du tertiaire marchand (respectivement 43,7% et 43%).

Comment le tertiaire est-il reparti sur le territoire picard ?

La répartition des activités tertiaires est inégale en Picardie. Les zones rurales et très industrialisées offrent généralement peu de services. A l'inverse, les parties les plus urbanisées de la région captent la majorité des activités relevant du tertiaire. Le reste est essentiellement situé dans le sud du département de l'Oise et sur l'axe autoroutier reliant Lille et Paris.

Quelles spécificités en Picardie ?

Les aires fortement tertiariées se différencient par les types de services qui y sont développés :

- **Au sein des principales villes de la région** (Abbeville pour la Somme ; Saint-Quentin, Laon, Château-Thierry, la zone Chauny / Tergnier et Soissons pour l'Aisne ; Beauvais et Creil pour l'Oise). Les trois zones comprenant les préfectures de région (Amiens, Laon et Beauvais) affichent une spécificité pour les services de l'administration. Ces aires, qui ont une plus forte concentration d'entreprises, présentent également une surreprésentation en services aux entreprises. Notons qu'il n'y a pas de réelle grande ville phare pour la région, à l'instar de Reims pour la Champagne Ardennes ou Lille pour le Nord-Pas de Calais. Au demeurant, même si Amiens ne présente pas un rayonnement aussi fort que les autres capitales régionales françaises, la ville concentre toutefois certaines activités tertiaires, en raison de son statut de préfecture. Ainsi, de nombreux services administratifs, une partie de l'enseignement supérieur et de la recherche y sont implantés.

¹ Recensement de la population en 2006, INSEE

² Unedic

³ Unedic, porte sur la période 1998-2007

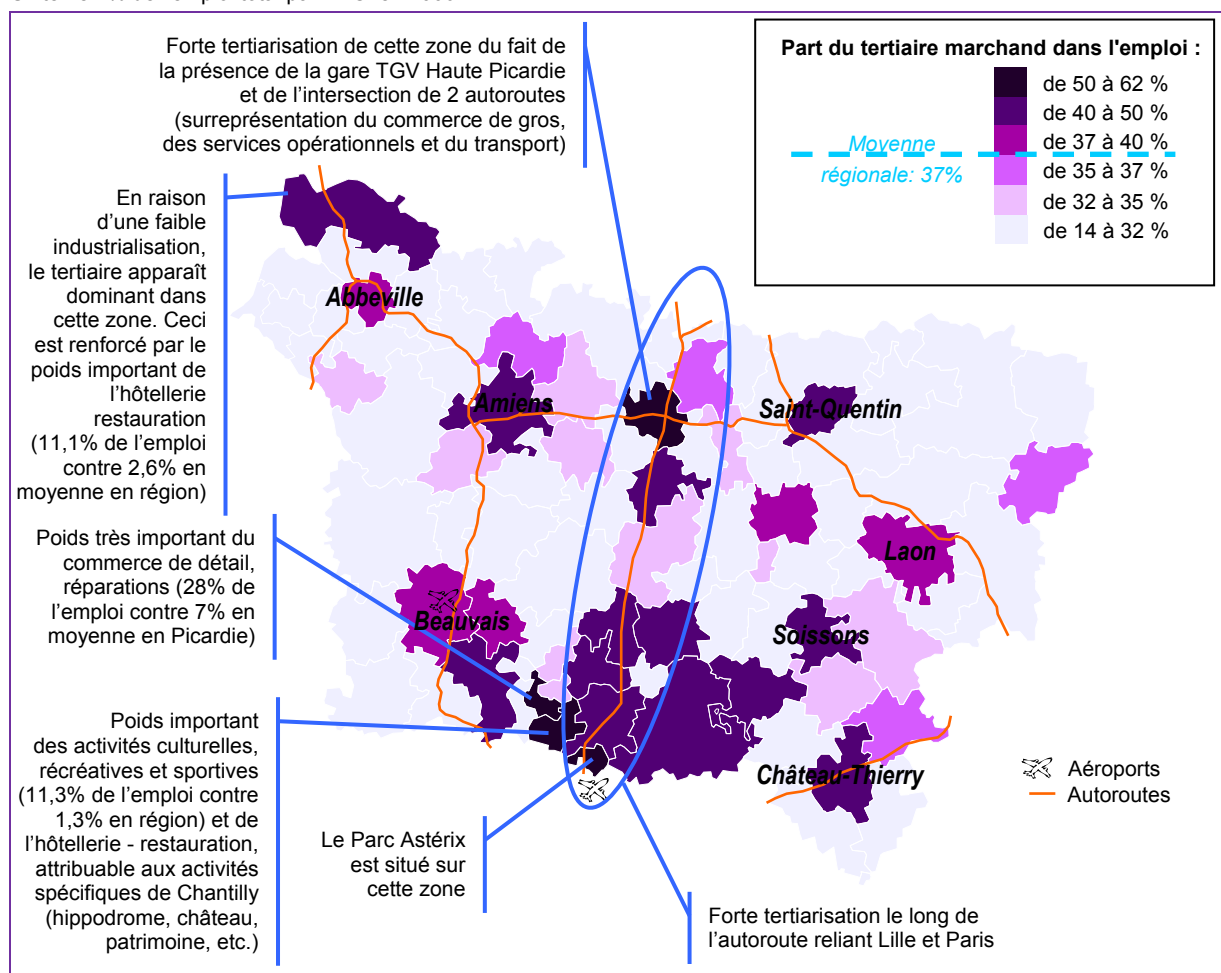
⁴ Unedic

⁵ Recensement de la population en 2006, INSEE

- **Dans la partie Sud Est du département de l'Oise.** Cette zone est influencée par l'Ile-de-France limitrophe. Trois familles d'activité tertiaire sont identifiables. La première regroupe les activités de traitement des marchandises (logistique, transport, etc.), particulièrement développées à proximité de l'axe autoroutier reliant Lille et Paris. Le Sud Est de l'Oise a en effet bénéficié de sa proximité avec la capitale mais aussi de la cherté et la rareté du foncier en Ile-de-France. A titre d'illustration, le département comptait à lui seul 7 500 emplois en logistique en 2004⁶. La deuxième famille de prestations tertiaires développées dans le Sud Est de l'Oise est constituée des activités de loisirs (Parc Astérix), sportives (Hippodrome, etc.) et culturelles (Chantilly, etc.) ainsi que du tourisme d'affaires. Cette aire concentre notamment 90% de la capacité hôtelière 4 étoiles, 35% des 3 étoiles et près de la moitié des espaces dédiés au séminaire de la région. Enfin, la troisième famille rassemble les services aux particuliers, activités impulsées par l'installation de ménages franciliens dans le Sud de l'Oise.
- **Aux abords de l'autoroute A1** (Paris – Lille). Sur le long de cet axe, sont essentiellement implantées des activités de transport de marchandises, logistique et entreposage. Le transport représente jusqu'à 20% de l'emploi dans certaines EPCI.

Part de l'emploi tertiaire marchand dans l'emploi total :

Unité : en % de l'emploi total par EPCI en 2006



Cartographie : Articque / Source : CARMEE d'après RP 2006, INSEE, données 2006

Pourquoi le secteur tertiaire est-il moins développé en région ?

La moindre tertiarisation de la région trouve notamment son origine dans la structure de l'activité. En effet, la Picardie est d'une part une région industrielle. Une main-d'œuvre abondante, du foncier disponible et la proximité avec l'Ile-de-France ont historiquement contribué au fort développement de l'industrie. D'autre part, l'agriculture occupe une place relativement importante (l'emploi agricole

⁶ ORT – Observatoire Régional des Transports

représente 3,9% des actifs totaux picards contre 3,3% en France⁷). La Picardie se caractérise d'ailleurs par une productivité supérieure à la moyenne nationale et compte plusieurs pôles d'excellence (céréales, betterave, lait, produits transformés comme l'amidon, etc.).

Outre cet aspect secteur, la croissance moins rapide du tertiaire s'explique également par :

- le nombre réduit de sièges sociaux implantés en région. Seulement un actif sur deux travaille pour une entreprise dont le siège social se situe en région ;
- le poids de la recherche reste inférieur à la moyenne nationale ;
- l'attractivité de Lille et de l'Île-de-France ;
- le revenu moyen des ménages picards sensiblement inférieur à la moyenne française (ce qui ralentit la croissance des services aux particuliers) ;
- le moindre développement de certains services moteurs.

2. Etat des lieux

L'objectif de cette partie est de tenter, notamment au départ d'études existantes, de faire le point sur les services déjà implantés en Picardie et de rechercher des potentialités de développement. Cet état, réalisé en partie par Mme Mérenne du SEGEFA, reposera essentiellement sur trois travaux consacrés respectivement aux services supérieurs, aux services aux entreprises et à la création d'entreprises.

2.1. Les services supérieurs en Picardie

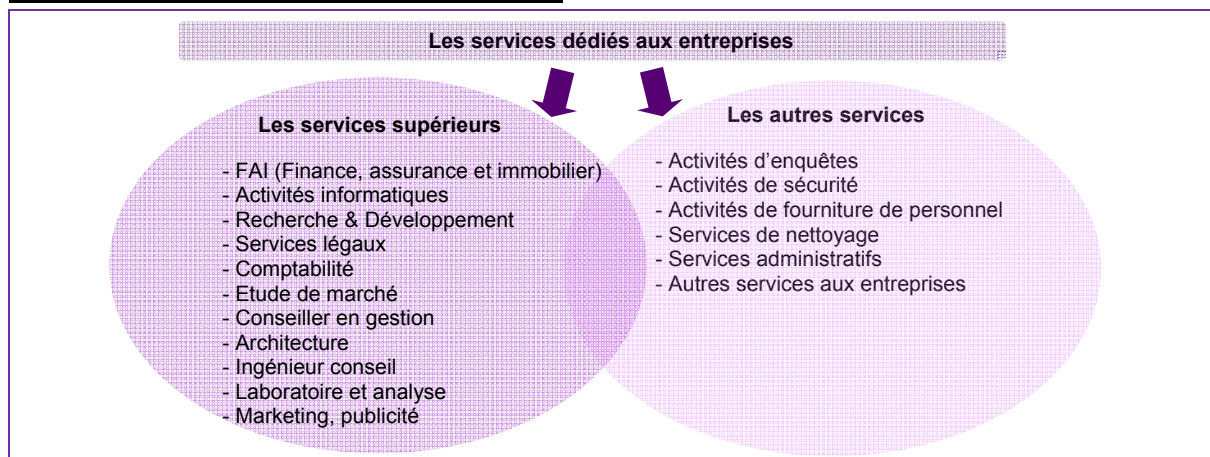
2.1.1. Caractéristiques

Note au lecteur : Les données rassemblées ont trait aux services supérieurs tels que définis par Shearmur et Alvergne et arrêtés dans la première partie du travail et ce à une réserve près : ne pas prendre en compte les activités d'intérim ce qui semble assez logique vu la structure de l'emploi intérimaire (beaucoup d'ouvriers et/ou de techniciens ne relevant pas de qualifications les plus élevées). En raison de problèmes de disponibilité des données liées aux changements de la nomenclature des secteurs d'activités (NAF), il a fallu recourir à deux sources d'informations : d'une part, les données issues du Recensement de la Population de 2006 pour l'échelle régionale et celles de l'UNEDIC au 31/12/2007 pour le niveau infrarégional ; ces données diffèrent donc un peu puisque les premières concernent tout l'emploi public et privé alors que seul l'emploi privé est pris en compte dans les deuxièmes.

Pour rappel, les services supérieurs sont essentiellement dédiés aux entreprises. Ils constituent une part réduite de l'emploi urbain mais ont un rôle stratégique et moteur car ils sont présents au niveau des activités centrales des entreprises. Ces services se caractérisent par des besoins importants en main-d'œuvre très qualifiée. En outre, les services supérieurs préfèrent les grands pôles urbains, néanmoins leur implantation dépend également de facteurs plus qualitatifs tels que le dynamisme, l'image de marque, la modernité technique, etc. d'un territoire. Par ailleurs, certains services supérieurs se délocalisent plus facilement que d'autres selon leur mode de fonctionnement, comme le caractère des relations prestataire-client.

⁷ Données MSA au 31/12/2006

Les services supérieurs et autres services :



Source : CARMEE, d'après classification de Shearmur et Alvergne

Près de 56 000 actifs travaillaient dans les services supérieurs en Picardie fin 2006. Parmi eux, près de la moitié relevait des secteurs de la finance, de l'assurance et de l'immobilier, 15 % des services supports administratifs (comptabilité et services légaux), 9 % des activités liées à l'informatique et 3% de la Recherche & Développement (Cf. tableau suivant).

La part des cadres et des Bac+3 dans les services supérieurs en région :

Unités : nombre d'actifs de plus de 15 ans en emploi, poids en % du total des actifs du secteur

SECTEURS D'ACTIVITE	ACTIFS EN EMPLOI	POIDS DES CADRES	POIDS DES BAC+3 ET PLUS
Architecture	1 186	41,2%	33,6%
Comptabilité	3 975	25,2%	27,0%
Conseiller en gestion	6 678	33,1%	24,6%
Entrée et gestion de données	1 289	21,4%	13,0%
Etudes de marché	488	11,4%	23,7%
Finance, Assurance	17 423	22,9%	18,1%
Immobilier	8 265	12,3%	10,0%
Ingénieur conseil	3 215	36,1%	26,0%
Laboratoire et analyse	1 644	28,1%	22,1%
Marketing et publicité	2 082	12,9%	9,6%
Recherche et développement	1 600	41,1%	42,6%
Réparation informatique	347	15,2%	7,2%
Service informatique	3 403	54,8%	38,0%
Services légaux	4 234	34,6%	36,0%
Total services supérieurs	55 828	26,8%	22,0%
Total tous secteurs en Picardie	-	11,1%	11,0%

Source : CARMEE d'après RP 2006, Insee, données 2006

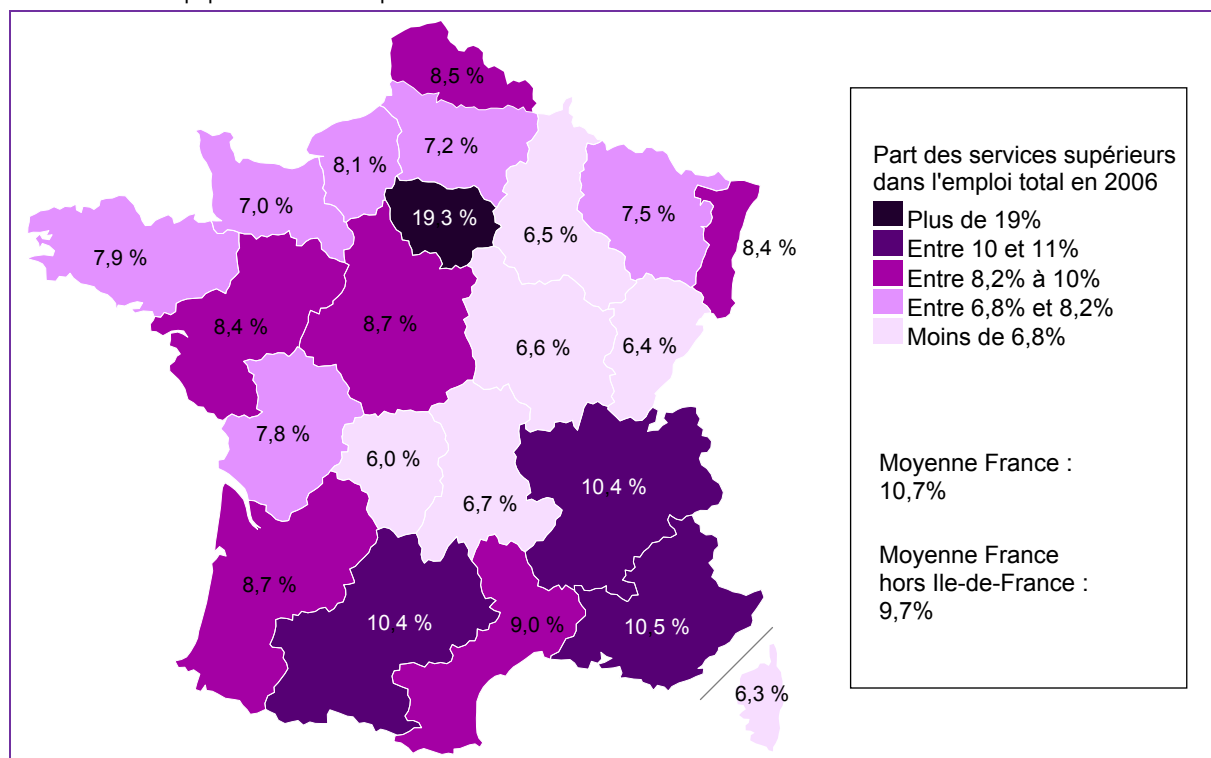
Par ailleurs, parmi les actifs relevant des services supérieurs en Picardie, les cadres et les actifs dotés d'une formation de niveau Bac+3 minimum sont en moyenne plus nombreux que dans les autres activités. En 2006, ils représentaient respectivement 27 % (contre une moyenne de 11 % en Région tous secteurs confondus) et 22 % du total des actifs dans les services supérieurs. Notons que ces niveaux peuvent varier d'un secteur à l'autre. A titre d'illustration, les services informatiques en Région comptent 55 % de cadres et 38 % d'actifs de niveau Bac+3 ou plus. A l'opposé, le segment des études de marché dispose de seulement 12 % de cadres et de 24 % de diplômés de niveau Bac+3 ou plus.

Mais le taux d'emploi dans les services supérieurs en Picardie n'est que de 7,2 % et donc plus faible que la moyenne nationale (10,7 %) (Cf. carte page suivante). D'après les calculs du CARMEE (Cf.

tableau ci-après), ce déficit régional est particulièrement manifeste dans certaines branches : services informatiques, recherche et développement, ingénieurs conseils et, dans une mesure moindre, conseillers en gestion et architecture ; à l'opposé, certaines branches sont proportionnellement plus développées, notamment le secteur finance-assurance.

Poids des services supérieurs dans l'emploi total en France :

Unité : en % de la population active de plus de 15 ans



Cartographie : Artique / Source : CARMEE d'après RP 2006, Insee, données 2006

Structure de l'emploi dans les services supérieurs en France et en Picardie :

Unité : en % des actifs en emplois

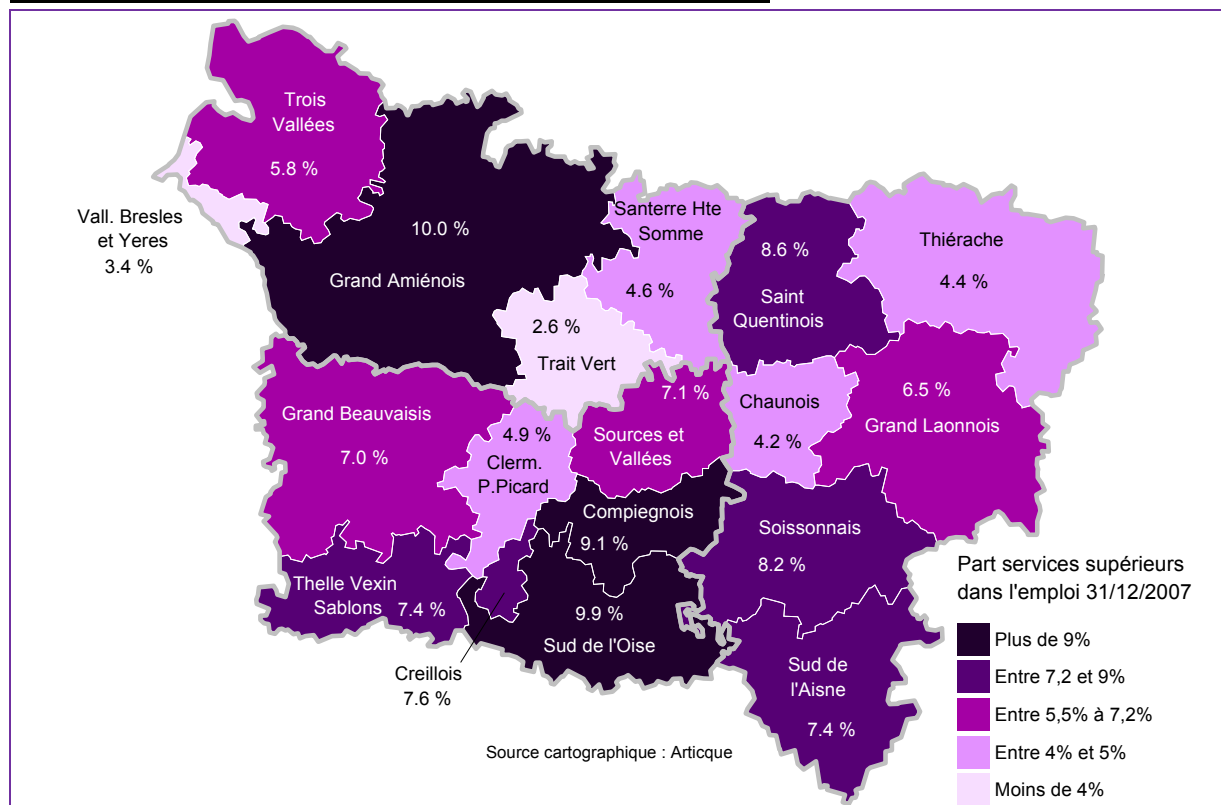
	PICARDIE	FRANCE	DIFFERENCE FRANCE / PICARDIE
Architecture	2,1%	3,0%	-0,8%
Comptabilité	7,1%	5,4%	1,7%
Conseiller en gestion	12,0%	12,9%	-0,9%
Entrée et gestion de données	2,3%	1,8%	0,5%
Etudes de marché	0,9%	0,8%	0,1%
FAI	31,2%	27,6%	3,6%
Immobilier	14,8%	12,9%	1,9%
Ingénieur conseil	5,8%	7,2%	-1,4%
Laboratoire et analyse	2,9%	2,4%	0,6%
Marketing et publicité	3,7%	3,9%	-0,2%
Réparation informatique	0,6%	0,7%	-0,1%
Recherche et développement	2,9%	5,8%	-2,9%
Service informatique	6,1%	10,1%	-4,0%
Services légaux	7,6%	5,7%	1,9%
Total services supérieurs	100,0%	100,0%	0,0%

Source : RP 2006, INSEE, données au 01/01/2006

2.1.2. Répartition géographique

La Région recèle de grands contrastes régionaux bien mis en évidence par les différentes cartes du rapport : les services supérieurs sont beaucoup plus présents dans deux pays : le Grand Amiénois et le Sud de l'Oise (Compiègne et Senlis-Chantilly) et en général dans les zones urbaines.

Poids des services supérieurs dans l'emploi total par pays :



Hors agences intérim

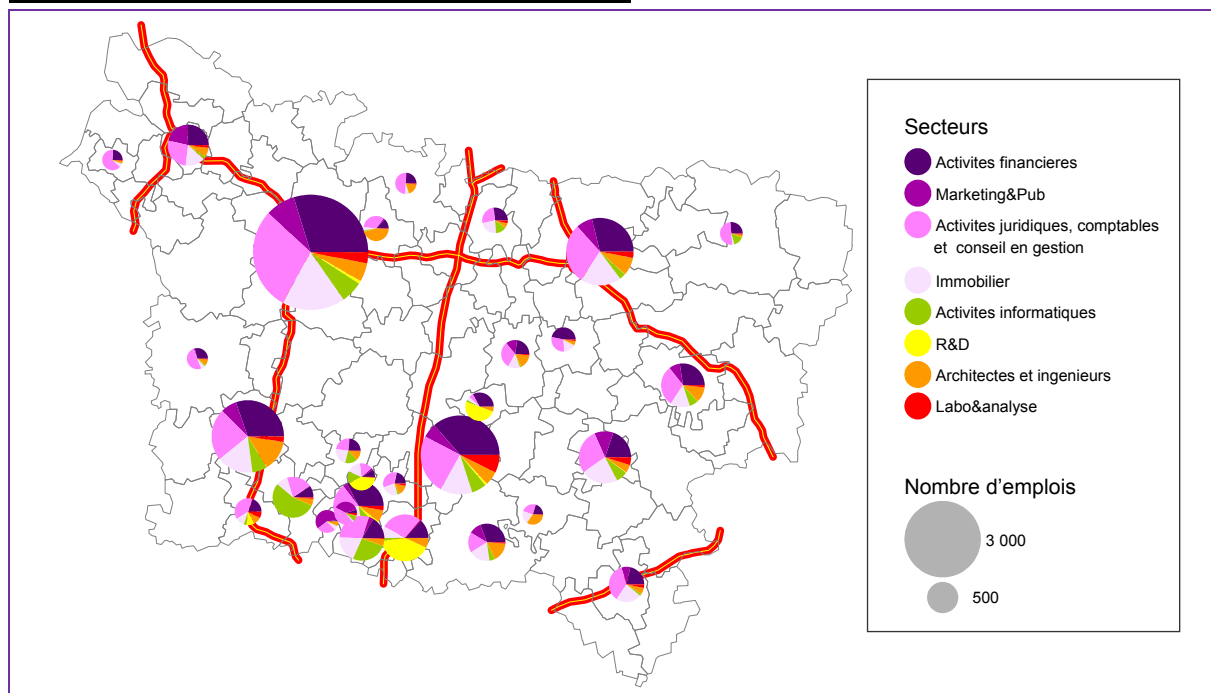
Source : CARMEE d'après données Unedic au 31/12/2007

A l'échelle des branches, ces contrastes se confirment (cf. carte suivante) : les services informatiques et la recherche & développement sont plus présents dans plusieurs zones du sud du département de l'Oise en lien sans doute avec la proximité de l'Île-de-France et la présence du Cetim (Centre d'Études Techniques des Industries Métallurgiques) à Senlis. A noter également, la présence relativement marquée des activités de marketing et publicité sur Abbeville et les activités juridiques, comptables et conseillers en gestion bien développées dans le Vimeu certainement en raison de la présence de nombreuses PME et PMI industrielles qui peuvent utiliser ces services (le Vimeu est un « berceau historique » des activités de la verrerie, de la robinetterie, de la serrurerie et, de façon générale, des activités mécaniques).

Notons enfin que quelques faiblesses peuvent être pointées :

- les deux « Pays » où sont implantées les préfectures des départements de l'Oise et de l'Aisne (respectivement le Grand Beauvaisis avec Beauvais et le Grand Laonnais avec Laon) ne se démarquent pas par un poids important des services supérieurs. Dans l'Aisne, le poids des services supérieurs est plus important dans le Saint-Quentinois (Saint Quentin est la plus grande ville du département) et le Soissonnais que dans celui du Grand Laonnais.
- Dans l'Oise, l'agglomération de Creil abrite une part relativement limitée d'emplois relevant des services supérieurs, en dépit de sa forte proximité avec Paris.

Importance des services supérieurs en Picardie :



Source : CARMEE d'après données UNEDIC au 31/12/2007

2.1.3. Evolution de l'emploi

Entre 1995 et 2007, l'emploi salarié privé dans les services supérieurs a progressé de 28,4% pour l'ensemble de la Picardie mais l'évolution est très contrastée d'un Pays à l'autre. Les progressions les plus soutenues en termes d'emploi se retrouvant pour le département de l'Oise dans les Pays Sources & Vallées et Clermont Plateau Picard, pour le département de la Somme dans le Grand Amiénois et les Trois Vallées et pour le département de l'Aisne dans le Pays du Sud de l'Aisne où l'on rencontre surtout les secteurs de l'immobilier et du conseil en gestion en lien étroit avec l'arrivée de ménages parisiens venant s'installer dans la région. Notons que pour ces pays, il existe probablement un lien entre le développement des services supérieurs et le dynamisme démographique.

Ce résultat confirme qu'il existe une corrélation positive entre le développement des services supérieurs et le dynamisme résidentiel d'un territoire (et non pas uniquement avec le dynamisme des activités de la sphère productive).

L'analyse par sous-secteur montre par ailleurs de fortes disparités d'évolution. De manière générale, les services supérieurs de « commandement »⁸ ont été plus dynamiques sur la période que les autres sous-secteurs (dont la croissance est davantage liée à l'activité économique de la région). Malgré une évolution rapide de leur effectif, ces services dits de « commandement » restent néanmoins sous-représentés en région.

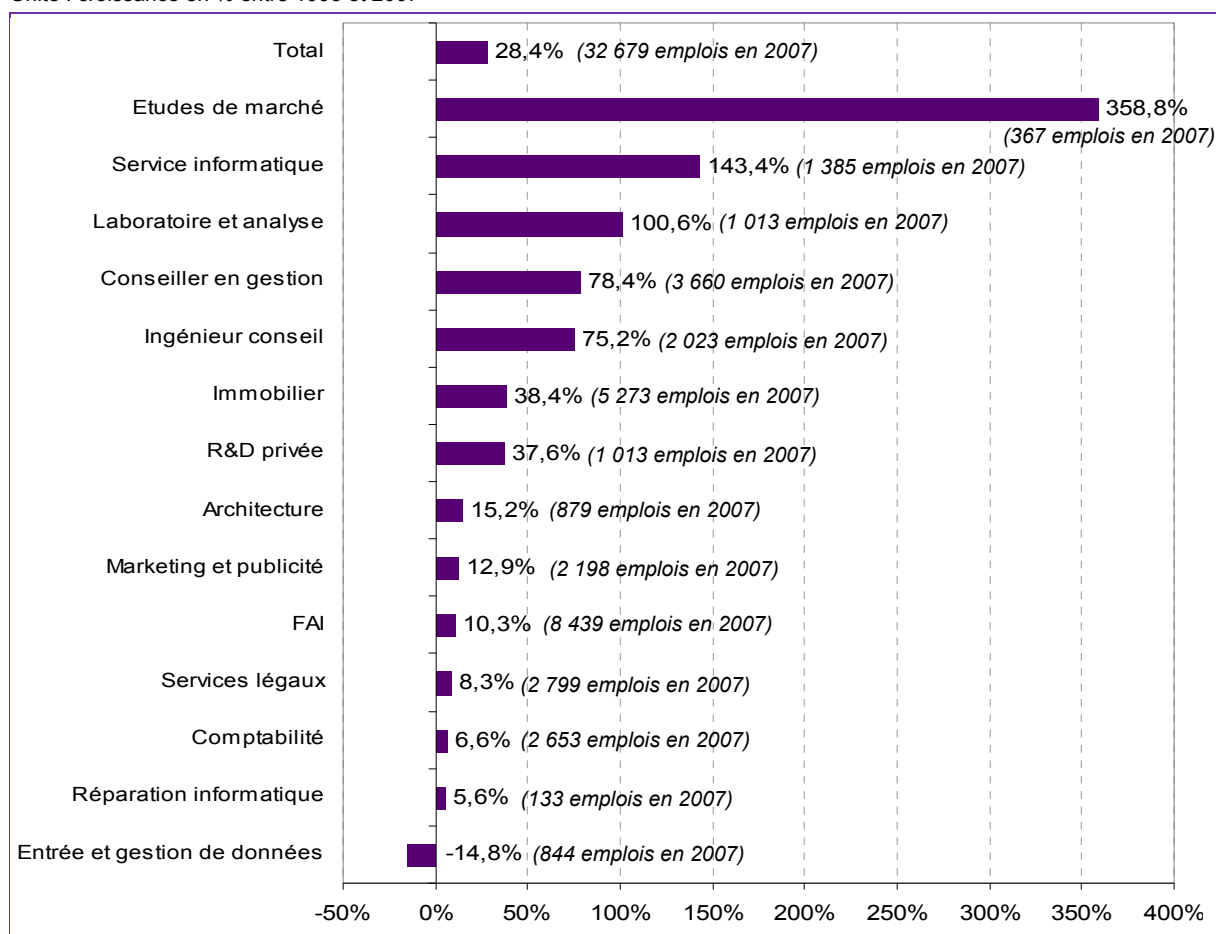
Les sous-secteurs des études de marché et des services informatiques ont enregistré les plus fortes progressions sur la période (respectivement +358% et +143%). Cette hausse est en lien direct avec l'arrivée de plusieurs centres d'appels et de sociétés informatiques (SS2I par exemple) en région, et plus particulièrement à Amiens. Il est vrai que l'agglomération a initié quelques années auparavant une politique forte pour attirer ces activités, notamment via une offre de locaux et de formations. Les activités laboratoires et analyses, conseiller en gestion et ingénieur conseil ont également observé une hausse soutenue de leur effectifs sur la période. De son côté, la R&D privée a enregistré une

⁸ Les services supérieurs dits de « commandement » regroupent notamment le conseil en gestion et audit, l'ingénierie, les études marketing, le conseil en relation publique, le conseil en recrutement et évolution de carrière, etc.

augmentation de près de 40% des effectifs. Ceci reflète bien le dynamisme de la R&D privée en région par rapport à celle publique dont la progression est bien plus lente. Les autres secteurs ont été bien moins créateurs d'emplois entre 1995 et 2007. Enfin, le sous-secteur entrée et gestion de données a perdu 15% de ses effectifs.

Evolution de l'emploi salarié privé entre 1995 et 2007 :

Unité : croissance en % entre 1995 et 2007



Source : Unedic, données au 31/12/2007

2.1.4. Focus sur deux territoires à forte concentration de services supérieurs

2.1.4.1. Amiens

L'aire urbaine d'Amiens (qui comprend Amiens et 210 communes proches) comptait 275 000 habitants dont 116 000 actifs en 2006. Ces derniers relèvent pour 1,9% de l'agriculture, 14% de l'industrie, 5,3% de la construction, 11,7% du commerce et enfin 67,2% des services (marchands et non marchands). L'industrie est en fort recul sur cette zone, puisqu'elle représentait encore 17,5% des actifs en 1999. A l'inverse, les services, qui occupaient 63,2% de la population en emploi, ont progressé⁹. Amiens concentre une très large partie de l'activité économique du département de la Somme mais manque toutefois de rayonnement à l'échelle de la région.

⁹ Recensements de la Population 1999 et 2006, Insee, traitement CARMEE

La stratégie de développement d'Amiens¹⁰ : Celle-ci est fondée sur le déploiement de quatre secteurs d'activité, dont chacun d'entre eux intègre de nombreuses prestations tertiaires à fort rayonnement :

- **La filière TIC** : Elle est essentiellement axée sur les centres de relations clients (une trentaine sur Amiens) et les SSII notamment spécialisées dans les télécoms, l'édition de logiciels, le développement de sites Internet et la tierce maintenance applicative (TMA). Actuellement, la filière TIC regroupe 3 500 salariés.
- **La filière Agro-industrie Agro-alimentaire** : Elle s'est construite dans la continuité de l'agriculture, secteur d'activité particulièrement développé aux alentours d'Amiens Métropole comme dans le reste de la Picardie. Dans ce cadre, le pôle de compétitivité « Industrie et Agro-ressources » a été créé.
- **La filière Biomédicale** : La finalisation du projet de regroupement hospitalier permettra la constitution d'un des plus importants pôles de France. Notons que la ville est déjà dotée d'un centre de ressources biologique européen (Biobanque de Picardie). Amiens est notamment spécialisée dans les domaines suivants : biologie humaine, aliments et santé, hygiène et sécurité appliquées à l'environnement industriel, informatique médicale.
- **La filière Mobilité** : Amiens regroupe différentes spécialités (industrie automobile, industrie ferroviaire, transport, logistique) et travaille en coopération avec le pôle de compétitivité I-Trans.

Focus sur les usages numériques : Ils font partie des axes stratégiques d'Amiens via la filière TIC. Il apparaît intéressant ici de retracer l'historique du développement de cette activité pour mieux comprendre comment une filière peut se construire. Bien entendu, les chemins permettant de construire une filière sont multiples.

Au milieu des années 90, la ville d'Amiens a souhaité se positionner sur le secteur de la relation client. Pour cela, une offre globale de locaux et de formations de personnels a été proposée pour attirer les entreprises.

Atouts → La formation était la principale composante de cette offre sur-mesure. L'inadéquation entre les qualifications des personnes en recherche d'emplois et celles requises est en effet l'un des principaux obstacles à l'implantation d'une structure sur un territoire. L'effort de formation a contribué à démarquer Amiens des autres villes semblables concurrentes.

Depuis, une trentaine de centres de relations clients se sont développées à Amiens (Intra Call Center – Groupe CCA International, Groupama Banque, Phoneweb, A Cappella, Coriolis Service, etc.). Pour faire face à l'intensification de la concurrence de pays voisins à moindre coût de main-d'œuvre (pays d'Afrique du Nord par exemple), ces structures ont progressivement opéré une montée en gamme et une diversification de leurs prestations. Leur présence a par ailleurs généré le développement d'activités connexes.

Cette expérience s'est révélée être pour Amiens un tremplin vers une cible plus large (usages numériques) et convoitant des entreprises à plus forte valeur ajoutée. Dans ce cadre, deux SSII se sont implantées (Logica en 2003 et Business & Décision en 2009). Notons qu'Amiens tire parti de la stratégie dite de *near shore* appliquée par certaines entreprises. Celle-ci permet de réduire les coûts (salarial et immobilier) en déplaçant une activité de la région parisienne en province, tout en évitant les aléas d'une délocalisation hors France.

Opportunités → Le développement du quartier Gare-La Vallée (les deux SSII ont été transférées sur ce site) et la création de l'hôtel pépinières d'entreprises « Le Lab' » (positionné sur les usages numériques et plus particulièrement les activités de gestion de la mobilité, traitement intelligent de l'information, sécurisation des données, gestion à distance de contacts à haute valeur ajoutée¹¹) viennent consolider le positionnement d'Amiens sur les usages numériques.

Menaces → Les efforts de la ville, tout particulièrement en matière de formation, ont permis cette impulsion. Néanmoins, l'implantation de nouvelles entreprises telle que

¹⁰ Paragraphe notamment issu de « Amiens Gare La Vallée, Porte d'entrée du XXI^e siècle », Amiens Métropole

¹¹ Source : Amiens Métropole

Logica réclame des qualifications élevées (type ingénieur) qu'il n'est plus possible de combler par une formation de demandeurs d'emplois. Une montée en puissance d'Amiens dans le secteur des usages numériques suppose donc par exemple d'attirer des actifs qualifiés en région ou de former de jeunes picards. Ce second exemple implique notamment l'ouverture de nouvelles structures d'enseignement supérieur. Par ailleurs, les entreprises travaillant pour les usages numériques sont aisément délocalisables. De fait, si Amiens peut attirer de nouvelles structures, la ville peut aussi en perdre si l'offre ne correspond plus à la demande.

Après Amiens, d'autres villes de la région se sont lancées dans le développement de la relation client. Cette activité peut en effet croître dans des zones urbaines de taille moyenne. A titre d'illustration, plusieurs entreprises se sont installées à Abbeville. Cette dernière, qui s'est clairement positionnée sur le créneau, s'est dotée d'un centre de formations (Interfor) spécialisé dans la VAD (Vente à Distance) et la relation clients. A l'instar d'Amiens, Abbeville propose des « packages » pour attirer les entreprises. Ainsi, la structure *Investir en Picardie Maritime* a accompagné l'ouverture du centre d'appels de la société Universal Confort (offre de locaux, formations et accompagnement dans les recrutements).

Notons en conclusion que le secteur numérique connaît une très forte croissance (+6% par an) et la demande en haut débit double tous les 18 mois. Par ailleurs, « les infrastructures numériques de très haut débit sont nécessaires pour permettre le développement de services à haute valeur ajoutée pour les ménages et les entreprises (télétravail, télémedecine, e-santé, e-éducation, e-justice, numérisation du patrimoine culturel, etc.) avec accompagnement du développement d'infrastructures partagées (cloud computing, supercalculateurs, etc.) »¹².

2.1.4.2. Compiègne

Le secteur tertiaire occupe une place plus prépondérante dans la croissance économique de Compiègne que dans les autres villes et territoires picards. De son développement depuis une vingtaine d'années résulte une plus forte concentration de services aux entreprises. A l'origine, la ville souhaitait dynamiser les services et a mis en place une politique d'offre foncière (via la création de zones d'activités tertiaires). L'objectif de celle-ci était double. Le premier était d'attirer des entreprises franciliennes grâce au différentiel de prix sur le foncier et les salaires. In fine, l'offre s'est vendue à 85% environ à des entreprises locales, ce qui a permis à ces dernières de mieux fonctionner¹³. Le second objectif était de capitaliser à Compiègne la dynamique autour de l'UTC. Etant donné que plus de 4 étudiants sur 5 de cette école ne sont pas picards¹⁴, le risque était de voir les nouveaux diplômés créateurs d'entreprises choisir des implantations hors région. Certes cette tendance ne peut être complètement enrayerée, néanmoins Compiègne compterait actuellement un peu plus d'une centaine d'entreprises lancées grâce à la présence de l'UTC. Egalement, dans le cadre de la valorisation de l'UTC, le pôle technologique des Rives de l'Oise a été créé en 2008. Celui-ci, implanté à Venette sur l'ancien site d'Azko Nobel, a vocation à accueillir les entreprises innovantes et technologiques. L'agglomération souhaite aujourd'hui accélérer le mouvement de création de laboratoires de recherche et d'industries innovantes travaillant dans les mêmes secteurs d'activités que les pôles de compétitivité I-Trans et IAR. Les projets sont plus aboutis pour le pôle IAR puisque 150 millions d'euros d'investissements privés sont prévus au profit des biotechnologies à Compiègne et dans d'autres sites.

2.1.5. Les services supérieurs dans les régions limitrophes

Note au lecteur : L'Ile-de-France n'est pas analysée ici, car elle est présente sur l'ensemble des services supérieurs et est très différente des autres régions limitrophes de la Picardie.

¹² Selon la Commission Juppé-Rocard sur le grand emprunt national

¹³ D'après les propos de Monsieur Hallo, Directeur général de l'Agglomération de la Région de Compiègne

¹⁴ En 2005, seulement 17,3% des étudiants de l'UTC étaient domiciliés en Picardie avant leur arrivée à l'école. Source UTC

La Champagne-Ardenne concentre moins d'actifs en emploi dans les services supérieurs (6,5% des effectifs totaux) que la Picardie, tandis que le Nord-Pas de Calais et la Haute Normandie présentent des poids respectifs supérieurs à 8%.

A l'instar de la Picardie, la Champagne-Ardenne est surtout présente sur les activités de Finance – Assurance – Immobilier, de comptabilité et de services légaux. Ces activités englobent les deux tiers des actifs en emploi de la région, soit un taux supérieur à celui observé en Picardie.

A contrario, les régions Nord-Pas-de-Calais et Haute-Normandie sont mieux positionnées sur les activités dites « tertiaire moteur ». Il est possible de citer des spécificités sur les activités d'ingénieur conseil, de laboratoire et analyse, et de conseil en gestion pour ces deux zones, avec des proportions d'actifs en emploi supérieures à ce qui est observé sur le plan national. Autres activités considérées comme « tertiaire de commandement », la recherche et développement et les services informatiques sont surreprésentées respectivement en Haute-Normandie pour la première et dans le Nord-Pas-de-Calais pour les seconds (vis-à-vis de la Picardie ou de la Champagne-Ardenne), mais restent moins présentes qu'en moyenne en France.

Structure de l'emploi dans les services supérieurs dans les régions frontalières :

Unité : en % des actifs en emploi de 15 ans et +

REGIONS	CHAMPAGNE ARDENNE	HAUTE- NORMANDIE	NORD-PAS-DE- CALAIS
Actifs en emploi dans les services supérieurs	35 456	60 446	127 564
Architecture	3,0%	2,9%	2,5%
Comptabilité	9,7%	6,0%	5,6%
Conseiller en gestion	9,6%	13,1%	15,0%
Entrée et gestion de données	0,8%	1,6%	2,0%
Etudes de marché	0,8%	0,3%	0,7%
Finance-Assurance-Agences banque et assurance	32,7%	29,0%	29,7%
Immobilier	16,1%	14,7%	13,0%
Ingénieur conseil	6,6%	8,9%	6,8%
Laboratoire et analyse	2,9%	5,7%	3,4%
Marketing et publicité	3,7%	2,8%	4,8%
Réparation informatique	0,6%	0,5%	0,5%
Recherche et développement	1,9%	3,0%	2,5%
Service informatique	4,1%	5,5%	8,1%
Services légaux	7,7%	6,2%	5,4%
Total services supérieurs	100,0%	100,0%	100,0%

Source : CARMEE d'après RP 2006, Insee, données 2006

Globalement, la part de cadres dans les activités de services supérieurs reste nettement inférieure dans les régions étudiées à ce qui est observé en moyenne sur le plan national, et ce, quelque soit le sous-secteur. Toutefois, les cadres sont bien plus nombreux dans le Nord-Pas-de-Calais que dans les deux autres régions limitrophes. Les cadres présentent le même poids dans les actifs en emploi en Haute-Normandie et en Picardie, tandis qu'ils sont encore moins présents en Champagne-Ardenne.

Part des cadres dans les services supérieurs dans les régions frontalières :

Unité : en % des actifs en emploi de 15 ans et +

REGIONS	CHAMPAGNE ARDENNES	HAUTE- NORMANDIE	NORD-PAS- DE-CALAIS	FRANCE METROPOLITAINE
Cadres en emploi dans les services supérieurs	8 555	16 157	39 535	1 058 460
Architecture	39,0%	45,8%	48,7%	52,0%
Comptabilité	25,6%	25,9%	28,4%	31,5%
Conseiller en gestion	29,0%	30,4%	39,5%	45,6%

Entrée et gestion de données	18,0%	29,8%	27,8%	41,3%
Etudes de marché	17,9%	23,2%	16,0%	32,9%
FAI	20,1%	21,8%	24,3%	31,0%
Immobilier	11,9%	11,9%	13,0%	14,0%
Ingénieur conseil	39,0%	36,5%	39,5%	47,1%
Laboratoire et analyse	15,2%	18,5%	21,0%	23,6%
Marketing et publicité	9,1%	15,0%	15,3%	25,3%
Réparation informatique	17,9%	9,3%	17,6%	24,0%
Recherche et développement	45,0%	41,1%	52,6%	56,8%
Service informatique	45,0%	53,4%	62,5%	67,1%
Services légaux	36,8%	38,4%	38,3%	47,2%
Total services supérieurs	24,1%	26,7%	31,0%	38,3%

Source : CARMEE d'après RP 2006, Insee, données 2006

A l'instar du poids des cadres, les diplômés du supérieur sont très peu présents dans nos régions étudiées, en regard de la France Métropolitaine. Et, l'ordre des régions reste identique, avec une part moindre pour la Champagne-Ardenne et plus importante pour le Nord-Pas-de-Calais.

Toutefois, la Champagne-Ardenne se distingue par une part plus élevée que dans les autres régions en ce qui concerne les activités de laboratoire et analyse et la réparation informatique. Le constat est le même pour le poids des cadres dans cette région et pour ces deux activités.

Concernant la Haute-Normandie, elle est caractérisée par une proportion relativement conséquente de diplômés du supérieur dans le sous-secteur des études de marché et des services légaux. Au regard de la proportion des cadres et professions intellectuelles supérieures, ces deux activités sont également mises en avant dans cette région, tout comme l'entrée et la gestion de données.

Globalement, le Nord-Pas-de-Calais présente des parts plus favorables de cadres et de diplômés au minimum de Bac+3 pour toutes les autres activités de services supérieurs.

Part des Bac+3 dans les services supérieurs dans les régions frontalières :

Unité : en % des actifs en emploi de 15 ans et +

REGIONS	CHAMPAGNE ARDENNES	HAUTE- NORMANDIE	NORD-PAS- DE-CALAIS	FRANCE METROPOLITAINE
Titulaires Bac+3 dans les services supérieurs	7 486	13 915	36 626	975 231
Architecture	30,3%	39,5%	48,4%	50,0%
Comptabilité	26,4%	29,2%	32,6%	36,0%
Conseiller en gestion	22,7%	23,0%	35,7%	41,2%
Entrée et gestion de données	18,6%	21,3%	22,9%	33,7%
Etudes de marché	25,6%	33,4%	21,1%	41,5%
Finance-Assurance-Agences banque et assurance	16,2%	20,6%	21,8%	27,2%
Immobilier	12,0%	10,1%	13,7%	15,5%
Ingénieur conseil	29,0%	24,4%	31,2%	39,2%
Laboratoire et analyse	16,4%	14,7%	16,3%	21,7%
Marketing et publicité	9,6%	10,7%	15,4%	24,6%
Réparation informatique	13,0%	5,5%	8,8%	16,4%
Recherche et développement	44,3%	39,9%	49,8%	55,2%
Service informatique	26,9%	36,9%	53,8%	55,5%
Services légaux	41,5%	43,9%	43,9%	52,0%
Total services supérieurs	21,1%	23,0%	28,7%	35,3%

Source : CARMEE d'après RP 2006, Insee, données 2006

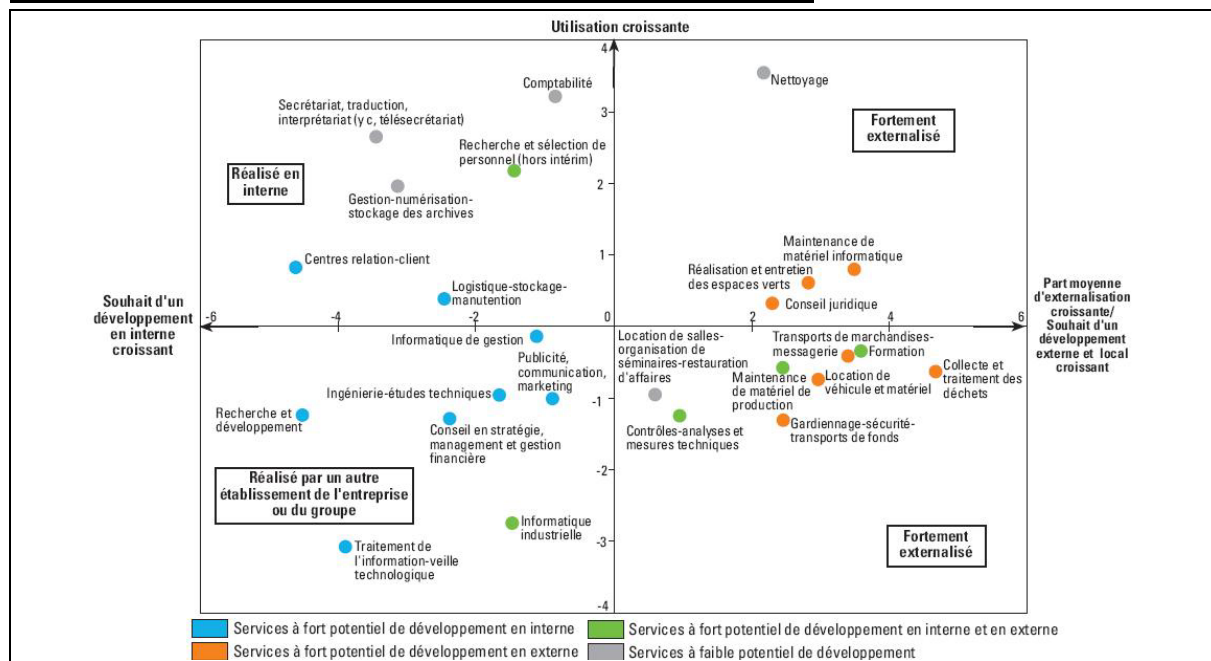
2.2. Les services aux entreprises en Picardie

Cette étude a été réalisée par l'INSEE Picardie en 2005. Même si le concept de services aux entreprises ne correspond pas parfaitement à celui de services supérieurs comme nous l'avons montré en première partie de ce travail, il nous a semblé intéressant de retenir cette étude en raison des riches informations qu'elle fournit ; en effet, il ne s'agit pas seulement d'un bilan sur les activités de services mais encore sur les pratiques des entreprises en termes de services aux entreprises et aussi sur les potentiels de développement.

Quels enseignements en tirer ?

1. Une confirmation du retard de la Picardie par rapport à la France : les services aux entreprises ne représentent que 9 % de l'emploi salarié total contre 14,9 % pour la France et ce malgré un certain rattrapage récent. Le retard est surtout manifeste dans les activités informatiques, les services professionnels, la publicité, l'ingénierie et les contrôles.
2. Deux facteurs sont avancés pour expliquer la faible présence des services à haute valeur ajoutée et la forte implantation de services opérationnels (nettoyage, sécurité, assainissement, gestion de déchets ou location sans opérateur) : le caractère industriel du système productif de la Picardie et sa proximité avec l'Île-de-France où les entreprises trouvent aisément des services très qualifiés.
3. Assez logiquement, l'activité et la taille des entreprises déterminent le mode de réalisation des services : les services les plus externalisés par l'industrie et la construction sont des services opérationnels tandis que les petits établissements externalisent plus que les grands les services à plus haute valeur ajoutée. Les services les plus externalisés en Picardie sont la collecte et le traitement des déchets, la formation, le transport des marchandises et la maintenance de matériel informatique ; les services techniques, opérationnels et le conseil juridique sont beaucoup plus externalisés que les services plus stratégiques et leur réalisation est souvent confiée totalement à la société externe.
4. Les prestataires sont d'abord choisis dans le département de l'établissement ensuite en Île-de-France d'autant plus s'il s'agit de services élaborés, voire stratégiques comme les centres relation-client ou le traitement de l'information. Les critères de choix sont la proximité et le coût pour les services opérationnels et la notoriété et le savoir-faire pour les services à plus haute valeur ajoutée. Sur cette base, il est possible de détecter les services à développer en Picardie : il s'agit de la gestion-numérisation-stockage des archives, de l'ingénierie-études techniques, de la publicité-communication-marketing, du secrétariat-traduction-interprétation, de conseillers en stratégie-management et gestion financière ainsi que de l'informatique de gestion.
5. Les perspectives de développement en 2005 (figure ci-après) ne conduisaient pas à croire à de grands bouleversements ; mais certains services semblaient avoir un potentiel de développement à la fois interne et externe : la formation, la maintenance de matériel de production et les contrôles techniques. Par ailleurs, trois services avaient un potentiel de développement jugé très important : la recherche et développement à l'interne, la formation, la collecte et le traitement des déchets en externe.

Typologie des services selon leur potentiel de développement :



Source : Les services aux entreprises en Picardie, besoins et perspectives – INSEE – 2005

Localisation des prestataires choisis :

Les établissements choisissent leurs prestataires d'abord dans le même département, puis en Île-de-France
Part en % des établissements ayant recours à un prestataire, selon la localisation du prestataire principal

	Même département que l'établissement	Autres départements picards	Départements limitrophes à la région (1)	Île-de-France	France (2)	Étranger	Localisation des prestataires	
Réalisation et entretien des espaces verts	95,6	2,2	1,0	0,6	0,3	0,4	Proximité forte (> 74% des prestataires dans le même département que l'établissement)	Très bonne couverture régionale
Nettoyage	87,5	3,2	5,0	4,0	0,3	0,0		
Collecte et traitement des déchets	85,9	3,3	5,0	3,1	1,6	1,2		
Location de salles-organisation de séminaires-restauration d'affaires	84,5	3,0	2,3	7,4	1,7	1,2		
Gardiennage-sécurité-transports de fonds	79,5	3,8	6,5	7,4	2,8	0,0		
Transports de marchandises-messagerie	74,5	6,3	5,3	6,7	5,2	2,1	Proximité moyenne (entre 50% et 74% des prestataires dans le même département, les autres sont en Île-de-France)	Couverture régionale assez bonne
Location de véhicule et matériel	68,2	2,8	7,0	18,4	3,0	0,6		
Logistique-stockage-manutention	66,2	5,4	3,9	15,7	7,3	1,5		
Formation	62,3	7,2	8,3	17,5	3,2	1,5		
Comptabilité	61,1	4,6	9,4	17,6	5,7	1,6		
Contrôles-analyses et mesures techniques	59,7	7,8	10,5	11,6	7,0	3,5	Proximité faible (entre 34% et 49% des prestataires dans le même département et pratiquement autant en Île-de-France)	Services à développer en Picardie
Maintenance de matériel de production	57,2	4,5	11,5	13,8	7,0	6,1		
Recherche et sélection de personnel (hors intérim)	56,8	2,7	10,4	25,3	4,3	0,5		
Maintenance de matériel informatique	54,1	5,8	11,1	19,2	8,1	1,7		
Conseil juridique	50,5	4,6	11,1	27,9	5,2	0,7		
Gestion-numérisation-stockage des archives	46,1	6,3	6,6	31,8	6,7	2,5	Proximité liée à la politique de groupe ou de l'entreprise	
Ingénierie-études techniques	42,8	5,3	8,2	19,8	14,1	9,9		
Publicité, communication, marketing	41,2	2,3	9,2	36,5	7,5	3,3		
Secrétariat, traduction, interprétariat (y.c. télésecrétariat)	39,9	4,3	7,1	33,1	10,7	4,8		
Conseil en stratégie, management et gestion financière	35,5	5,0	12,2	31,6	10,7	5,0		
Informatique de gestion	34,8	4,7	14,9	29,2	12,5	3,8	Île-de-France en majorité	
Informatique industrielle	22,4	5,4	10,3	36,8	15,5	9,7		
Recherche et développement	18,1	6,9	8,9	29,3	19,9	17,0		
Traitement de l'information-veille technologique	17,6	5,4	14,8	40,9	13,4	8,0		
Centres relation-client	14,5	4,4	7,1	55,6	11,9	6,4		

(1) Nord, Pas-de-Calais, Ardennes, Marne, Eure, Seine Maritime
(2) Hors départements cités précédemment

Source : Les services aux entreprises en Picardie, besoins et perspectives – INSEE – 2005

2.3. Les créations d'entreprises en Picardie

Comme le souligne l'Insee Picardie dans une étude récente de 2008, la création d'entreprises joue un rôle majeur dans la dynamique économique. Une grande partie des nouvelles entreprises remplace des entreprises qui viennent de fermer. Une autre partie est constituée de nouveaux entrants sur leurs marchés respectifs qui stimulent la concurrence existante. À la marge, des pionniers créent des entreprises innovantes sur un marché en devenir, en développant leur produit et en le commercialisant. Ces dernières, qui représentent environ 3% des nouvelles créations chaque année, ont un fort impact sur la santé du tissu productif à long terme. Avec 68,6 créations d'entreprises pour 10 000 actifs contre 113,8 en moyenne pour la France en 2005, la Picardie est au dernier rang des régions françaises pour la propension à créer une entreprise. Par ailleurs, le taux de création picard est depuis une quinzaine d'années de un à deux points inférieurs à la moyenne nationale même si on observe un redémarrage depuis 2003.

Le profil régional explique sans nul doute une telle situation par ailleurs aussi observable dans d'autres régions analogues : le poids de l'industrie comme la ruralité joue en défaveur de la création d'entreprises. En effet, l'importance de l'industrie avec ses nombreuses structures de production de grande taille réduit le taux de création potentiel de la région tandis que la ruralité, comme d'ailleurs la petite taille des villes, ne favorise pas non plus la création d'entreprises.

Au contraire, l'attractivité de la périphérie parisienne et la présence des aéroports de Roissy et de Beauvais-Tillé amènent de nombreuses entreprises à s'installer au sud de la région dans les zones d'emploi du Sud-Oise, de Beauvais, de Compiègne et de Château-Thierry.

Dans un secteur toutefois, le profil régional semble un atout : il s'agit du conseil et de l'assistance qui a connu un réel essor puisque le parc d'entreprises a augmenté de 71 % en quinze ans. A l'origine de cette croissance, trois facteurs : le développement de l'externalisation des services annexes à la production, le recentrage sur le cœur de métier des entreprises et le développement des sociétés de service d'ingénierie informatique (SSII) ce qui conforte une observation antérieure, à savoir des liens assez manifestes en Picardie entre les services aux entreprises et le tissu industriel.

3. Quels potentiels de développement ?

Toute stratégie de développement a toujours intérêt à s'appuyer sur les forces internes du territoire concerné et sur ses avantages comparatifs par rapport aux régions limitrophes. Mais ce territoire constitue rarement un tout homogène, ce qui nécessite d'intégrer dans la réflexion les diversités, voire les disparités sous-régionales afin de construire une stratégie qui donne ses chances à l'ensemble de la région.

Dans le cas de la Picardie, tout indique que les potentiels de développement des services doivent être recherchés selon trois axes différents : au départ, des activités endogènes, en lien avec l'enseignement supérieur et la recherche implantée dans la Région et en cherchant à valoriser la situation géographique assez particulière de la Région. Nous nous limiterons ici à épinglez des secteurs ou des domaines « ressources » de potentialités.

3.1. Un potentiel en lien avec les activités endogènes

3.1.1. Les industries

L'économie picarde est toujours très **industrielle** (Insee Picardie, 2006). Son taux d'emploi dans l'industrie est de 23 % ce qui la place au second rang des régions françaises, à égalité avec l'Alsace

et derrière la Franche-Comté. Certes, elle a perdu de 1990 à 2005, 40 000 emplois alors qu'elle gagnait plus de 100 000 emplois dans les autres secteurs et plus particulièrement les activités tertiaires ; mais ces pertes et gains doivent être nuancés car ils sont partiellement liés à l'externalisation des services. Il y a donc sans doute encore du potentiel de développement dans les services aux entreprises.

Mais la structure des entreprises industrielles est assez singulière : près de 7 emplois sur 10 se retrouvent dans des firmes appartenant à des grands groupes dont 3 à des groupes dont le centre de décision se situe à l'étranger. Un tel fait résultant sans conteste de la situation de la Région au carrefour des échanges entre l'Ile-de-France et l'Europe du Nord pourrait la fragiliser en raison de la forte mobilité de certains de ces groupes. Cela ne semble par trop le cas, les établissements picards étant souvent plus petits qu'ailleurs et assez diversifiés. Toutefois en termes de services externalisés, c'est peut-être un handicap car les établissements appartenant à un grand groupe ont généralement tendance à recourir à des services internes aux groupes, souvent internationalisés. Il serait donc intéressant de mieux connaître le fonctionnement de ces grands groupes et leur stratégie en termes de recours à des services dits supérieurs.

Si la variété des activités industrielles semble un atout (tous les secteurs n'évoluant pas de la même manière), la concentration des activités dans les « produits intermédiaires » et/ou à faible valeur ajoutée est par contre un handicap en termes de développement des services supérieurs. Ce dernier passe donc sans doute par la conversion de certaines entreprises vers des productions de haute technologie et l'ouverture vers le marché mondial. Mais cette conversion semble freinée par le manque de qualification de la main-d'œuvre disponible. Se pose ainsi le problème non seulement de la formation initiale mais encore de la formation en cours de carrière ce qui donne aux services liés à la formation un grand potentiel de développement.

3.1.2. Les SPL et pôles de compétitivité

Comme dit précédemment, l'organisation en *cluster* ou SPL (Système Productif Local) apparaît incontestablement comme un facteur clé de l'innovation de services. Mais, cette dynamique va au-delà, l'innovation de service pouvant devenir un levier de développement du *cluster* et une locomotive pour toutes les formes d'innovation tant organisationnelles que technologiques pour l'espace où est localisé le *cluster*. Le développement de services supérieurs peut donc être favorisé par la présence de *clusters* ou SPL et surtout de pôles de compétitivité via un processus de mutualisation qui fait émerger des services spécifiques qu'aucune entreprise membre n'a les moyens de produire en propre et qui se traduit par des compétences nouvelles et des sauts de valeur qualitative.

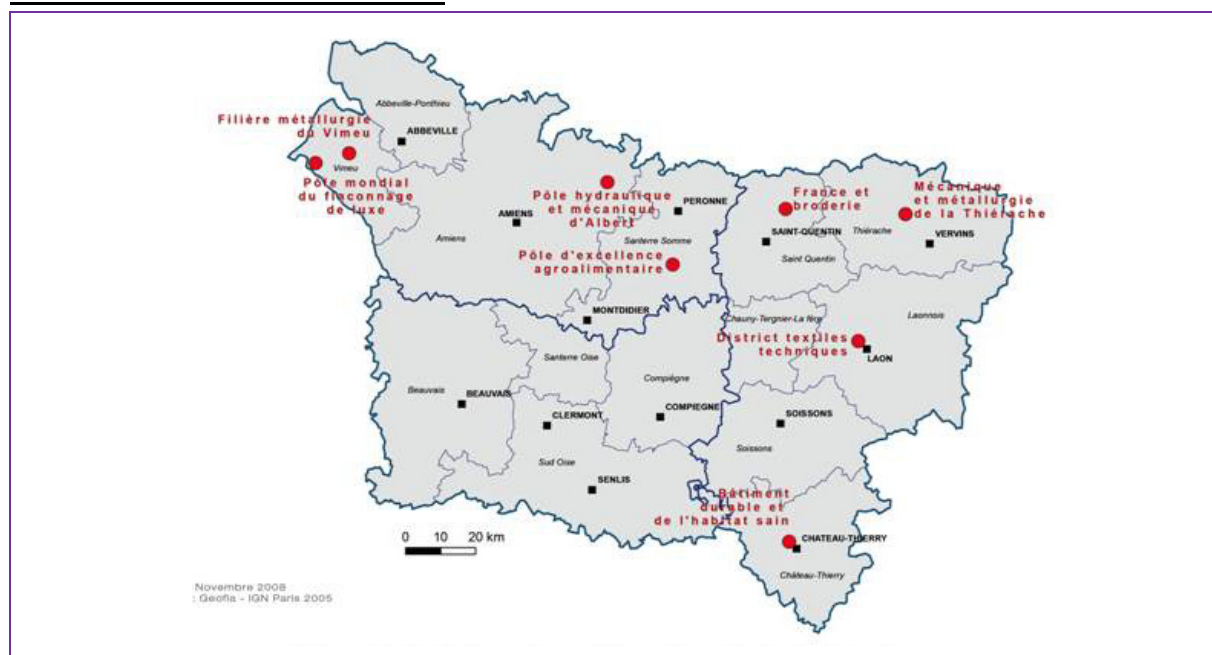
La Région compte huit **SPL** : cinq dans la Somme et quatre dans l'Aisne. Trois sont interrégionaux et deux ont une réputation mondiale (tableau et carte ci-après). Si certains regroupements d'entreprises industrielles apparaissent à première vue relevant de secteurs classiques, il faut toutefois dépasser ce premier diagnostic en cherchant à connaître le potentiel d'innovation de ces secteurs, principal facteur à la fois de leur développement futur mais aussi de leurs liens avec des services supérieurs.

Les SPL en Picardie :

DENOMINATION	DATE DE CREATION	PRINCIPALES CARACTERISTIQUES
SPL mécanique et métallurgie de la Thiérache	2000	Rassemble des entreprises spécialisées dans la métallurgie, le travail des métaux et l'équipement automobile.
Filière métallurgie du Vimeu	1999	Spécialisé dans les activités de la serrurerie, robinetterie et de la métallurgie légère
Pôle hydraulique et mécanique d'Albert (PHMA)	1999	Rassemble principalement les sous-traitants spécialisés dans l'aéronautique, l'hydraulique et la machine-outil.
Pôle d'excellence agroalimentaire ou SPL légumes	2005	Concerne les industries de l'agro-alimentaire, situées sur le territoire Santerre-Somme.
Pôle mondial du flaconnage de luxe de la vallée de la Bresle (Glass Valley)	1999	Rassemble les entreprises du secteur verrier (modeleurs, maquettistes, fondeurs, moulistes, fondeurs, verriers...). 75 % de la production mondiale de flacons de luxe pour la parfumerie, les spiritueux ou la pharmacie est produite sur ce territoire.
SPL bâtiment durable et de l'habitat sain (Globe 21)	2005	Rassemble 16 entreprises et une association et associe les organismes de recherche et développement du sud de l'Aisne à leur développement économique.
District textiles techniques (Club Tex)	2001	L'association Club Tex est un réseau d'entreprises spécialisées dans le textile technique, auxquels sont associées des unités d'enseignement et de recherche. En 2001, l'association Club Tex est labellisée SPL interrégional District Textiles Techniques.
SPL France et Broderie	2002	Ce SPL, interrégional, rassemble 250 entreprises du Cambrésis-Vermandois. Ces dernières créent et produisent 90 % de la broderie française.

Source : http://www.eco.picardie.net/carte.php?id_c=52

Localisation des SPL en Picardie :



Source : CRCI de Picardie

Par ailleurs, la Région compte deux **pôles de compétitivité**, labellisés « Pôles à vocation mondiale », qui permettent de développer et fédérer les liens entre PME, grands groupes, unités de recherche, laboratoires, centres de transfert de technologies et centres de formation autour de projets communs de recherche et de développement. Le pôle I-Trans sur la thématique des transports ferroviaires associe les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Le pôle Industries et Agro ressources, pour la valorisation alimentaire et non alimentaire du végétal, mobilise les régions Picardie et Champagne Ardenne. En outre, on relève aussi un pôle de compétitivité à vocation nationale : Up Tex qui se mobilise sur l'innovation textile, tant sur les matériaux que sur le développement des usages et applications. Ces projets ont une attache forte avec les territoires. Ces pôles, qui nous semblent relever de secteurs promis à un beau développement dans le cadre des mutations engendrées par la lutte contre le réchauffement climatique, devraient sans aucun doute générer des services nouveaux et profiter à leur tour des services ainsi créés. Dans ce cas aussi, il conviendrait de mieux connaître le fonctionnement actuel de ces pôles et d'en étudier le potentiel de développement. Il serait en outre utile de se pencher sur les relations de la Picardie avec les régions limitrophes puisque les deux pôles à vocation mondiale concernent aussi une région proche : où se trouvent les firmes motrices ?, où sont les centres de transfert et de formation ?, où sont localisées les unités de recherche intégrées dans ces pôles ?, quels sont les projets développés ? Etc. La Picardie est-elle active dans ces pôles ?, la Picardie profite-t-elle des retombées engendrées par ces pôles ?

3.2. Un potentiel en lien avec l'enseignement supérieur et la recherche

L'innovation et la formation sont aujourd'hui des facteurs importants du développement principalement dans les pays développés de plus en plus confrontés à la concurrence des pays émergents. D'où l'importance accordée à la recherche et à l'enseignement supérieur à la fois comme outil de formation mais aussi comme lieu de recherche tant fondamentale qu'appliquée.

Dans sa publication de 2006 intitulée *Picardie : Diagnostic et Perspectives*, l'Insee Picardie souligne que la recherche est une activité récemment implantée dans la Région et qu'elle ne représente qu'une faible part du PIB régional (1,1 %) et des effectifs nationaux (1,5 %). On y découvre aussi une prédominance du secteur privé où travaillent les deux-tiers des chercheurs et où sont investis plus de 80 % des dépenses globales, la recherche publique assez modeste étant concentrée autour des deux universités : l'Université Picardie Jules Verne à Amiens (UPJV) et l'Université de Technologie de Compiègne (UTC). En effet, la logique d'implantation des grands établissements publics de recherche n'a pas profité à la Picardie qui ne compte que deux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) : le CNRS qui dispose de cellules dans les deux universités et l'INRA à Estrées-Mont et Laon. Certes la Région compte cinq établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) : l'ADEME, l'ANVAR, l'INRAP à Amiens, le GRGM à Rivery et l'INERIS (Institut National d'Environnement Industriel et des Risques, qui a succédé à l'ancien centre CHERCHAR, lié aux Charbonnages de France) à Verneuil-en-Halatte. La thématique développée par cet établissement nous semble très porteuse dans le contexte actuel et futur au même titre que celle développée par l'INRA à savoir agriculture et environnement.

En termes de R&D privée, le Rapport *Stratégie régionale de l'innovation en Picardie* (2008) épingle principalement deux secteurs très proches des pôles de compétitivité à vocation mondiale : la mécanique et les agro-ressources/chimie verte. Le premier irrigue différentes filières : aéronautique, automobile, ferroviaire, équipement industriel et semble renforcé par la présence du CETIM déjà cité et de partenariats de ce dernier avec l'UTC. Dans le domaine des agro-ressources et de la chimie verte (valorisation alimentaire et agro-alimentaire), le même Rapport met en évidence plusieurs projets d'envergure développés par les entreprises de la Région et d'autre part un renforcement des centres de formation, de recherche et de transfert sur le thème de la chimie verte.

En ce qui concerne l'enseignement et plus particulièrement l'enseignement supérieur, le *Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Picardie* rappelle bien un problème majeur de la Région : alors que cette dernière a la chance d'avoir une des populations les plus jeunes de France (c'est la deuxième région sur base de ce critère), seuls 9,6 % des jeunes poursuivent dans l'enseignement supérieur contre 16 % en moyenne pour la France. Pourtant la Région dispose de deux universités dont l'UTC de Compiègne à recrutement national, de deux écoles d'ingénieurs

(l'ESIEE Amiens et l'IPLB-Institut polytechnique LaSalle de Beauvais), du Groupe Sup de Co Amiens (avec un institut d'administration et une école supérieure de commerce) et d'un centre de formation continue le CNAM Picardie). Mais cette offre ne semble pas assez structurée et souffre sans doute d'un déficit de notoriété. Face à ce déficit en termes de formation et de qualification dénoncé par de nombreux acteurs, renforcer la formation initiale et continue apparaît donc comme une action fondamentale.

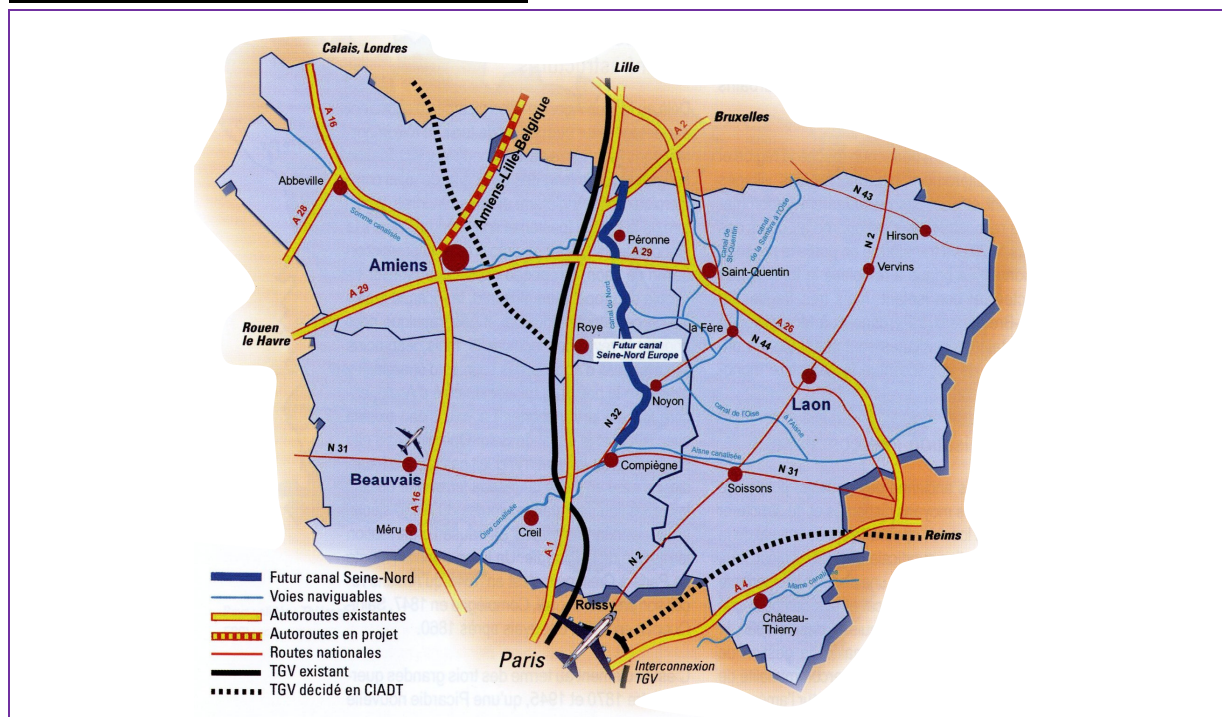
La carte, en page 76, reprend tous les centres d'enseignement supérieur, de recherche et de transfert en Picardie. On y voit bien la concentration sur Amiens, une certaine dispersion des activités dans l'Oise et le faible développement de tout le secteur dans l'Aisne.

3.3. Un potentiel en lien avec la situation géographique

La situation de la Picardie est sans conteste à la fois une force et une faiblesse.

En effet, comme déjà signalé précédemment, la Région est bien située à la croisée des grandes métropoles de l'Europe du Nord-Ouest et cette situation géographique est renforcée par de **grandes infrastructures de transport** (figure ci-dessous). En effet, outre l'autoroute A1 (Lille-Paris), la Région est traversée par l'A26-A29 (Reims-Rouen/Le Havre) et l'A16 (Calais/Londres-Paris) ainsi que dans sa partie sud par l'A4 (Reims-Paris). Elle est desservie par le TGV via la gare TGV Haute-Picardie et compte un aéroport à Beauvais. Les projets d'une nouvelle liaison TGV entre Paris et Londres passant par Amiens et d'une autoroute A24 reliant Amiens, Lille et la Belgique de même que le futur canal Seine-Nord-Europe devraient renforcer les potentialités d'ouverture de la Région et être favorables à son développement.

Les grandes infrastructures en Picardie :



Source : INSEE Picardie, 2006

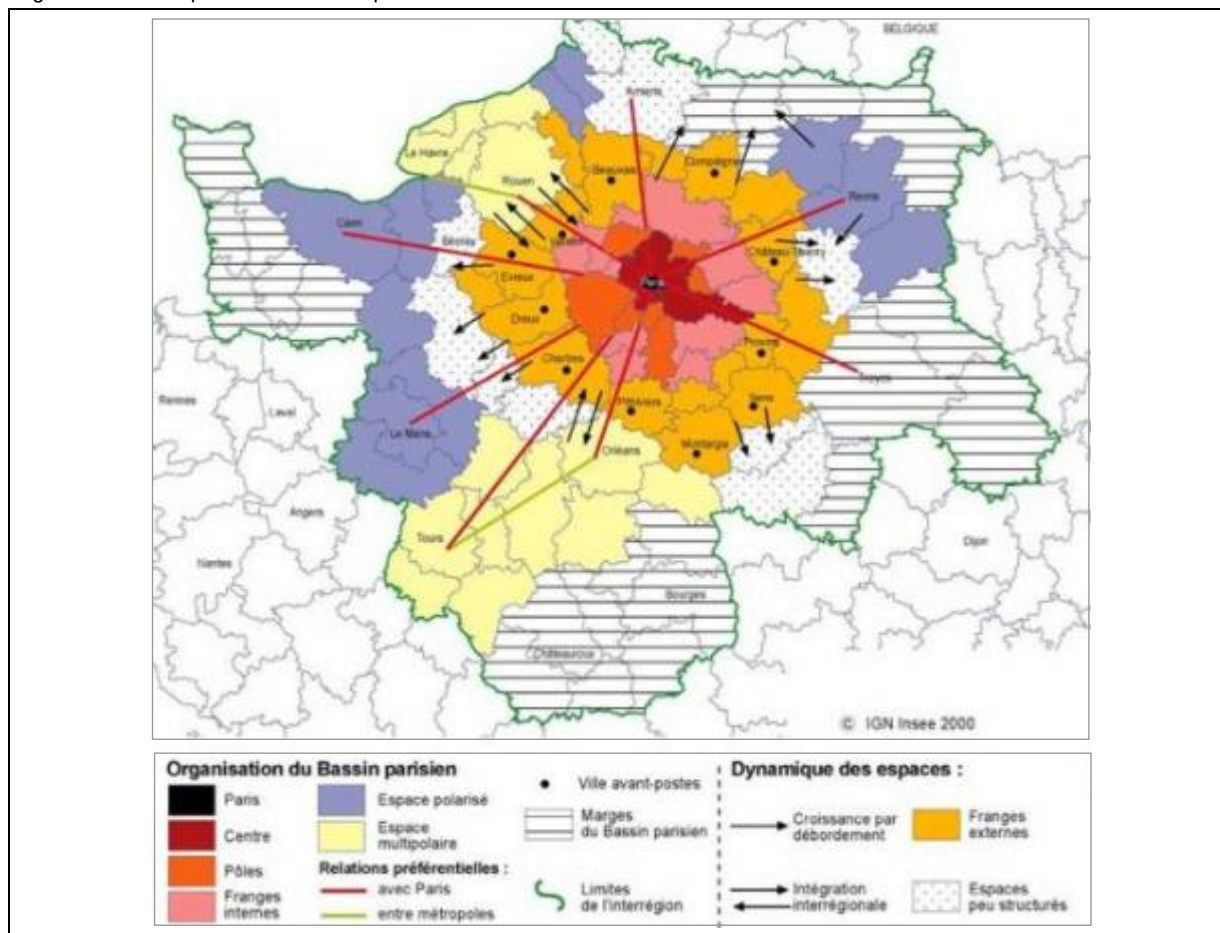
Mais c'est une « région d'entre deux, une région de passage, prise en tenaille entre deux régions puissantes », à la fois à l'échelle européenne (la Région parisienne au sud et les métropoles du Benelux, de Londres et de l'Allemagne au nord) et à l'échelle nationale (la même Région parisienne et le Nord-Pas-de-Calais (Projet SRADDT, 2009, p. 8). Elle est donc sous l'influence de régions proches

et d'abord et surtout de sa grande voisine du sud.

Pour F. Gilli (2005), la Picardie fait même partie du Bassin parisien que l'on peut assimiler à une région métropolitaine intégrée s'organisant autour de la capitale. Selon cet auteur, les déplacements quotidiens parisiens et l'existence de groupes industriels similaires à travers le Bassin plaident pour l'existence d'une région fonctionnelle intégrant plusieurs régions administratives. La Picardie arrive en troisième position en termes de population, derrière la capitale et la région Centre, et représente 9 % des 21 millions d'habitants du Bassin. C'est bien entendu le sud de la Picardie qui est surtout concerné par l'influence de Paris soit la zone d'emploi sud-Oise, où plus de 10 % des actifs vont travailler à Paris. Dans cette zone, on peut identifier des villes avant-postes c'est-à-dire des zones dans lesquelles la densité de l'emploi hors du centre est élevée, même si le centre d'emploi n'est pas forcément très important ; il s'agit de Compiègne, Château-Thierry, Beauvais et Soissons. On se retrouve ainsi dans une structure centre-périphérie qui interfère sur l'organisation de la région Picardie (carte ci-dessous) même si un réseau de métropoles d'importance inférieure structure l'espace qui les entoure et joue un rôle local significatif et si apparaissent des spécialisations économiques sous-régionales.

Des sous-ensembles régionaux autour d'une vaste région parisienne métropolitaine :

Organisation métropolitaine du bassin parisien



Source : F. Gilli, 2005

Une telle position peut-elle profiter à la Picardie, notamment en termes de transferts d'activités ? Pour répondre à cette question, nous utiliserons l'étude de F. Gilli et al. (2008) qui porte sur les transferts d'entreprises en 2003 et 2004 sur base des fichiers SIREN. On y découvre que, si ce sont les établissements de services aux entreprises qui sont les plus mobiles, les transferts ne profitent ni à la capitale qui présente le solde le plus négatif, ni aux pôles de l'agglomération parisienne qui présentent un solde aussi négatif, ni aux pôles plus éloignés de plus de 5 000 emplois (comme Amiens) mais bien aux communes rurales et périurbaines. Mais il existe de grands contrastes sous-régionaux, les

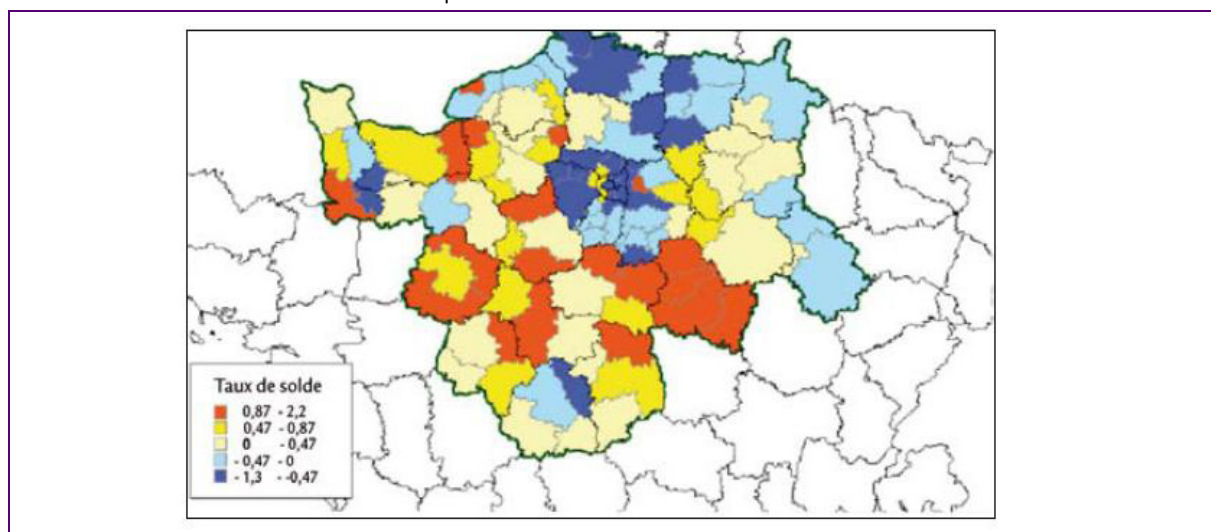
transferts profitant beaucoup plus au sud-ouest et à l'est du Bassin parisien (où de nombreux liens interurbains complètent les relations directes que chaque grande agglomération entretient avec Paris, en plus de la relation de proximité) qu'au nord qui présente une structure beaucoup plus cloisonnée où seul Reims parvient à y développer un réseau d'ampleur régionale, dont la ville est le seul point d'entrée et de convergence. Un tel résultat issu d'analyses sur deux années seulement interpelle sans aucun doute et n'est pas expliqué par les auteurs de l'étude ; il mériterait dès lors des compléments d'analyse.

Par ailleurs, même si l'influence francilienne reste déterminante, les influences des autres régions voisines ont aussi progressé et se sont diversifiées (flux domicile-travail, installation de nouveaux résidents, implantation d'activités, flux de marchandises ...) et sont particulièrement sensibles aux marges de la Région : influence de Reims sur le Laonnois et le sud de l'Aisne, du Nord-Pas-de-Calais dans la frange nord de la région et de la Haute-Normandie dans la frange est, ce qui rend le territoire picard de plus en plus interdépendant des territoires voisins (Projet SRADDT, 2009, p.15-19).

Cette interdépendance offre-t-elle un avantage comparatif à la Picardie en termes de services ? La réponse n'est pas facile à donner car on manque de données précises. A notre sens, cela ne semble pas encore aujourd'hui un avantage, la Picardie restant beaucoup sous l'influence de ses voisins les plus forts mais cette situation pourrait changer si la Région était capable de développer des services plus spécifiques, en s'inscrivant davantage dans des réseaux extrarégionaux cherchant de la sorte à profiter d'un « bassin de consommation à 360° » (*Ibidem*, p. 43-58). Mais cela implique à notre sens de s'appuyer d'abord sur des atouts endogènes ce qui renforce notre conviction de la nécessité d'une politique forte régionale axée sur les atouts internes.

Taux de solde des salariés travaillant dans les établissements transférés :

Établissements entrés / sortis de la zone d'emploi



Source : F. Gilli et al, 2008 d'après données INSEE, SIREN et DADS

4. Réflexions à l'échelle intra-régionale

4.1. Un cadre de vie de qualité

La région est dotée d'un riche patrimoine historique et naturel qui constitue sans conteste un atout d'autant plus que ce patrimoine est situé non loin de régions à forte densité. Cet atout est déjà aujourd'hui valorisé via le tourisme et les loisirs mais il pourrait l'être davantage dans le cadre du développement économique. Chacun sait en effet que beaucoup d'entreprises surtout de produits ou de services avancés recherchent pour y implanter leurs nouveaux établissements non seulement des cadres de travail adéquats mais encore des cadres de vie de qualité. Disposer de cathédrales ou

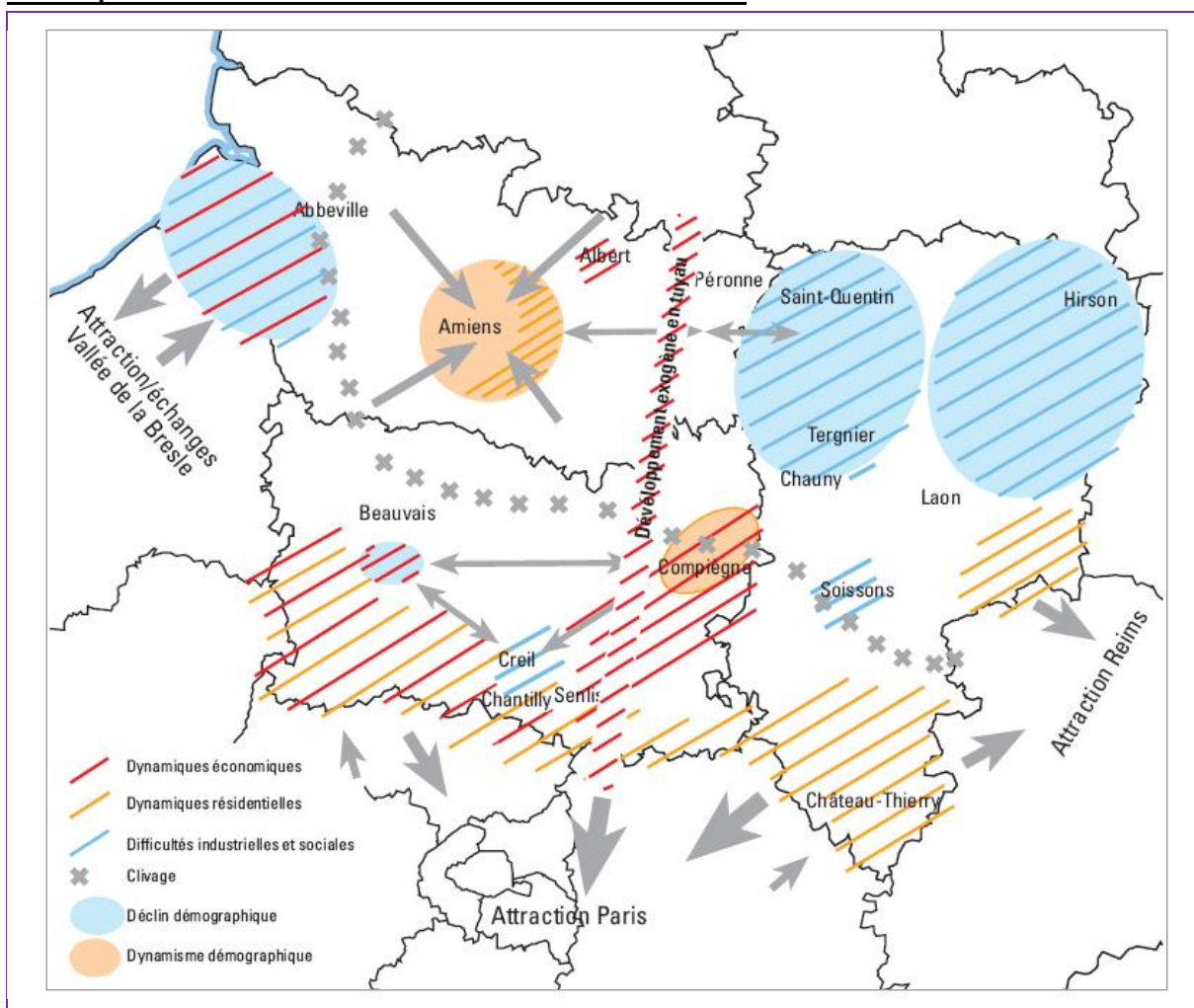
d'abbayes et surtout de très beaux espaces naturels préservés (64 000 ha au total) combinant forêts et marais est dès lors un avantage comparatif important qu'il conviendrait de mieux faire connaître et de mieux valoriser.

En outre, si la Région est d'abord rurale (76 % de la population vivent dans des communes de moins de 2 000 habitants contre 60 % des Français), elle est dotée d'un réseau de villes moyennes et petites qui maillent assez fortement le territoire offrant à ses habitants et aux territoires ruraux proches les services de base nécessaires alors que les plus grandes villes (Amiens d'abord et les quatre autres agglomérations de plus de 70 000 habitants : Beauvais, Saint-Quentin, Compiègne et Creil) peuvent apporter des services aux personnes un peu plus élaborés.

4.2. Mais de fortes disparités de fonctionnement sous-régionales

Toutefois, comme l'indique bien C. Renne (2006), à qui nous empruntons la description reprise dans les trois paragraphes ci-dessous, les évolutions de population et d'emploi observées au cours des quarante dernières années révèlent **quatre grands types de dynamiques** qui sans conteste sont à l'origine de **fortes disparités régionales** bien mises en évidence sur la figure ci-après. On y observe en effet quatre grands types de régions situées de part et d'autre d'un couloir nord-sud le long de l'autoroute A1 correspondant à un axe de dynamisme économique exogène et d'un axe est-ouest marquant le clivage entre le nord et le sud de la région.

Les disparités de fonctionnement du territoire en Picardie :



Source : INSEE Picardie, 2006

Le sud de la région bénéficie pleinement de la dynamique résidentielle induite par la proximité de l'Île-de-France. Si au **sud-est**, la zone de Château-Thierry est dans une dynamique purement résidentielle, la zone au **sud-ouest** qui s'étend jusqu'à Senlis, à l'exception de Creil, bénéficie également d'un dynamisme économique influencé par l'Île-de-France. Par ailleurs, le long de la vallée de l'Oise, la zone située autour de Compiègne est entrée dans un cercle vertueux de croissance, avec une augmentation de la population active et de l'emploi essentiellement endogène ; il en est de même de la zone autour de Beauvais.

Au **nord-ouest**, la zone du Vimeu affiche certes un dynamisme économique propre mais sa spécialisation dans des industries traditionnelles concurrencées et son déclin démographique en font une zone à risques. Quant à la ville d'Amiens, elle bénéficie d'un dynamisme démographique et induit une dynamique résidentielle sur les communes situées à sa périphérie. Le rayonnement d'Amiens s'arrête aux limites du département de la Somme. À l'est d'Amiens, Albert bénéficie de l'essor des activités aéronautiques liées à Airbus.

Dans le quart **nord-est** apparaissent deux zones caractérisées à la fois par un déclin démographique et des difficultés industrielles : la Thiérache dont la baisse prononcée de l'emploi et de la population active est ancienne et une zone allant de Saint-Quentin à Chauny en difficulté depuis la crise industrielle des années 70. Située sur un axe de peuplement et de communication s'étendant du nord au sud et caractérisée par la présence d'activités tertiaires, cette dernière zone recèle des potentialités de développement dont pourrait profiter par effet d'entraînement la Thiérache. Au sud-est de Laon se dessine une zone à dynamique résidentielle bénéficiant de l'attraction de Reims.

De tels contrastes suscitent une interrogation assez classique en matière de développement : peut-on interférer sur ces tendances lourdes et tenter à travers des politiques ciblées de réduire les disparités ? En ce qui concerne les services supérieurs, la question est plus cruciale encore sachant que ces services, plus que d'autres, ont tendance à se concentrer dans l'espace et à rechercher des polarités urbaines et leurs abords immédiats. Le travail mené dans la partie suivante sur la situation actuelle des services supérieurs en Picardie par Pays se veut une base de réflexion pour des actions sous-régionales (voir annexe).

C : BILAN ET PROPOSITIONS

1. Bilan AFOM

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ° Tissu productif développé externalisant des services ° Main-d'œuvre jeune disponible ° Carrefour d'échanges entre l'Île-de-France et l'Europe du Nord-Ouest ° Grandes infrastructures de transport reliant bien la Région aux régions limitrophes ° Riche patrimoine bâti et naturel ° Un maillage de petites villes et une imbrication ville-campagne favorisant une certaine qualité de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ° Forte tradition industrielle freinant souvent la création d'entreprises ° Déficit en termes de recherche publique ° Déficit en termes de formation et de qualification ° Région sans grande autonomie économique, notamment en services supérieurs ° Réseau favorisant davantage la traversée que les liens intra-régionaux ° Patrimoine peu valorisé à des fins de développement économique ° Région de faible densité sans métropole importante et des consommations énergétiques résidentielles supérieures à la moyenne française
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ° Deux pôles de compétitivité de niveau mondial dans des secteurs appelés à se développer ° Nouvelle liaison TGV prévue entre Paris et Londres ° Futur canal Seine - Nord - Europe ° Projet logistique sur la base militaire de Laon intégrant une plate-forme sécurisée sous douane et un incubateur technologique dédié à la sécurité ainsi qu'un centre européen de management et de logistique de crise ° Une nouvelle économie en lien avec le changement climatique (des relocalisations plus proches des marchés et le développement d'une économie des fonctionnalités) 	<ul style="list-style-type: none"> ° Renforcement de la métropolisation réduisant encore l'autonomie régionale en termes de services supérieurs ° Accélération des délocalisations d'activités des grands groupes

Source : B. Mérenne-Schoumaker, SEGEFA

2. Propositions

2.1. Domaines à prospecter pour favoriser le développement des services supérieurs

Les services étant des activités intermédiaires très liés à l'appareil productif ainsi qu'à la population d'un territoire ou à ses avantages comparatifs (B. Mérenne-Schoumaker, 2008), tout indique, à l'issue de ce qui est relevé précédemment, que pour développer les services supérieurs il faut s'appuyer sur trois domaines spécifiques (les pôles de compétitivité, le tissu productif local et bien sûr la recherche et la formation) et trois spécificités territoriales (l'image verte de la région, sa situation géographique et les infrastructures de transport).

2.1.1. Trois domaines à activer

Comme dit précédemment, soutenir l'innovation et s'inscrire dans des réseaux nationaux et internationaux apparaît comme une stratégie majeure. Comme il est impossible d'intervenir dans tous les secteurs, l'idéal est de s'appuyer sur des points forts déjà bien identifiés et partiellement développés que sont les **trois pôles de compétitivité**. Parmi eux, l'axe principal semble être la chimie verte car il a l'avantage de reposer sur des activités qui ont toujours fait la réputation de la région, à savoir les agro-ressources, tout en les orientant vers des marchés émergents basés sur l'utilisation de tous les composants de la plante à des finalités industrielles et innovantes. En outre, les partenaires sont bien identifiés¹⁵.

Au-delà des pôles de compétitivité et en lien parfois avec eux, il faut aussi favoriser le développement de l'ensemble du **tissu productif local** déjà mis en réseau via les SPL et plus particulièrement les filières « propres », les éco-matériaux et la construction durable bien en adéquation avec l'image verte de la Région. On y retrouve aussi l'agriculture avec à la fois des productions végétales et animales, des produits alimentaires et non alimentaires.

De même, il faut s'appuyer sur le réseau technopolitain déjà en place qui intègre notamment le pôle de recherche du Griffon à Laon, Picardie Technopôle à Amiens et le parc technologique des rives de l'Oise à Compiègne.

Par ailleurs, le développement de la Région et de ses services supérieurs passe non seulement par un renforcement de la **recherche** via les pôles de compétitivité et le tissu productif local mais encore via les deux universités qui ont sans conteste du potentiel, des « pépites » comme le souligne le Rapport *Stratégie régionale de l'innovation en Picardie* déjà cité qui met aussi en évidence des secteurs déjà reconnus à l'UTC (biomécanique et génie biomédical, génie enzymatique, génie des procédés, automatisme et informatique, mécanique acoustique et matériaux) et l'UPJV (chimie des sucres et chimie des solides, immunologie, mathématiques appliquées et sciences politiques). Cela suppose de renforcer les liens avec le CNRS et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et de chercher à accroître la dimension internationale et la mise en réseau des acteurs tant publics que privés. En matière médicale, il serait sans doute aussi utile de mieux intégrer l'hôpital d'Amiens au réseau, un grand hôpital étant souvent un ancrage important pour la RD dans le domaine médical.

En outre, il convient d'accroître le niveau de **formation** et de mieux structurer l'offre de l'enseignement supérieur. Le *Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Picardie* (2008) propose de ce point de vue trois axes d'action : - démocratiser l'accès des Picards à l'enseignement supérieur, - valoriser les établissements picards et développer l'offre de formations supérieures et - structurer la recherche et les synergies avec l'enseignement.

¹⁵ « La chimie verte : les enjeux et le positionnement de la Picardie », CARMEE

2.1.2. Trois spécialités territoriales à mieux valoriser

A la lumière de tous ce que nous avons pu lire sur la Picardie, trois traits spécifiques semblent sans aucun doute des atouts pour un développement de nouveaux services à condition de mieux exploiter ces avantages comparatifs. Il s'agit de **l'image verte de la région et sa qualité de vie**, de sa **situation géographique** et de ses **infrastructures de transport** présentes et à venir.

Nous ne développerons guère ces trois aspects bien traités par le SRADDT (2009). Nous nous contenterons de souligner qu'il s'agit d'atouts bien en phase avec les nouvelles contraintes du développement territorial mais que ces trois aspects, comme nous l'avons déjà dit, ne pourront servir le développement que s'ils sont réellement valorisés sous leur facette « atouts » car ils peuvent aussi être des freins au développement.

2.2. Stratégies à conforter

En vue de ne pas disperser les efforts, il nous semble que trois grandes stratégies déjà largement mises en œuvre peuvent être considérées comme le point d'appui du développement des services supérieurs en Picardie.

- **Le renforcement des réseaux entre les acteurs de l'innovation**

La Région a déjà bien réfléchi à sa stratégie régionale en matière d'innovation. Le Rapport de 2008 en témoigne (voir document en annexe) puisque on y découvre trois priorités : Focalisation, Emergence et Projets et sept axes stratégiques dans lesquels on retrouve les grands secteurs structurants : mécanique/matériaux/fibres, agro-ressources/chimie verte, transport-multimodalité / logistique ainsi que des secteurs émergents comme le bâtiment durable ou la maîtrise des risques et de l'environnement.

Il faut à présent mettre en œuvre ces propositions ce qui implique à notre sens un renforcement des réseaux notamment entre la recherche publique et le monde des entreprises. Une piste à prospecter est le développement de « cellules d'interface » qui viserait à favoriser les contacts entre les entreprises et les unités de recherche à l'échelle régionale mais aussi à l'échelle nationale et même internationale en se focalisant sur des secteurs forts¹⁶.

Cette cellule Interface pourrait jouer le rôle de l'Agence Régionale de l'Innovation (ARI) ou, si cette dernière est déjà créée, renforcer le rôle de cette dernière, car les missions imaginées pour cette ARI dans le Rapport de 2008 nous semblent très proches.

- **La poursuite du développement de l'offre en formation supérieure**

Le *Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Picardie* (2008) a bien identifié les enjeux mais aussi les orientations et les pistes d'action en matière de formation au niveau de l'Enseignement supérieur.

- **La poursuite de la mise en œuvre des déclinaisons opérationnelles du SRADDT**

Le SRADDT crée à notre sens un cadre territorial propice à un développement durable et stratégique.

¹⁶ Une telle structure a été créée il y a 20 ans à l'Université de Liège avec l'aide de la Région wallonne et de l'Union européenne et a été un formidable outil de développement non seulement pour les entreprises régionales mais aussi pour la recherche à l'Université à la fois fondamentale et appliquée qui est ainsi à l'origine de plus de 80 spin-off dont 60 toujours en vie. L'interface s'est aussi beaucoup impliquée dans les pôles de compétitivité et même dans la mise en place de nouveaux programmes de formation.

3. Les atouts et signaux faibles en Picardie

Cette partie présente les principaux signaux faibles et tendances observés sur le territoire picard, et qui peuvent être considérés comme des prémices de développement de nouveaux services supérieurs dans les territoires et qui doivent être encouragés.

3.1. Dans l'Aisne

Le département de l'Aisne, le plus rural de la région Picardie, ne présente pas de grand pôle économique bien doté en services supérieurs. Néanmoins, plusieurs signaux faibles, qui méritent de s'y intéresser, sont identifiables.

3.1.1. Les actions d'un groupe d'acteurs

- **La cité de l'image à Saint-Quentin** : La Cité de l'Image de Saint-Quentin est un studio de « motion capture », autrement dit un studio qui permet d'améliorer la qualité des images de synthèse.
- **La cité du logiciel libre à Soissons** : Les logiciels libres (ou « open source ») sont des logiciels dont la licence est libre donc tout un chacun peut l'utiliser sans contrepartie financière. Située au Parc Gouraud de Soissons, cette cité inclut notamment Intelli'n. Ce dernier est un regroupement de 10 entreprises SS2I et a vocation à s'orienter vers les logiciels libres. Intelli'n est très impliqué dans les activités d'E-Learning (apprentissage à distance via Internet) et de Télé apprenante (même chose mais avec une chaîne de télévision spécialement dédiée). Notons que deux des partenaires de ce groupement sont spécialisés dans le E-Learning interactif avec Comptalia. Comme son nom le laisse supposé, celui-ci est spécialisé dans les formations de comptabilité. Actuellement, Intelli'n recherche des partenariats universitaires sur l'ingénierie de formation, et sur le déploiement et l'articulation des outils Open Source. Notons qu'aujourd'hui, le secteur des logiciels libres connaît une croissance annuelle de 60% environ. Par ailleurs, le cheval de bataille d'U-Team est la formation aux logiciels libres. Dans ce cadre, U-Team fédère quelques entreprises de la Somme telle que l'Imprimerie Carré à Fressenville.
- **La valorisation des pôles Up-Tex et IAR et de l'INSET** : Une partie des entreprises locales ont peu de visibilité sur les activités de ces différentes structures. Or, Up-Tex et IAR sont bien là pour les entreprises. De plus, mieux valoriser l'INSET permettrait d'essaimer des retombées sur le territoire. Dans l'Aisne comme dans le reste de la Picardie, il existe en effet une certaine imperméabilité entre les centres de recherche tels que l'INSET et le territoire.
- **Le cercle des marques N&Co** : Ce cercle des marques regroupe une dizaine d'entreprises de l'Aisne travaillant notamment dans les secteurs de la mode, du design et du haut de gamme. Les objectifs de ce club sont de faire connaître le département et les entreprises relevant du club par l'intermédiaire d'évènements ; et de créer des liens entre les différents membres.

3.1.2. Les activités des entreprises

- **Les activités d'intermédiations financière et d'assurance** : Ce sont des activités relativement bien développées dans l'Aisne. Toutefois, peu de cadres, relevant de ces métiers, habitent dans le département voire dans la région.
- **Le projet de centre logistique à Laon (friche militaire de Couvron)** : A partir de 2014, les Etats-Unis imposeront de scanner les conteneurs arrivant à leurs frontières. Ce futur centre a pour objectif de saisir cette opportunité de développement de services logistiques innovants à plus forte valeur ajoutée. S'il se concrétise, ce projet pourrait de plus être doté d'un incubateur technologique dédié à la sécurité (pour la mise au point et la fabrication de scanner) et d'un centre européen de management et de logistique de crise (crise humanitaire par exemple).
- **La zone d'activité du Griffon** : L'objectif de cette zone est de développer les services à haute valeur ajoutée, notamment ceux liés au pôle IAR et à l'INRA.

3.1.3. Les tendances

- **L'arrivée de ménages parisiens** : L'arrivée de plus en plus importante de ménages parisiens est observée dans le Sud du département. Notons à titre d'illustration qu'un tiers environ des pilotes de la compagnie aérienne Air France habitent dans le sud de l'Aisne. Cette tendance est certes encore très marginale en comparaison du Sud de l'Oise, mais a déjà eu des répercussions sur l'activité économique sur ce territoire. Ainsi, le Pays du Sud de l'Aisne a enregistré une très forte progression des activités immobilières ces dernières années.

3.2. Dans l'Oise

3.2.1. Exploiter la présence de l'UTC

- **Via la création de pépinières d'entreprises**
- **Valorisation de la recherche et spin-off** : La valorisation de la recherche est un enjeu fort auquel il est possible de répondre par la création de spin-off. Les spin-off sont des entreprises créées à partir des laboratoires universitaires. Elles permettent de valoriser économiquement les activités scientifiques ou les résultats de la recherche de l'université. De plus, les spin-offs apportent une contribution à l'activité économique locale (en termes d'emplois, de développement de compétences scientifiques de haut niveau, etc.).

3.2.2. Autour de Creil

- **Institut des Métiers de la Ville** : Cet Institut sera dédié à la formation des salariés des secteurs public et privé aux métiers des services liés à l'environnement et à la gestion urbaine.

- **Projet d'éco-quartier à proximité de la gare** : Le quartier Gournay de Creil va être refondu dans les années à venir. Cette zone, contre la gare ferroviaire, était auparavant occupée par des industries. Elle sera requalifiée avec des habitations et des locaux destinés à des entreprises. Ce quartier a l'avantage d'être tout proche de la gare et donc facilement accessible depuis le reste de la Picardie et depuis Paris. Sa reconstruction tentera d'être « durable ».
- **Emergence possible de start-up en lien avec la présence de l'INERIS** : Les start-up sont des entreprises en construction, en phase de développement d'un produit et en recherche de partenaires (techniques, professionnels, etc.).

3.2.3. Mieux valoriser les pôles de recherche (INERIS, CETIM, etc.)

- **Enjeux des start-up** : Les start-up sont un lien essentiel entre la recherche et la transition de celle-ci vers une application.

3.3. Dans la Somme

- **La santé : un potentiel à exploiter ?** Le centre hospitalier universitaire (CHU) d'Amiens est doté d'une certaine renommée sur plusieurs spécialités et notamment concernant la chirurgie maxillo-faciale. D'ailleurs, dans ce cadre, l'Institut « Faire Face » devrait voir le jour en 2013 à Amiens. Notons que la ville est très présente dans la recherche et le développement de nouvelles technologies dans la chirurgie de la face. Notons que l'UPJV présente une surreprésentation (par rapport à la moyenne nationale) d'étudiants inscrits en médecine. En effet, pour l'année scolaire, 14,3% des étudiants de l'UPJV étaient inscrits en médecine contre seulement 11% en moyenne en France. Ceci traduit notamment un certain attrait pour cette filière en région.
- **La montée en puissance des usages numériques, un potentiel à faire évoluer** : Aujourd'hui, le secteur du numérique connaît une très forte croissance (+6% par an) et la demande en haut débit double tous les 18 mois. Les entreprises travaillant pour les usages numériques sont aisément délocalisables. De fait, si Amiens peut attirer de nouvelles structures, la ville peut aussi en perdre si l'offre ne correspond plus à la demande. Le développement des usages numériques peut notamment passer par la création d'un Institut ou d'un centre de recherche dédié. Par ailleurs, l'implantation de nouvelles entreprises ou le déploiement de celles déjà implantées nécessite une adaptation des cursus (notamment de l'ESIEE). Aujourd'hui, l'implantation de nouvelles entreprises telle que Logica réclame des qualifications élevées (type ingénieur) qu'il n'est plus possible de combler par une formation de demandeurs d'emplois. Une montée en puissance d'Amiens dans le secteur des usages numériques suppose donc par exemple d'attirer des actifs qualifiés en région ou de former de jeunes picards.
- **Projets pouvant être « rayonnant » dans le reste de la Somme** : Ceux sont notamment l'activité Aérople de Picardie à Albert (création en cours d'un pôle de services aéroportuaires avec de la maintenance innovante, etc.), une pépinière d'entreprises sur les énergies renouvelables à Oust-Marest (dans le Vimeu) et Boréalisa à Amiens.

3.4. Sur l'ensemble du territoire

- **Les opportunités sur les nouvelles technologies :** Pour les activités liées aux NTIC, l'entreprise n'a pas besoin d'être à côté de ses clients. Elle n'est donc pas obligée de s'installer à proximité et peut choisir une zone un peu plus éloignée (mais qui offre l'avantage d'un foncier et de salaires moins élevés). En outre, les difficultés de recrutement de cadres expérimentés que connaissent ces zones ne constituent pas un élément bloquant à l'implantation. En effet, pour ces secteurs qui évoluent très vite, les jeunes diplômés (aux connaissances « neuves ») sont souvent des profils plus intéressants que des personnes avec de l'expérience. Enfin, notons qu'en Picardie, il existe des opportunités concernant les SS2I, et dans les images 3D et la fibre optique. Elles nécessitent toutefois un développement des formations en informatique (sur Amiens en particulier).
- **Développer l'offre culturelle :** Développer les services moteurs n'est pas suffisant, il faut également offrir des services aux particuliers qui incitent ces derniers à s'installer durablement en Picardie. Ainsi, il est possible de prendre l'exemple du CETIM ou de l'INERIS dont la plupart des salariés habitent en région parisienne. Ainsi, en sera-t-il de même, par exemple, pour la future relocalisation du siège de l'ONF de Paris vers Compiègne ? il faut créer un cadre où peuvent vivre les salariés.
- **Appuyer les investissements humains :** Favoriser l'aide à l'embauche de cadres sur une certaine période (ce qui est peut-être plus efficace que des aides matérielles).
- **Attirer le « back-office » de grands sièges sociaux parisiens :** Est entendu par back-office, les fonctions de gestion qui n'ont par nature pas de relations directes avec les clients et qui de fait n'ont pas besoin d'être proche géographiquement des clients. Dans ce cas, il faut une offre : une réserve de capacité ou des pratiques. Par exemple, la ville de Compiègne a des pratiques et un réseau de partenariats localement avec des investisseurs, des entreprises, etc. qui lui permettent d'être réactive. Ceci peut passer par la construction d'une stratégie de marketing territorial ciblé.

PARTIE 2 : L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

L'enseignement supérieur regroupe l'ensemble des formations post-Bac, quelque soit le type d'établissement (privé ou public) et de diplôme (formation à distance, initiale, en alternance, etc.). La Picardie comptait un peu plus de 41 000 étudiants dans l'enseignement supérieur pour l'année scolaire 2008/2009, ce qui la positionne en 17^{ème} région parmi les 22 de France métropolitaine.

La Recherche & Développement concerne l'ensemble des structures publiques (INERIS, Université, etc.) ou privées (Valeo, etc.). La R&D en région représentait en 2006 un peu plus de 5 000 emplois et une dépense de 555,9 millions d'euros. La Picardie n'est pas un grand territoire de R&D mais se démarque néanmoins dans plusieurs domaines, et notamment ceux des « traitements des produits agricoles et alimentaires » et « matériaux-métallurgie ».

A : DIAGNOSTIC SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN PICARDIE

1. Pourquoi aborder l'enseignement supérieur ?

L'enseignement supérieur contribue au développement d'une région. Il a en effet une incidence forte sur le territoire :

- **L'enseignement supérieur a un impact économique substantiel au niveau local.** Les établissements sont également des employeurs, des clients de services locaux mais aussi des fournisseurs de biens et services. De leur côté, les étudiants sont aussi des consommateurs. A titre d'illustration, la ville de Reims estime entre 20 et 25 millions d'euros par an les retombées économiques liées à l'arrivée de 1 800 étudiants dans la nouvelle filière de Sciences Po (sommes injectées dans l'économie locale, soit les commerces, les animations, l'offre culturelle, etc.).
- **L'enseignement supérieur contribue à la notoriété et à l'attrait d'une région.** Il est vu comme un avantage comparatif de poids pour les villes, car susceptible de créer des activités nouvelles où le capital humain est important et de moderniser les activités existantes. L'enseignement supérieur attire également les entreprises grâce à des liens avec l'école ou les laboratoires de recherche des écoles ; en raison du souhait d'une entreprise de se situer à proximité d'une école formant des jeunes diplômés correspondant à ses besoins, etc.
- **L'enseignement supérieur renforce le capital humain.** En effet, il attire de nouvelles compétences en région (même si une partie repart à l'issue de ses études), il stimule les jeunes à poursuivre leurs études notamment dans leur région, il permet de perfectionner la main-d'œuvre locale *via* la formation tout au long de la vie.
- **L'enseignement supérieur stimule la recherche publique** au travers de laboratoires de recherche dans les établissements.

Il apparaît donc incontournable d'enrichir l'enseignement supérieur en Picardie, et ce malgré un exode important des étudiants une fois diplômés¹⁷. Les relations entre offre de formations supérieures et emploi dépassent très souvent le cadre régional. Si l'on prend l'exemple de l'UTC, plus de 80% de ses

¹⁷ Entre 2002 et 2007, le nombre des 17-25 ans a reculé de 1,5% en région tandis qu'il a progressé de 1,4% à l'échelle de la France (source : Atlas Régional 2007/2008, édition janvier 2009, MESR). Par ailleurs, la Picardie est de plus en plus une zone où l'exode des jeunes diplômés est la plus importante

étudiants n'étaient pas domiciliés en Picardie avant leur arrivée dans cette école pour l'année 2005¹⁸. Il apparaît donc normal que certains d'entre eux repartent dans leur région d'origine à l'issue de leur étude. Par ailleurs, pour un ingénieur nouvellement diplômé, le champ de recherche pour un premier emploi couvre généralement la France entière plutôt que les frontières picardes. L'exode des jeunes diplômés apparaît donc comme un « mal nécessaire », et le problème pour la région picarde est plutôt la difficulté à attirer des jeunes diplômés venant d'autres régions.

2. L'enseignement supérieur d'aujourd'hui en Picardie

2.1. Présentation

Les établissements d'enseignement supérieur implantés en Picardie sont les suivants :

ETABLISSEMENTS*	IMPLANTATION	EFFECTIFS EN 2007/2008
ESAD (Ecole Supérieure d'Art et Design)	Amiens	142 inscrits
ESCOM (Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale)	Compiègne	300 inscrits environ (hors classes préparatoires)
ESIEE (Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electrotechnique et Electronique)	Amiens	629 inscrits
IPLB (Institut Polytechnique LaSalle Beauvais)	Beauvais	1 253 inscrits
IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres)	Amiens, Beauvais et Laon	2 000 inscrits
Groupe Sup de Co. (ESC et ISAM)	Amiens	1 100 inscrits environ
UTC (Université de Technologie de Compiègne)	Compiègne	3 334 inscrits
UPJV (Université de Picardie Jules Verne)	Amiens, Beauvais, Creil, Saint-Quentin, Laon et Soisson	20 334 inscrits (y compris CNAM, CHU, INSSET et IUT)
- Dont CNAM (Centre National des Arts et Métiers)	Amiens, Beauvais, Compiègne, Laon, Nogent-sur-Oise et Saint-Quentin	nd
- Dont CHU (centre Hospitalier Universitaire)	Amiens	3 241 inscrits
- Dont INSSET (Institut Supérieur des Sciences et Techniques)	Saint-Quentin	nd

* : Hors BTS, Classes préparatoires aux grandes écoles et Ecoles paramédicales et sociales.
Sources : MESR et établissements

Outre les établissements uniquement dédiés à l'enseignement supérieur, de nombreux lycées picards proposent des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles et des Sections de Techniciens Supérieurs (BTS principalement). Notons que parmi ces établissements, certains ont des liens étroits avec les entreprises régionales, à l'instar de ceux indiqués dans le tableau ci-dessous.

¹⁸ En 2005, seulement 17,3% des étudiants de l'UTC étaient domiciliés en Picardie avant leur arrivée à l'école. Source UTC

Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) et Sections de Techniciens Supérieurs (STS) en Picardie :

FORMATION	ETABLISSEMENTS	IMPLANTATION	EFFECTIFS EN 2007/2008
CPGE			1 076
STS (composés principalement de BTS)			5 777
Dont pour exemple	Condorcet	Saint-Quentin	254
	Marie-Curie	Nogent-sur-Oise	214
	Lamarck	Albert	69
	Pierre Mendès France	Péronne	61

Sources : MESR et établissements

- **Sous-représentation de l'UPJV mais poids élevé des écoles d'ingénieurs**

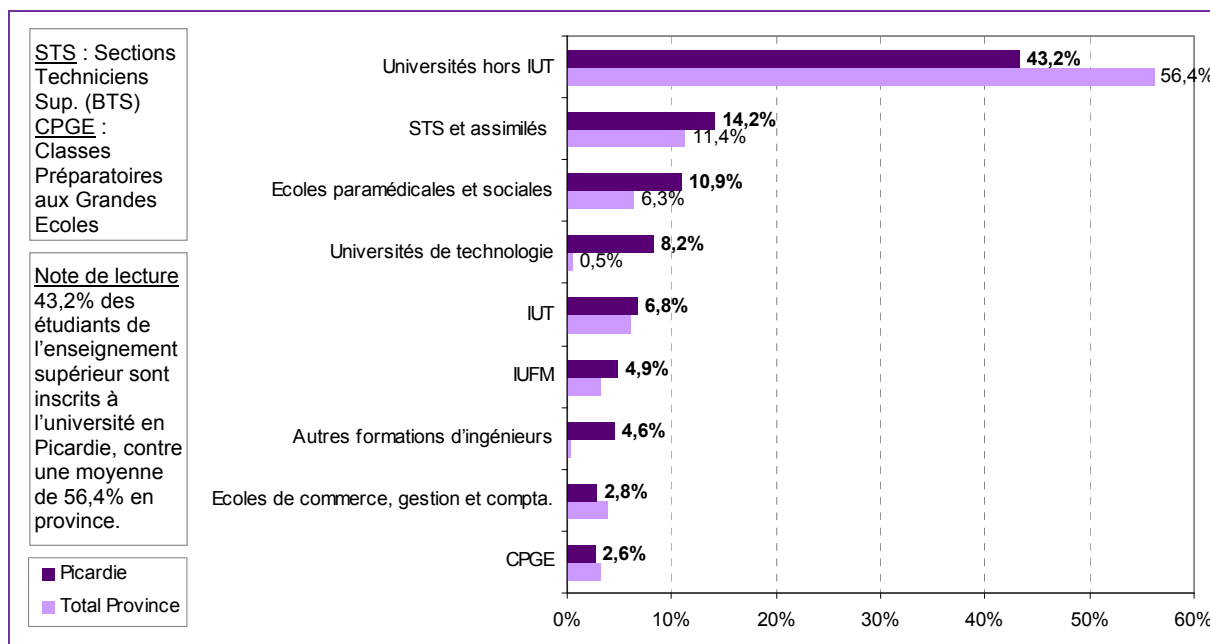
L'enseignement supérieur en Picardie se caractérise par une sous-représentation de l'université. En effet, pour l'année scolaire 2007/2008, seulement 43,2% des étudiants de la région étaient inscrits à l'université contre une moyenne de 56,4% en province. Cet écart est toutefois comblé par l'Université de Technologie de Compiègne (UTC), l'Institut Polytechnique Lasalle à Beauvais et l'ESIEE à Amiens. Ces trois établissements, avec l'UPJV, regroupaient 56% des étudiants de l'enseignement supérieur de Picardie en 2007/2008.

- **Une structure de l'enseignement supérieur en accord avec le tissu productif local**

Les Sections de Techniciens Supérieurs (BTS essentiellement), les écoles paramédicales et sociales ainsi que les IUT ont proportionnellement un poids plus important dans l'enseignement supérieur en Picardie qu'en moyenne en province. Ceci s'explique notamment par l'adaptation de l'enseignement aux besoins en emplois localement. A titre d'illustration, la Picardie est une région historiquement industrielle, ce qui induit des besoins élevés en profils techniques, principalement de niveau BEP à BAC+2. De même, le fort développement du secteur « social » influe sur le volume des formations des écoles paramédicales et sociales.

Répartition des étudiants selon les établissements en 2007-2008 :

Unité : en % du nombre total d'étudiants inscrits en Picardie et en Province



Source : Indicateurs régionaux de la Recherche et de l'Innovation d'après MEN/MESR-DEPP, janvier 2009

Quelques données sur les étudiants de l'UPJV :

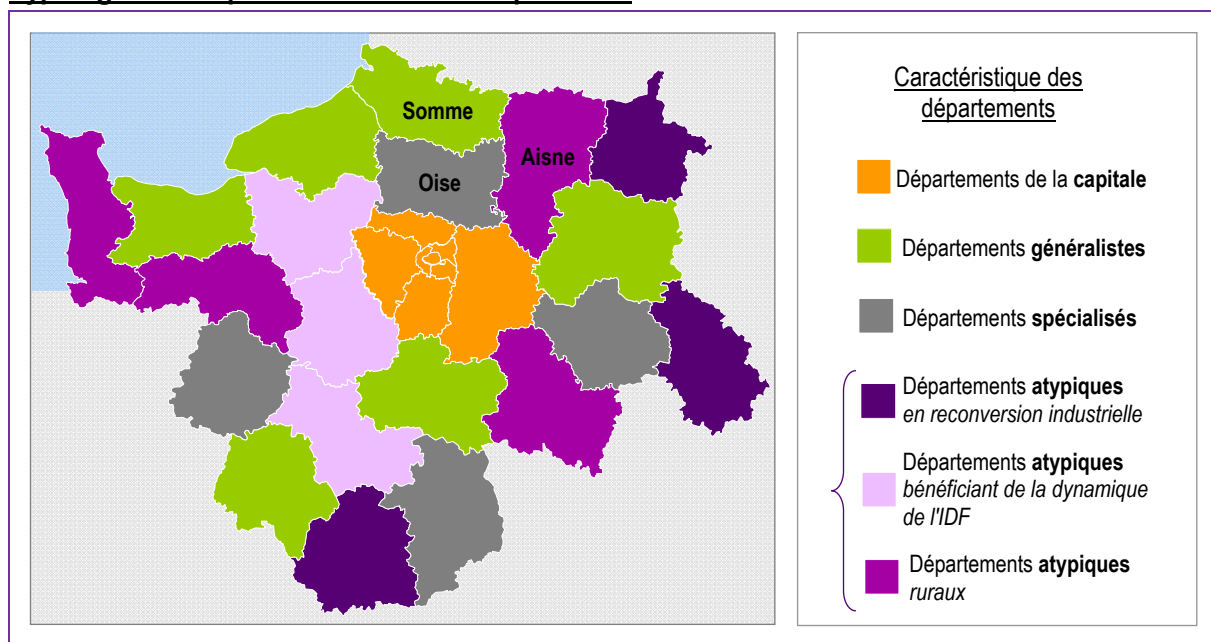
- 69% des étudiants sont inscrits en Licence (contre 64% en France), 25% en Master (contre 27%) et 3% en Doctorat (contre 4%),
- 88% des nouveaux entrants en 2006 ont obtenu leur Bac en Picardie,
- 50% des inscrits sont issus de catégories sociales moyennes ou défavorisées et 40% des inscrits sont boursiers,
- 73,7% des entrants ont obtenu un Bac général, 17,1% un Bac technologique, 2,9% un Bac professionnel et 6,3% ont été dispensés de Bac.

Source : Rapport d'évaluation de l'Université de Picardie Jules Verne, AERES, décembre 2007

2.2. Typologie des territoires

Hormis les exemples concernant spécifiquement les territoires de Picardie, cette partie est inspirée du document : « Bassin Parisien : l'offre d'enseignement supérieur et de recherche face aux besoins de l'économie et de l'emploi – 2006/2008 » de la Diact. Appréhender la Picardie dans un ensemble plus grand, à l'instar du Bassin parisien, est intéressant. Ceci permet en effet d'avoir une vision plus large et d'identifier comment se positionne ses voisins selon leurs propres spécificités. Ainsi, quatre grands groupes de territoires ont été relevés dans le bassin parisien.

Typologie des départements du Bassin parisien :



Source : « Bassin Parisien : l'offre d'enseignement supérieur et de recherche face aux besoins de l'économie et de l'emploi - 2006/2008 », Diact

• Les départements « généralistes »

La Somme fait partie de ce groupe. Ces départements sont structurés autour d'une grande ville universitaire (Amiens regroupait 96,6% des inscriptions de la Somme en 2007-2008, données MESR). Ils présentent une offre d'enseignement supérieur plutôt fournie dans tous les domaines, malgré quelques lacunes. Les étudiants sur ces territoires sont très majoritairement originaires de la région ; ceci est toutefois moins vrai pour les Bac+5 dont la mobilité inter-régions est plus importante. A titre d'illustration, pour l'année scolaire 2008/2009, 77,8% des inscrits à l'UPJV (soit un peu plus de trois étudiants sur quatre) étaient d'origine picarde¹⁹. En revanche, les diplômés de Master (Bac+5) et de

¹⁹ UPJV, traitement CARMEE, données pour l'ensemble de la région Picardie

Doctorats (Bac+8) comptaient respectivement seulement 61,1% et 56,1% d'étudiants de la région pour la même année²⁰.

Parallèlement et de manière générale, le marché de l'emploi dans ces départements est trop étroit par rapport au nombre de jeunes diplômés et l'offre n'est pas forcément en adéquation avec les aspirations des étudiants (PME peu reconnues, salaires trop faibles, etc.). Ces territoires subissent de fait l'exode de leurs étudiants vers l'Île-de-France (et le Nord-Pas-de-Calais pour les étudiants picards). Proche géographiquement (généralement une centaine de kilomètres) et forte de nombreuses grandes entreprises pourvoyeuses d'emplois, cette région exerce une attractivité forte. Notons toutefois que ceci n'est pas le cas pour la Somme. Le département, en déficit de jeunes cadres, offre en effet un accès à l'emploi et des salaires meilleurs (par rapport à la moyenne en province).

- **Les départements « spécialistes »**

L'Oise fait partie de ce groupe. Dans ces départements, l'offre d'enseignement supérieur est très ciblée. Les lacunes en formations sont donc substantielles mais ne constituent pas un handicap puisque comblées par le département « généraliste » de la région. A titre d'illustration, les jeunes du département de l'Oise peuvent se tourner vers la Somme (et donc Amiens) pour leur étude.

Généralement, l'offre de ces territoires est concentrée dans une ville du département. Elle est constituée d'une antenne universitaire, où l'enseignement post-Bac+3 est très peu développé, et quelques formations de « niche » reconnues au plan national. Ici, l'Oise fait figure d'exception puisque l'offre est d'une part répartie dans deux villes, Beauvais et Compiègne (et dans une moindre mesure Creil avec un IUT) et d'autre part très majoritairement constituée de formation ingénieur (Bac+5).

Par ailleurs, l'offre de formation jusque Bac+3 répond aux besoins des entreprises mais le bassin d'emplois du territoire est trop étroit pour les jeunes diplômés à Bac+5.

In fine, la construction de l'enseignement supérieur dans ces départements conduit à des échanges nombreux avec les autres territoires, en raison de l'attractivité des grands pôles urbains pour les Bac+5 (ceci est particulièrement vrai pour l'Oise en raison de la proximité avec la capitale) et du retour vers leur région d'origine des jeunes diplômés.

- **Les départements « atypiques »**

Le département de l'Aisne est intégré dans ce groupe. Ces territoires sont ruraux (comme l'Aisne) ou en reconversion industrielle. Ils se caractérisent par une offre peu fournie en enseignement supérieur, car fondée sur des besoins réduits en emploi et un faible vivier d'étudiants localement. En effet, dans ces zones, la densité de population est faible, la proportion de bacheliers est inférieure à la moyenne nationale et ces derniers sont moins nombreux à poursuivre des études. De fait, ces départements ne peuvent pas utiliser leur offre de formation supérieure comme levier de développement.

L'enseignement supérieur se compose de formations courtes dont le rayonnement est cantonné aux frontières départementales. La quasi-absence de filières longues empêche le territoire de retenir les étudiants souhaitant intégrer ce type de formation et ne permet pas d'attirer des jeunes originaires d'autres régions. Pour l'année scolaire 2008/2009, l'Aisne offrait uniquement deux Master, tout deux basés à Saint-Quentin et regroupant un total de 126 étudiants.

- **Les départements d'Île-de-France**

Ces départements présentent une offre très fournie. Ils exercent une forte attractivité sur les étudiants des régions limitrophes, et tout particulièrement sur les Bac+2 et plus. Ces départements ont par ailleurs des besoins élevés en emploi, l'Île-de-France est en effet la première région française concernant les emplois pour les jeunes diplômés (tout particulièrement les Bac+5, ceci est encore plus vrai dans les services aux entreprises).

2.3. Atouts et faiblesses

Voici ci-après un tableau retraçant succinctement les principaux atouts et faiblesses de l'enseignement supérieur en région. Ces atouts et faiblesses sont ensuite approfondis dans les paragraphes suivants.

²⁰ UPJV, traitement CARMEE, données pour l'ensemble de la région Picardie

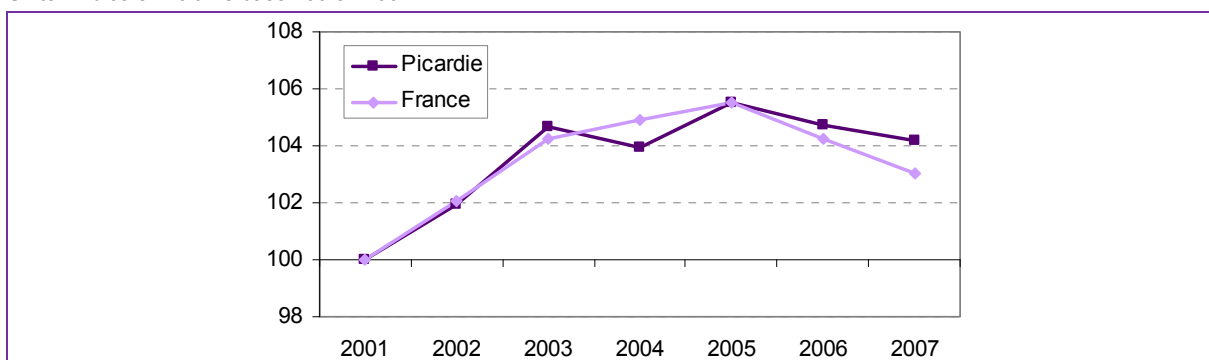
ATOUTS	FAIBLESSES
Les inscriptions sont en croissance, surtout pour les diplômes Bac+3 et au-delà	Un nombre d'inscrits en hausse mais encore insuffisant
La région réussit à attirer de nouveaux établissements (ESCOM et l'Institut de Géologie Albert Lapparent intégré à l'IPLB)	La région est située entre deux « poids lourds » de l'enseignement supérieur en France (Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais)
Rayonnement de plusieurs établissements au-delà des frontières régionales (UTC, ESIEE, IPLB, Ecole du Moulin à Vent)	Faible notoriété de l'UPJV
L'UPJV est une université pluridisciplinaire où l'offre d'enseignement supérieur est équilibrée et où la quasi-totalité des disciplines existantes en France sont enseignées	Eclatement des pôles d'enseignement supérieur et impact sur la communication

2.3.1. Atout : des inscriptions en croissance

Depuis le début des années 2000, le nombre d'étudiants a augmenté sensiblement plus rapidement en Picardie qu'en moyenne en France. Cette tendance haussière a essentiellement pour origine le dynamisme des filières post-Bac+3. En effet, sur la période, les effectifs ont progressé de 700 élèves en 2^{ème} cycle universitaire (Bac+4 et +5), 260 élèves en 3^{ème} cycle universitaires (bac+6 et plus) ce qui représente une hausse de 65%, 360 élèves pour les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité (soit une hausse de près de 40%) ; et enfin 1 330 étudiants (soit un doublement des effectifs) pour les formations ingénieurs. Notons toutefois que certaines formations de niveau Bac+1 à Bac+3 ont vu leurs effectifs se contracter. La plus forte baisse est attribuable aux BTS qui ont enregistré un recul de 15% depuis 2001, soit 1 000 élèves environ²¹.

Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur :

Unité : indice en volume base 100 en 2001



Source : Indicateurs régionaux de la Recherche et de l'Innovation d'après MEN/MESR-DEPP, janvier 2009

L'ESIEE, l'IPLB et l'UTC, spécialisés dans la formation d'ingénieurs, permettent par ailleurs de positionner la Picardie parmi les 10 premières régions françaises en matière de formations d'ingénieur (12,3 diplômes d'ingénieur ont été délivrés pour 10 000 actifs en Picardie contre une moyenne de 10,0 en France pour l'année scolaire 2004/2005²²). En outre, le nombre d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieur en Picardie est passé de 3 180 à 4 123 entre 2006 et 2007, essentiellement en raison de l'arrivée de l'Institut de Géologie Albert Lapparent (qui a fusionné avec l'ISAB pour former l'IPLB - Institut Polytechnique LaSalle Beauvais).

²¹ « Indicateurs régionaux de la Recherche et de l'Innovation » d'après source historique MEN/MESR-DEPP, janvier 2009

²² Rapport Biennal, Observatoire des Sciences et des Techniques, édition 2008

2.3.2. Atout : Implantation de nouveaux établissements

Au cours des cinq dernières années, deux nouveaux établissements d'enseignement supérieur sont venus s'installer en Picardie. Ce sont l'ESCOM implanté à Compiègne et l'Institut de Géologie Albert de Lapparent à Beauvais. Ce dernier a fusionné en 2006 avec l'Institut Supérieur d'Agriculture de Beauvais (IGAL) pour former l'Institut Polytechnique Lasalle Beauvais (IPLB).

2.3.3. Atout : Rayonnement de plusieurs établissements

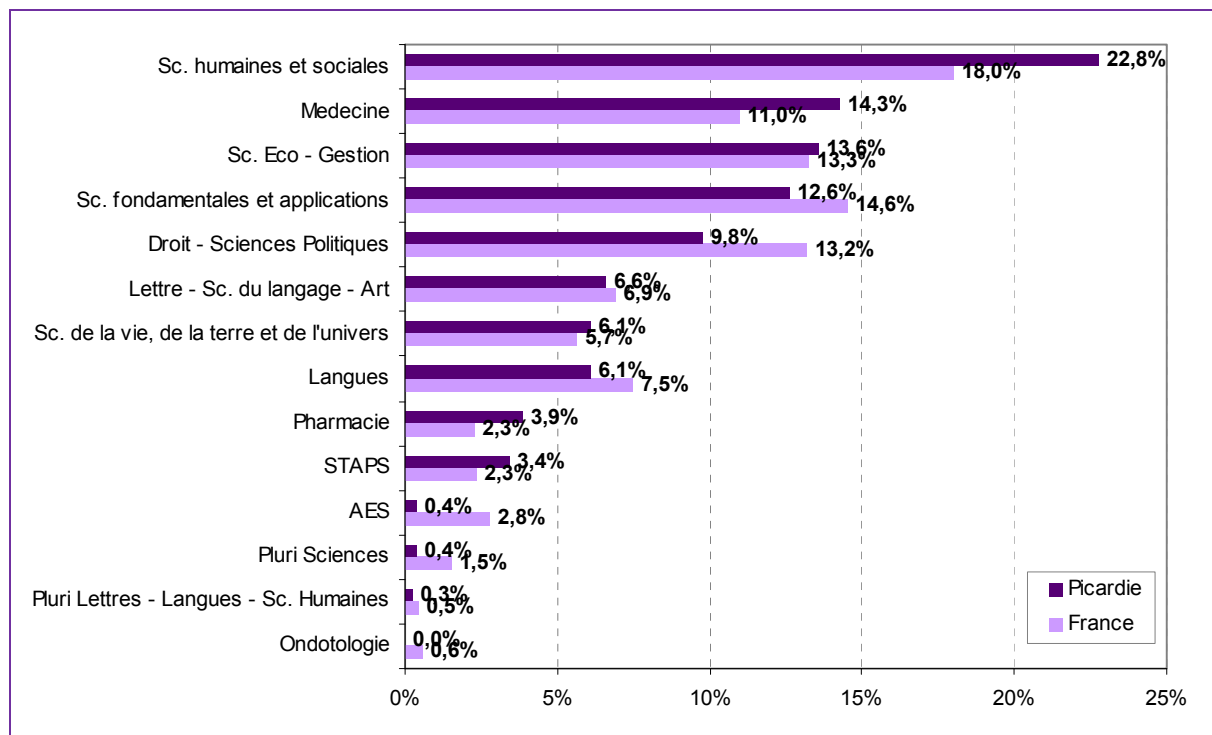
Plusieurs établissements de Picardie rayonnent largement au-delà de la région. Il est notamment possible de citer l'UTC à Compiègne, l'ESIEE à Amiens et l'IPLB à Beauvais. Il apparaît également intéressant de mentionner ici l'école de courses hippiques du Moulin à vent (située à proximité de Chantilly dans l'Oise), bien que celle-ci ne relève pas de l'enseignement supérieur. Cet établissement, qui forme à des diplômés de niveau CAP à BAC, est renommé au-delà des frontières de l'Hexagone et contribue au rayonnement et à l'essor des activités équestres dans le sud de l'Oise.

2.3.4. Atout : L'UPJV est une université pluridisciplinaire

L'UPJV, Université de Picardie Jules Verne, est classée dans la catégorie des établissements pluridisciplinaire avec santé. Hormis deux disciplines très peu répandues (odontologie et musique), l'UPJV propose dans ces cursus l'ensemble des spécialités existantes en France. Les deux principales disciplines sont les Sciences Humaines et Sociales et la Médecine.

Répartition de l'enseignement universitaire par discipline :

Unité : en % du total des inscrits en 2008/2009



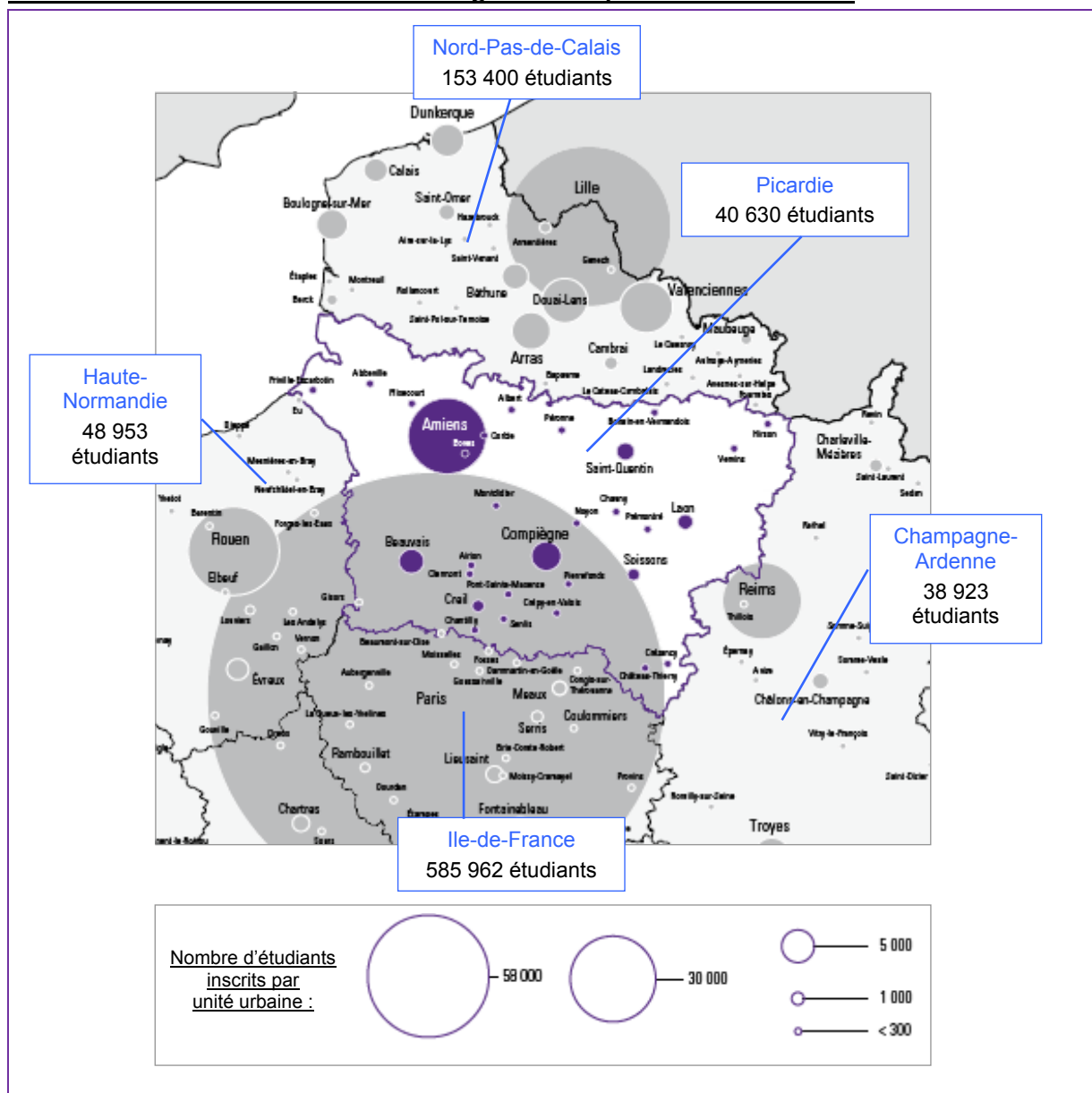
Source : MESR, pour l'année scolaire 2008/2009

Certaines matières sont davantage, ou à l'inverse moins présentes en Picardie qu'en moyenne en France. Ainsi, les Sciences Humaines et Sociales, première discipline par le nombre d'inscrits, occupent un poids plus important en région. De même, les inscrits en Médecine et Pharmacie sont proportionnellement plus nombreux en Picardie qu'en moyenne dans l'Hexagone. A l'inverse, les étudiants sont moins nombreux dans les Sciences fondamentales (certainement en raison de la présence de trois écoles d'ingénieurs), en Droit-Sciences Politiques et en AES.

2.3.5. Faiblesse : Un nombre d'inscrits encore insuffisant

Malgré une progression du nombre d'étudiants, la Picardie présente encore une faible proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur, au regard des autres régions françaises.

Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2007/2008 :



Source : Atlas Régional 2007/2008, édition janvier 2009, MESR

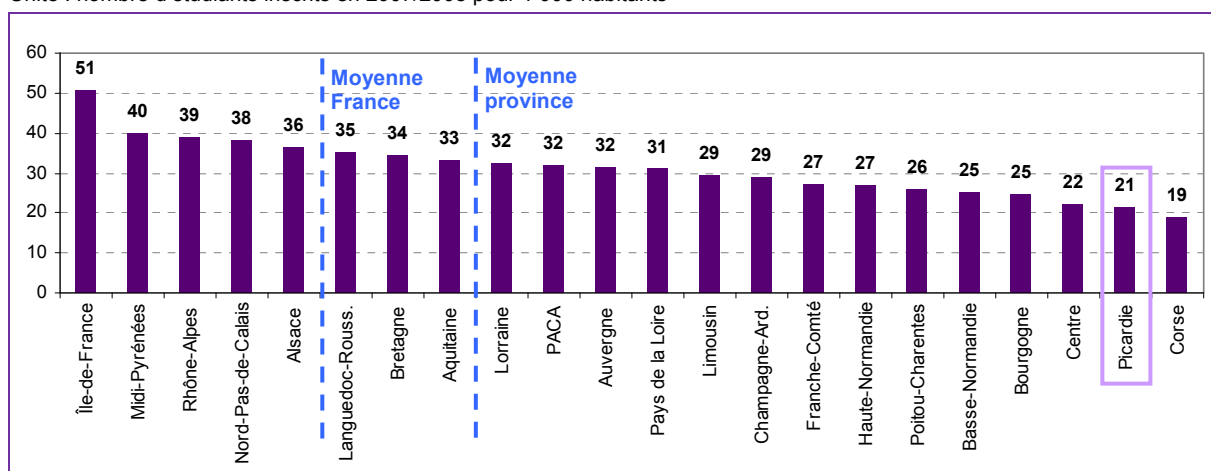
Un déficit « théorique » a ici été calculé pour répondre à la question : combien faut-il d'étudiants supplémentaires en région pour que la Picardie soit conforme à la moyenne observée en province ? Bien sur, cette évaluation est à utiliser avec précautions notamment car elle ne rend pas compte des spécificités de chaque territoire.

Ainsi, la Picardie comptait 40 630 étudiants pour l'année scolaire 2007/2008, ce qui équivaut à 21 étudiants pour 1 000 habitants (cf. graphique ci-dessous). Cette densité positionne la Picardie en avant dernière position, devant la Corse (hors Dom Tom). Pour être au niveau de la moyenne de province (soit 32,19 étudiants pour 1 000 habitants), la Picardie devrait avoir 20 345 étudiants supplémentaires, soit l'équivalent du volume d'inscrits à l'UPJV.

Notons que d'après le « Schéma Régional de l'enseignement supérieur et de la recherche en Picardie », la région souhaite augmenter de 50% le nombre d'étudiants en 10 ans, ce qui finalement équivaut à environ 20 000 inscriptions supplémentaires.

Concentration d'étudiants de l'enseignement supérieur par région :

Unité : nombre d'étudiants inscrits en 2007/2008 pour 1 000 habitants



Source : CARMEE d'après données historiques MESR

Le déficit d'étudiants est encore plus important pour les diplômes de niveau Bac+4 et plus en région, malgré une progression dynamique des effectifs. Ainsi pour l'année scolaire 2004/2005, 31,7 diplômes de niveau master (Bac+4 et +5) et 3,5 diplômes de doctorats (Bac+8) ont été délivrés pour 10 000 actifs en France, mais environ deux fois moins en Picardie (respectivement 14,0 et 1,7)²³.

L'ESIEE, l'IPLB et l'UTC, spécialisés dans la formation d'ingénieurs, permettent néanmoins de positionner la Picardie parmi les 10 premières régions françaises en matière de formations d'ingénieur (12,3 diplômes d'ingénieur ont été délivrés pour 10 000 actifs en Picardie contre une moyenne de 10,0 en France pour l'année scolaire 2004/2005²⁴). En outre, le nombre d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieur en Picardie est passé de 3 180 à 4 123 entre 2006 et 2007, essentiellement en raison de l'arrivée de l'Institut de Géologie Albert Lapparent (qui a fusionné avec l'ISAB pour former l'IPLB - Institut Polytechnique LaSalle Beauvais). L'arrivée de l'ESCOM à Compiègne en 2008 est venue poursuivre cette tendance.

La faiblesse du volume des étudiants en région s'explique par une conjugaison de plusieurs facteurs. Ces derniers sont principalement la relative faiblesse du niveau de formation des jeunes en région, les spécificités du tissu productif local, le manque d'attractivité de la Picardie et la jeunesse de l'UPJV.

Les jeunes et la formation : La Picardie est une région jeune et le taux de natalité y est supérieur à la moyenne nationale. Au demeurant, le niveau de formation reste relativement faible en région et le taux de réussite régional au baccalauréat fait partie des plus bas du pays. De même, la proportion des

²³ Rapport Biennal, Observatoire des Sciences et des Techniques, édition 2008

²⁴ Rapport Biennal, Observatoire des Sciences et des Techniques, édition 2008

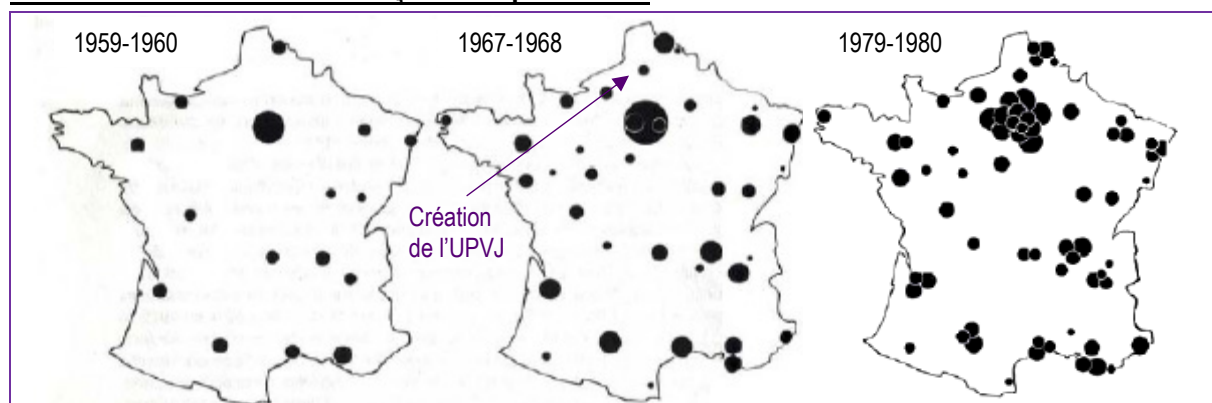
jeunes Picards poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur se situe à un niveau inférieur à la moyenne observée en France.

Les spécificités historiques du tissu local : La Picardie est une région historiquement industrielle. Les besoins en emplois, et donc en formation, se sont de fait concentrés sur des profils techniques. De plus, l'activité des établissements régionaux se cantonne surtout aux étapes de production, les activités centrales (R&D, direction, etc.) étant généralement basées, dans les sièges sociaux, hors Picardie. La demande des entreprises locales porte surtout sur des postes d'ouvriers (qualifiés et non qualifiés) et de techniciens, soit des profils de niveau CAP, BEP à Bac+2. La demande pour des profils supérieurs à Bac+3 reste assez faible. Conséquence directe, l'enseignement supérieur en Picardie s'est assez peu développé en comparaison des autres régions de France et l'offre au-delà de Bac+3 est encore plus réduite.

L'attractivité et le rayonnement de la région : Malgré quelques réussites, la région a des difficultés à accueillir de nouveaux établissements à renommée nationale sur son territoire comme à pu le faire récemment la Champagne-Ardenne avec l'arrivée d'une des filières de Sciences Po. à Reims.

Une université encore « jeune » : L'Université Picardie Jules Vernes fête ses 40 ans en 2008. Elle est donc jeune face aux « universités françaises historiques », à l'instar de Paris, Montpellier, Lyon ou Lille (Cf. graphique ci-après). L'UPJV n'a donc pas encore la même assise (de plus sa création est intervenue alors que l'enseignement supérieur était déjà bien développé) pour offrir le même volume de formations et de recherche.

Evolution des universités françaises depuis 1959 :



Source : R. Rolland, CERCOCOM d'après CES

2.3.6. Faiblesse : Picardie, entre Nord-Pas-de-Calais et Ile-de-France

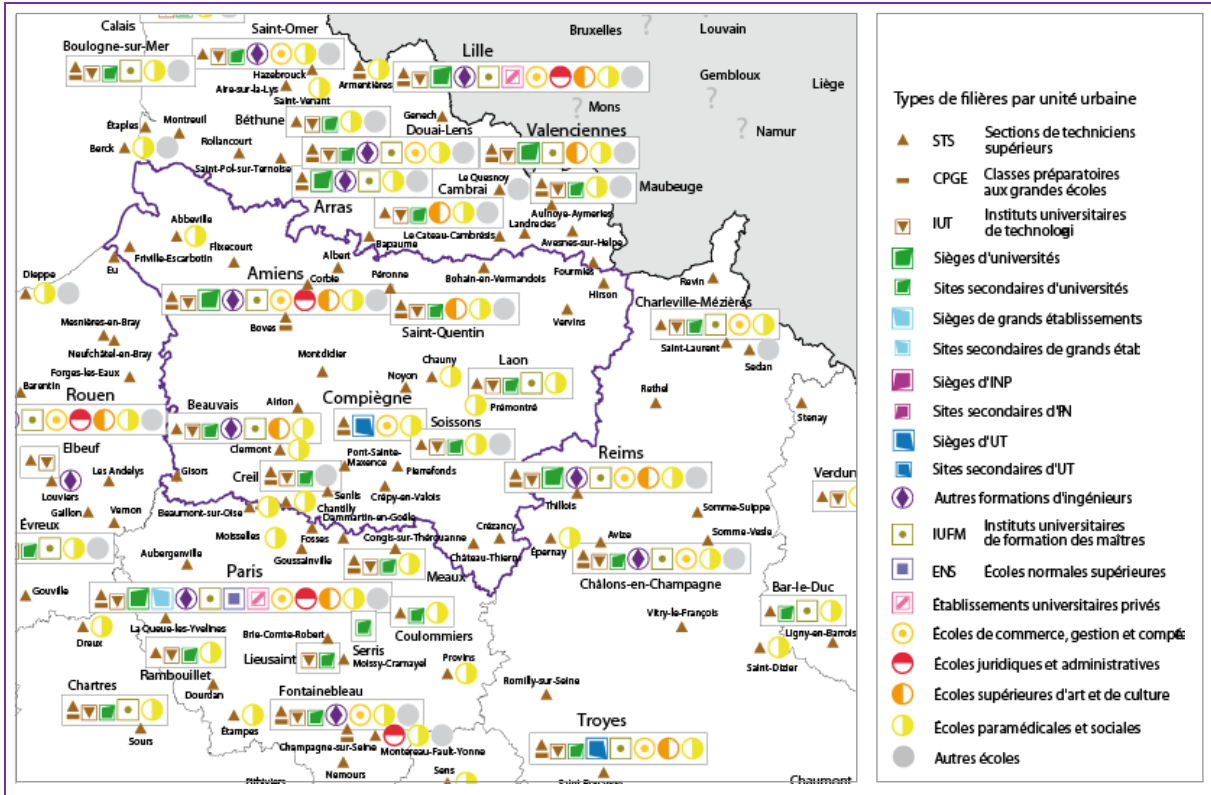
La Picardie est située entre deux grandes régions d'enseignement supérieur : l'Ile-de-France qui compte 14,5 fois plus d'étudiants et le Nord-Pas-de-Calais avec près de 4 fois plus d'inscrits.

Outre une offre très fournie, ces deux régions limitrophes sont dotées d'établissements renommés à l'échelle nationale et internationale. Elles sont donc très attractives pour les étudiants picards, et d'autant plus pour les filières longues.

De plus, comme le souligne le contrat quadriennal 2008-2011, « la proximité des établissements universitaires de l'Ile-de-France et du Nord-Pas-de-Calais accroît les difficultés que l'université rencontre pour définir son identité en matière de recherche ». Il est vrai que l'UPJV, certes dotée de quelques pôles de recherche qui se démarquent, n'a pas encore trouvé sa place dans la recherche.

Enfin, au-delà de la seule recherche, l'enseignement supérieur de Picardie doit se développer malgré la proximité de l'Ile-de-France et du Nord-Pas-de-Calais. Ceci rend probablement cette tâche plus ardue.

Etablissements de l'enseignement supérieur en Picardie et à proximité :



Source : Atlas Régional 2007/2008, édition janvier 2009, MESRS

2.3.7. Faiblesse : Faible notoriété de l'UPJV

L'UPJV présente une notoriété encore relativement faible. Ceci s'explique notamment par sa création « récente » au regard des grandes universités françaises, la proximité de deux grandes régions universitaires, sa recherche encore en structuration ainsi que sa faible densité scientifique (nombre de publications scientifiques et technologiques par rapport à la population active).

Diplômes de l'enseignement supérieur et densité scientifique :

Unités : nombre de diplômes pour 10 000 habitants et nombre de publications scientifiques par rapport à la population active

	Nord-Pas-de-Calais Ingénieur : 9,6 Master : 33,7 - Doctorat : 2,2 Densité scientifique : 55	
Haute-Normandie Ingénieur : 4,6 Master : 14,4 - Doctorat : 1,5 Densité scientifique : 40	Picardie Ingénieur : 12,3 Master : 14,0 - Doctorat : 1,7 Densité scientifique : 30	Champagne-Ardenne Ingénieur : 4,6 Master : 14,4 - Doctorat : 1,5 Densité scientifique : 38
	Ile-de-France Ingénieur : 15,1 Master : 49,4 - Doctorat : 6,2 Densité scientifique : 196	

Légende

Diplômes : Nombre de diplômes pour 10 000 habitants

Densité scientifique : Nombre de publications par rapport à la population activité

Source : Rapport Biennal, Observatoire des Sciences et des Techniques, édition 2008, données pour l'année 2004/2005

Il est vrai que la Picardie est la région qui présente la plus faible densité scientifique. L'écart avec les autres régions est, d'ailleurs, important : ainsi la région juste devant la Picardie (la Champagne-

Ardenne) présentait une densité scientifique 30% plus élevée en 2006. Ceci est particulièrement préjudiciable pour l'UPJV, car les publications permettent à une université de rayonner et de se faire connaître.

2.3.8. Faiblesse : Eclatement des pôles d'enseignement

En matière de dispersion géographique de l'enseignement supérieur, la Picardie ne déroge pas au schéma traditionnel que l'on retrouve dans toutes les régions françaises, soit une concentration de l'offre dans la capitale régionale. Ainsi, Amiens regroupait à elle-seule 2 étudiants sur 3 en 2007/2008. Les autres grandes villes picardes sont Compiègne (10% des étudiants), Beauvais (8%) et Saint-Quentin (4%). Toutefois la dispersion des sites universitaires est assez importante en comparaison des autres régions françaises. Notons qu'une dispersion géographique permet d'offrir un aménagement plus équilibré du territoire et souvent un meilleur accès à l'enseignement supérieur. Elle rend néanmoins plus difficile la communication entre établissements. Il est fort probable que le futur PRES entre l'UPJV et l'URCA (Université Reims Champagne Ardenne) n'échappera pas à cette problématique. D'ailleurs, selon la DIACT et concernant les PRES tel que celui entre l'UPJV et l'URCA : « les inconvénients résident dans un éloignement relatif des différents sites d'un même pôle : il peut être plus long d'aller d'une ville à une autre d'un même pôle que d'aller à Paris. Cet éloignement peut provoquer la réticence des étudiants : s'il faut quitter le domicile parental, autant aller à Paris ou à l'étranger plutôt que de se déplacer à l'intérieur de la région »²⁵.

3. L'enseignement supérieur de demain en Picardie

La concurrence forte, l'attractivité de l'Île-de-France et du Nord-Pas-de-Calais, l'enseignement supérieur de Picardie doit s'organiser au mieux. Plusieurs projets régionaux sont déjà en cours de réalisation.

3.1. Le Schéma Régional de l'enseignement supérieur et de la recherche en Picardie

Le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche en Picardie a établi trois grandes orientations stratégiques. Celles-ci sont résumées dans le tableau ci-dessous²⁶ :

I	Démocratiser l'accès des picards à l'enseignement supérieur <ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'un système de bourse sociale,- Construction et rénovation de logements étudiants,- Aides à la mobilité internationale (bourse, soutien aux initiatives, etc.),- Amélioration de l'information aux lycéens.
II	Valoriser les établissements picards et développer l'offre de formations supérieures <ul style="list-style-type: none">- Construction de partenariats et coopération inter-établissements,- Réaménagements des espaces dédiés à l'enseignement et aux étudiants,- Développement de la formation continue (notamment l'apprentissage) via des antennes universitaires réparties sur le territoire,- Promotion des établissements de l'enseignement supérieur picards en France et à l'étranger.

²⁵ Bassin Parisien : L'offre d'enseignement supérieur et de recherche face aux besoins de l'économie et de l'emploi, DIACT,

²⁶ Pour davantage de détails, se référer au document en accès libre sur le site Internet du CESR Picardie

III Structurer la recherche et développer les synergies

- Renforcer les moyens humains des laboratoires de recherche,
- Développer les transferts de technologies,
- Développer une chaîne d'accompagnement des projets de R&D,
- Encourager les partenariats internationaux,
- Etc.

Source : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Picardie, CESR Picardie

3.2. Les enjeux forts : la constitution de grands pôles d'enseignement supérieur

Projet en cours → L'ESIEE (qui forme des ingénieurs dans le domaine du génie électrique) et l'UPJV vont se rapprocher. Les deux établissements comptent renforcer leur coopération, via des conventions de coopération conformément aux dispositions de l'article L719-10 du Code de l'Education. L'autonomie et le caractère propre des deux établissements resteront inchangés. En revanche, ce projet permettra d'élargir le panel des formations proposées aux étudiants des deux établissements et d'asseoir les pôles de recherche de l'ESIEE et de l'UPJV, notamment dans les domaines des sciences de l'ingénieur et des sciences et technologies de l'information et de la communication²⁷.

Projet en cours → L'UPJV et son homologue de Champagne-Ardenne annoncent leur rapprochement prochain dans le cadre d'un PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur). Ce projet, qui sera effectif dès la rentrée 2010, intervient dans le cadre de la Loi de 2006. Il permettra de conduire des projets d'intérêt commun et de mutualiser les moyens et activités.

Projet en cours → Les trois Universités de Technologie française, UTC à Compiègne, UTBM à Belfort-Montbéliard et UTT à Troyes, souhaitent se réunir pour former une structure nationale.

Projet à venir → Souhaitant développer son image de ville étudiante et consolider son enseignement supérieur, Amiens a initié le projet « Agglomération apprenante et innovante ». Aujourd'hui, la ville compte un peu plus de 25 000 étudiants²⁸ principalement répartis sur deux sites (l'un en centre ville l'autre en périphérie Sud). L'un des projets est la requalification de la citadelle en vue d'accueillir les étudiants des facultés de lettres, langues et histoire géographie dans un premier temps, puis ceux des facultés de sciences humaines, de philosophie²⁹ et de l'IUFM³⁰ dans une seconde phase. Parallèlement, le pôle santé se rapprochera du CHU dans l'objectif de former un grand pôle picard de recherche sur la santé. La requalification de la citadelle est donc également l'occasion de regrouper les différentes disciplines selon leurs affinités et les synergies possibles.

²⁷ « Dossier de presse : L'enseignement supérieur dans l'Académie d'Amiens », septembre 2009

²⁸ L'agglomération d'Amiens comptait 25 410 étudiants de l'enseignement supérieur pour l'année scolaire 2007/2008 selon le MESR

²⁹ Les pôles Sciences Humaines et Philosophie sont actuellement situés sur le campus de Thil

³⁰ L'IUFM est installée actuellement boulevard Châteaudun

B : LA RECHERCHE & DEVELOPPEMENT EN PICARDIE

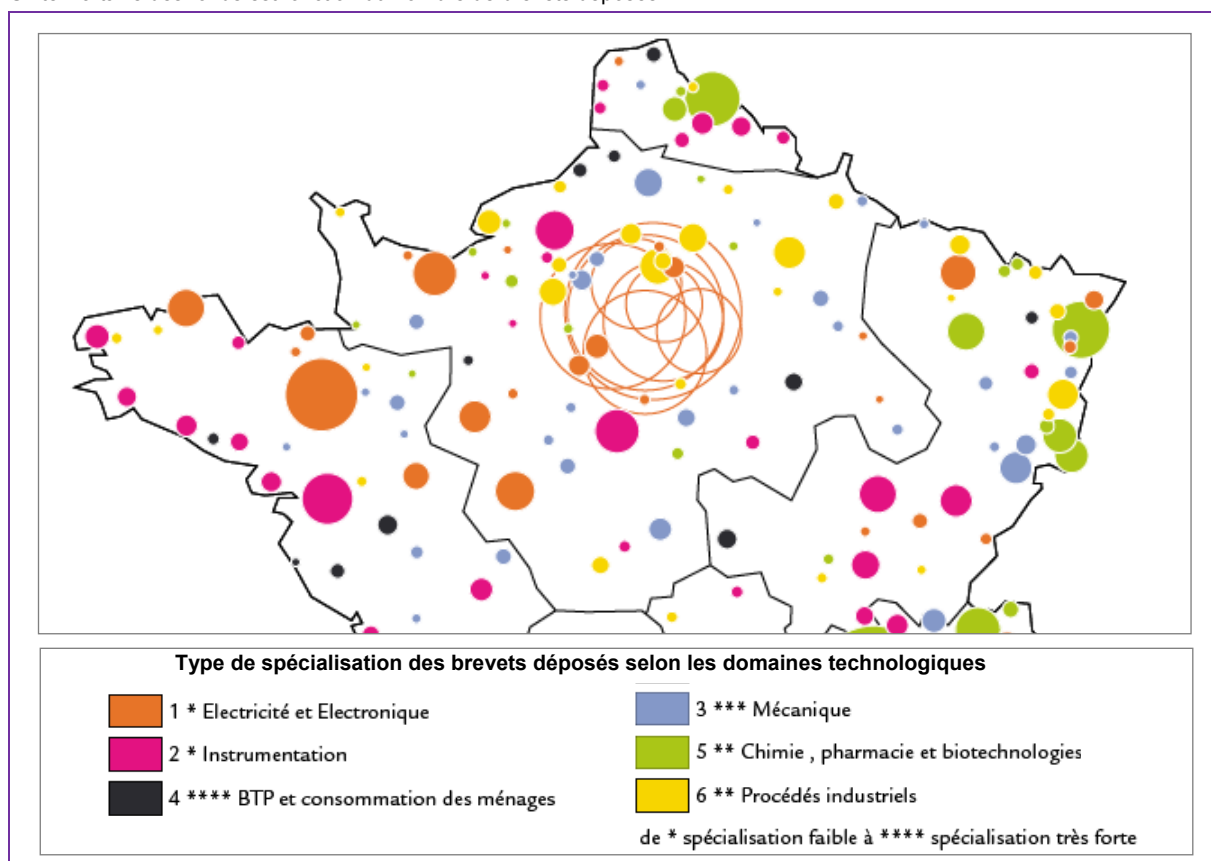
La Picardie n'est pas une grande région en Recherche & Développement. En 2006 les acteurs locaux publics et privés ont consacré 555,9 millions d'euros pour ce poste. Ceci représente 1,5% des dépenses totales du pays et positionne la Picardie au 16^{ème} rang national.

Pour autant, les efforts des entreprises sont conformes à la moyenne nationale et c'est de fait la recherche publique, faiblement développée, qui tire la Picardie dans le bas du classement. Ainsi, la région est atypique en comparaison de ses homologues, puisque 86,5% de ses dépenses en recherche sont issues du privé contre une moyenne de 63% en France³¹. Notons par ailleurs que la dépense en R&D des entreprises a progressé de 25% entre 2001 et 2006 tandis que celle des organismes publics est restée constante sur la période.

Concernant les effectifs, la Recherche & Développement représente 5 035 emplois (en équivalent temps plein) en Picardie, dont un peu plus de la moitié sont des chercheurs, le reste étant composé du personnel de soutien technique et administratif. Parmi l'ensemble de ces actifs, 3 sur 4 sont basés en entreprise et 1 sur 4 dans une structure publique.

Spécialisation des brevets déposés selon les domaines technologiques :

Unité : la taille des ronds est fonction du nombre de brevets déposés



Source : « Bassin Parisien : l'offre d'enseignement supérieur et de recherche face aux besoins de l'économie et de l'emploi - 2006/2008 », DIACT d'après source historique INPI

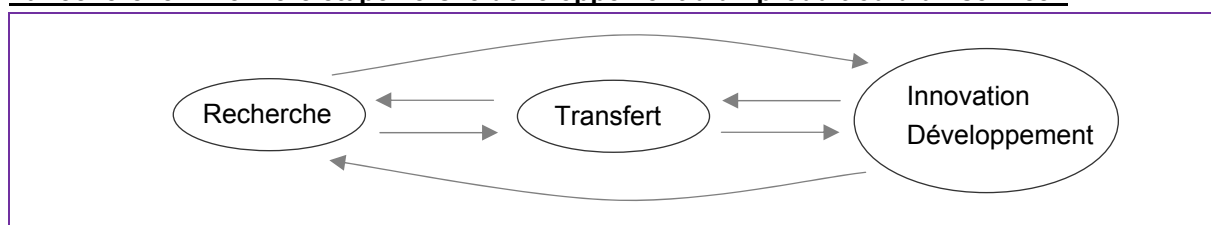
³¹ En 2006, les dépenses ont respectivement été de 480,7 millions d'euros pour la R&D des entreprises et de 75,1 millions d'euros pour les structures publiques / Données MEN/MESR-DEPP pour l'année 2006

La Picardie regroupe peu de demandes de brevets français (1,9% tous domaines confondus en 2006) mais se démarque néanmoins sur quelques segments. Elle représentait par exemple en 2006, 8,3% des brevets français pour le « traitement des produits agricoles et alimentaires » et 5,4% pour les « matériaux-métallurgie ». Pour ce second secteur, la Picardie présente d'ailleurs une des plus fortes densités technologiques de France. On pourra remarquer que ces brevets concernent des secteurs d'activités bien développés en région. De même, la Picardie fait partie des quarante premières régions européennes dans les domaines de compétences technologiques suivants : « environnement - réduction des bruits » (27^{ème}), « matériaux-métallurgie » (32^{ème}) et, « transport terrestres et équipements » (34^{ème})³².

1. Comment s'organise la recherche et développement ?

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, la recherche constitue la première étape d'un processus qui peut conduire au développement d'un produit ou d'un service.

La recherche : Première étape vers le développement d'un produit ou d'un service :



Source : d'après une présentation de M. Fliniaux, DDRT Picardie

Au-delà des différents organismes de recherche, il existe plusieurs structures et infrastructures dont l'objectif est de faciliter et promouvoir la recherche en région. Il est notamment possible de citer :

- les pôles de compétitivité (I-trans, IAR, up'Tex) ;
- les Systèmes Productifs Locaux (SPL) ;
- les centres de transfert de type Centre de Ressources Technologiques (CRITT Polymères, Centre de Valorisation des Glucides) ;
- les centres de transfert de type Cellule de Diffusion Technologique (Agro-transfert) ;
- les centres de transfert de type Plateforme Technologique (Mécatronique récemment renommée Innovaltech) ;
- les équipements (futur centre de calcul à Amiens, etc.).

2. La R&D publique

L'Université Picardie Jules Verne et l'Université Technologique de Compiègne regroupaient à elles seules 664 des 821,5 chercheurs (en ETP) que comptait la recherche publique régionale en 2006 et bénéficient de 80% environ des dépenses de R&D des administrations publiques de la région³³.

Hormis les établissements d'enseignement supérieur, les principaux acteurs régionaux de la recherche publique sont le CNRS (présent dans les universités à Amiens et Compiègne et doté de 79,1 chercheurs en équivalent temps plein), l'INERIS (à Verneuil-en-Halatte, avec 35,6 chercheurs en ETP) et l'INRA (Estrées-Mons et Laon, avec 20,3 chercheurs en ETP). L'INSERM est présent dans plusieurs laboratoires universitaires en plus de ses propres équipes.

³² « Les compétences scientifiques et technologiques des régions européennes et françaises », Observatoire des Sciences et des Techniques, mai 2008

³³ Rapport d'évaluation de l'Université Picardie Jules Verne, AERES, décembre 2007

Les principaux organismes de recherche publique en Picardie :

ORGANISMES	EFFECTIF DE CHERCHEURS*	POIDS NATIONAL	REPARTITION DES EFFECTIFS DE CHERCHEURS
Etablissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MESR**	664,0	1,4%	<p> CNRS 9,6% INERIS 4,3% INRA 2,5% Autres 2,7% Enseignement supérieur 80,8% </p>
CNRS	79,1	0,4%	
INERIS	35,6	93,1%	
INRA	20,3	0,6%	
Ministère des Affaires Etrangères	9,6	0,8%	
Autres	13,0	-	
Total	821,5	0,8%	

* En Equivalent Temps Plein (ETP) et en 2006 / ** MESR : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
 Source : Indicateur régionaux de la Recherche et de l'innovation d'après MEN/MESR-DEPP, janvier 2009

2.1. L'Université Picardie Jules Verne (UPJV)

La Recherche est devenue un axe majeur pour l'UPJV depuis seulement 20 ou 30 ans, ce qui est récent en comparaison des autres universités françaises. Depuis 2004, l'UPJV a d'ailleurs redoublé ses efforts en matière de valorisation de la recherche. Néanmoins, la recherche dans l'enseignement supérieur en Picardie reste encore peu développée. Sa progression a notamment été ralentie (et l'est encore) par les nombreux enseignants qui assurent les cours en Picardie mais qui restent rattachés à d'autres universités pour la recherche (Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais principalement). Aujourd'hui, environ 30% des enseignements se situent encore dans ce schéma.

De plus, l'UPJV, certes dotée de quelques pôles de recherche qui se démarquent, n'a pas encore trouvé toute sa place dans la recherche nationale. Comme le souligne le contrat quadriennal 2008-2011, « la proximité des établissements universitaires de l'Ile-de-France et du Nord-Pas-de-Calais accroît les difficultés que l'université rencontre pour définir son identité en matière de recherche ». Afin d'éviter de devenir un simple « collègue universitaire » (autrement dit assurer l'enseignement seulement jusque Bac+3), l'université de Picardie doit pourtant préserver sinon développer sa recherche et doit miser sur la qualité de celle-ci.

Par ailleurs, seulement 26% des unités de recherche de l'UPJV sont associées à des organismes de recherche (CNRS, INSERM, etc.), contre en moyenne 58% pour l'ensemble des universités de même typologie³⁴. Le rapprochement avec un organisme de recherche permet à un laboratoire de financer une partie de ses recherches et d'être mieux reconnu.

• Les moyens

Le potentiel de recherche de l'UPJV est réparti dans 31 laboratoires reconnus, dont 19 évoluent dans le secteur Sciences et Santé et 12 dans le secteur Lettres, Sciences Humaines et Sociales. De plus, 6 équipes sont en cotutelle avec le CNRS et 4 avec l'INSERM³⁵. A l'exception du Laboratoire des technologies innovantes (LTI), l'offre de recherche est concentrée principalement sur les sites d'Amiens.

L'activité de recherche se décline autour de 9 départements, dont le poids varie d'un département à l'autre suivant le dynamisme des laboratoires. Ainsi, le Laboratoire de Réactivité et de Chimie des Solides (LRCS), relié au département de la Chimie, est le laboratoire phare de l'UPJV. Il représentait il y a quelques années à lui seul environ la moitié du budget recherche de l'Université de Picardie Jules

³⁴ Rapport d'évaluation de l'Université Picardie Jules Verne, AERES, décembre 2007

³⁵ Données UPJV pour le contrat quadriennal 2008-2011, notons que le précédent contrat comptait 32 équipes

Verne. Notamment spécialisé sur le thème du stockage de l'énergie, ce laboratoire travaille en partie avec des grandes entreprises françaises (mais peu de picardes) et étrangères (surtout américaines). Il est également associé avec le deuxième laboratoire du département de Chimie, spécialisé sur les glucides et la chimie du végétal. Ces deux entités étudient ensemble les batteries végétales (extraction des matériaux et mise en œuvre).

Dans les domaines des sciences et technologies et des sciences de la vie, il est possible d'identifier - au côté du laboratoire phare LRCS - plusieurs équipes qui se démarquent par leur dynamisme et leur structuration avancée. Ceux sont notamment le Laboratoire des Glucides (LG), le site d'Amiens du Laboratoire de Génie Enzymatique et Cellulaire (GEC, son rattachement principal est l'UTC), le MPCCC (c'est l'équipe qui a réalisé le plus grand nombre de contrats en 2009) et le récent Groupe de Recherche sur l'Alcool et les Pharmacodépendances (GRAP). Par ailleurs, toujours dans les domaines des sciences et technologies et des sciences de la vie, de nombreuses équipes travaillent en relation avec les pôles de compétitivité régionaux.

Concernant les secteurs des sciences humaines et sociales (qui regroupent la moitié des enseignants-chercheurs de l'UPJV), la recherche est moins structurée. De plus, selon l'AERES, « malgré l'existence de quelques domaines et personnalités bien reconnues (6 nominations à l'IUF entre 1999 et 2006), dans son ensemble, la recherche en sciences humaines et sociales de l'UPJV est peu lisible et moyennement performante ».

Les départements de recherche de l'UPJV et leurs laboratoires :

DEPARTEMENTS	LABORATOIRES	
Département Mathématiques et leurs interactions	LAMFA (avec le CNRS)	
Département de la Physique	LPMC	LPSC
Département de la Chimie	LG (avec le CNRS)	LRCS (avec le CNRS)
Département Biologie, Médecine et Santé	APS GRAMFC GRAP IMMUNO (avec l'INSERM)	PériTox LPCM MPCCC NEURO (avec le CNRS) UVCF
Département des Sciences Humaines et Humanités	CERCLL CHS CLEA CORPUS	CRA LPA PIPS TRAME
Département des Sciences de la Société	CEPRISCA CRISEA CRUCE	CURAPP (avec le CNRS)
Département des Sciences pour l'ingénieur	LTI	
Département des Sciences et technologies de l'information et de la communication	MIS	
Département des Sciences agronomiques et écologiques	BioPi DSA	GEC (avec le CNRS)

Source : UPJV, pour le contrat quadriennal 2008-2011

Enfin, l'UPJV dispose de différentes plateformes communes d'équipement : le centre régional des ressources en biologie moléculaire, la plateforme analytique, la plateforme microscopie électronique, la plateforme animalerie, la plateforme ICE (en construction), le centre de cartographie et la plateforme de ressources en modélisation et calculs (MECS, également en cours de constitution et qui sera basée dans le bâtiment Terralia situé à Gare La Vallée à Amiens). Ces plateformes dotées d'enseignants-chercheurs travaillent également avec des entreprises.

Environ 520 enseignants-chercheurs (soit 75 % du total) et 17 chercheurs participent aux activités de recherche de l'UPJV. En 2005, 15 % des enseignants-chercheurs bénéficiaient de la Prime d'encadrement doctorale et de recherche (la moyenne nationale pour les universités de même typologie était de 20 %) ³⁶.

³⁶ Rapport d'évaluation de l'Université Picardie Jules Verne, AERES, décembre 2007

En 2009, le budget Recherche de l'UPJV s'élevait à 19 millions d'euros (dont 13% issus de la Région et 1,5 million de contrats avec des entreprises) tandis qu'il était de 4 millions d'euros en 2000³⁷.

2.2. L'Université Technologique de Compiègne (UTC)

L'UTC est très impliquée dans la recherche et le pilotage de celle-ci est bien structuré. L'établissement travaille avec deux des trois pôles de compétitivité régionaux, IAR et l'Trans, ainsi que des entreprises.

La recherche de l'UTC est structurée autour de quatre grands axes :

- les technologies bio-inspirées et le développement durable ;
- le transport intelligent propre et sûr ;
- l'éco-conception (matériaux, énergie, équipement et habitat) ;
- l'interaction homme et systèmes technologiques et sociaux.

Le domaine phare de l'UTC en matière de recherche est la modélisation (technologie des poudres par exemple), les autres sujets de recherche en cours portent notamment sur :

- la réalisation d'un foie bio-artificiel par le laboratoire BMBI (des essais cliniques vont être réalisés d'ici deux à trois ans avec le Royal Free Hospital de Londres) ;
- l'Internet tactile (à destination des aveugles notamment) par le laboratoire COSTECH ;
- la détection d'une maladie dès la première cellule défaillante, via le programme « Evènements précoces des pathologies humaines » et notamment menée par le laboratoire de Génie Enzymatique et Cellulaire ;
- la construction d'un modèle mathématique pour localiser l'origine de l'épilepsie par le laboratoire LMAC en partenariat avec le CHU d'Amiens ;
- les véhicules intelligents par le laboratoire Heudiasyc (information entre véhicules, voiture autonome, etc.) ;
- les pales d'avion en matériau composite tissé.

L'établissement dispose de 9 équipes de recherche dont 4 sont associées au CNRS et de 3 plateformes. Ces dernières sont les plateformes agro-industrie, PILCAD (calcul distribué) et PRECED (recherche en corrosion, érosion et dépôts). L'UTC est également dotée d'un service d'analyse physico-chimique (en commun avec l'ESCOM), de machines de fatigue en mécanique et d'un centre d'innovation.

Enfin, 300 enseignants-chercheurs et chercheurs (170 environ en équivalent temps plein) travaillent à l'UTC. L'établissement détient par ailleurs le label Institut Carnot depuis 2006.

Les équipes de recherche de l'UTC :

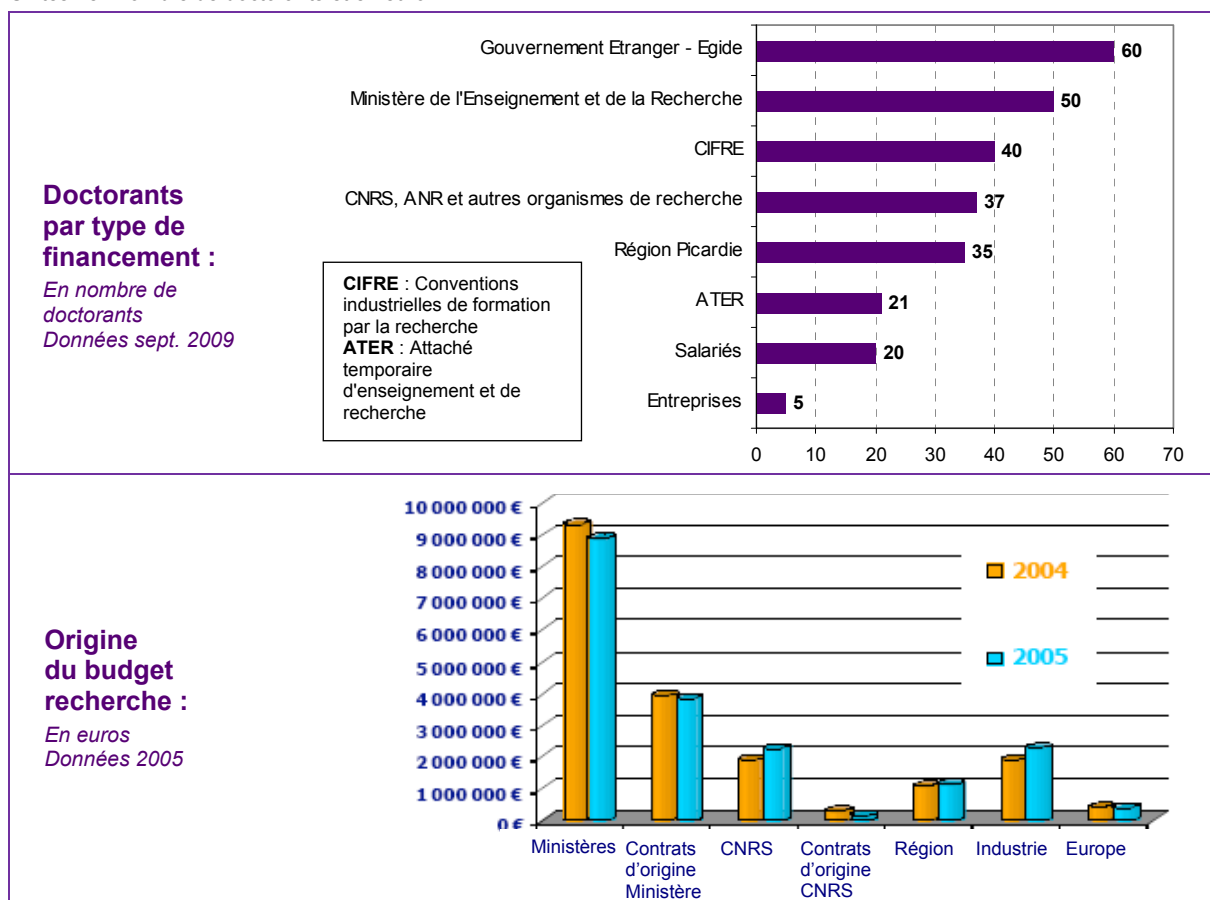
LABORATOIRES	
BMBI	BioMécanique et BioIngénierie (avec le CNRS)
GEC	Génie Enzymatique et Cellulaire (avec le CNRS)
Heudiasyc	Heuristique et Diagnostic des Systèmes Complexes (avec le CNRS)
Roberval	Mécanique Acoustique et Matériaux (avec le CNRS)
COSTECH	Connaissance, Organisation et Systèmes Techniques
LEC	Laboratoire d'Electromécanique de Compiègne
LMAC	Laboratoire de mathématiques appliquées de Compiègne
TIMR	Transformations Intégrées de la Matière Renouvelable
AVENUES	Analyse des Vulnérabilités Environnementales et Urbaines

Source : Université Technologique de Compiègne, données en octobre 2009

³⁷ Selon Monsieur Stéphane Duez, directeur de la Direction de la Recherche, de la valorisation et de l'Innovation à l'UPJV

Les financements de la recherche à l'UTC :

Unités : en nombre de doctorants et en euro



Sources : UTC, données septembre 2009 et rapport d'évaluation de l'Université Technologique de Compiègne, AERES, janvier 2008

2.3. Les Spin-off en Picardie

Les Spin-off sont des entreprises créées par les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et dont leur création est souvent en ligne directe avec la recherche effectuée dans les laboratoires des établissements. Les spin-off sont assez peu nombreuses en région. Les anciens élèves de l'UPJV sont à l'origine de plusieurs structures avec notamment Ubistorage (située au pôle Jules Verne à Amiens), Métroergo (à Amiens), Tildalog (à Saint-Quentin) et Spidem (issu du laboratoire de recherche LTI et basée à Villers-Saint-Christophe dans l'Aisne). Les spin-off régionales issues de l'Université Technologique de Compiègne sont une quinzaine environ (Deltacad, Serlive, Bio2M, Facing It, Pôle actif, Widehouse, Fusiotech, AMS R&D et Aetech, Span Diagnostic, Thor, Bio3D, Six Conseil, Interactive et Biohentic). Elles sont situées sur le Parc technologique des Rives de l'Oise depuis l'ouverture de celui-ci en 2008. Notons que les élèves de l'UTC peuvent être épaulés par la société UTeam pour leur projet de création d'entreprises.

2.4. La R&D publique dans les régions limitrophes

Parmi les régions limitrophes, la Haute-Normandie est la plus proche de la Picardie en termes de volume de recherche. La Champagne-Ardenne présente une R&D publique peu développée. Enfin, le Nord-Pas-de-Calais et surtout l'Île-de-France se caractérisent par une activité bien plus importante. Contrairement à la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais présente une recherche publique plus importante

que la recherche des entreprises. Concernant l'Île-de-France, celle-ci est la première région européenne sur plusieurs disciplines et la première région française pour la quasi-totalité des spécialités.

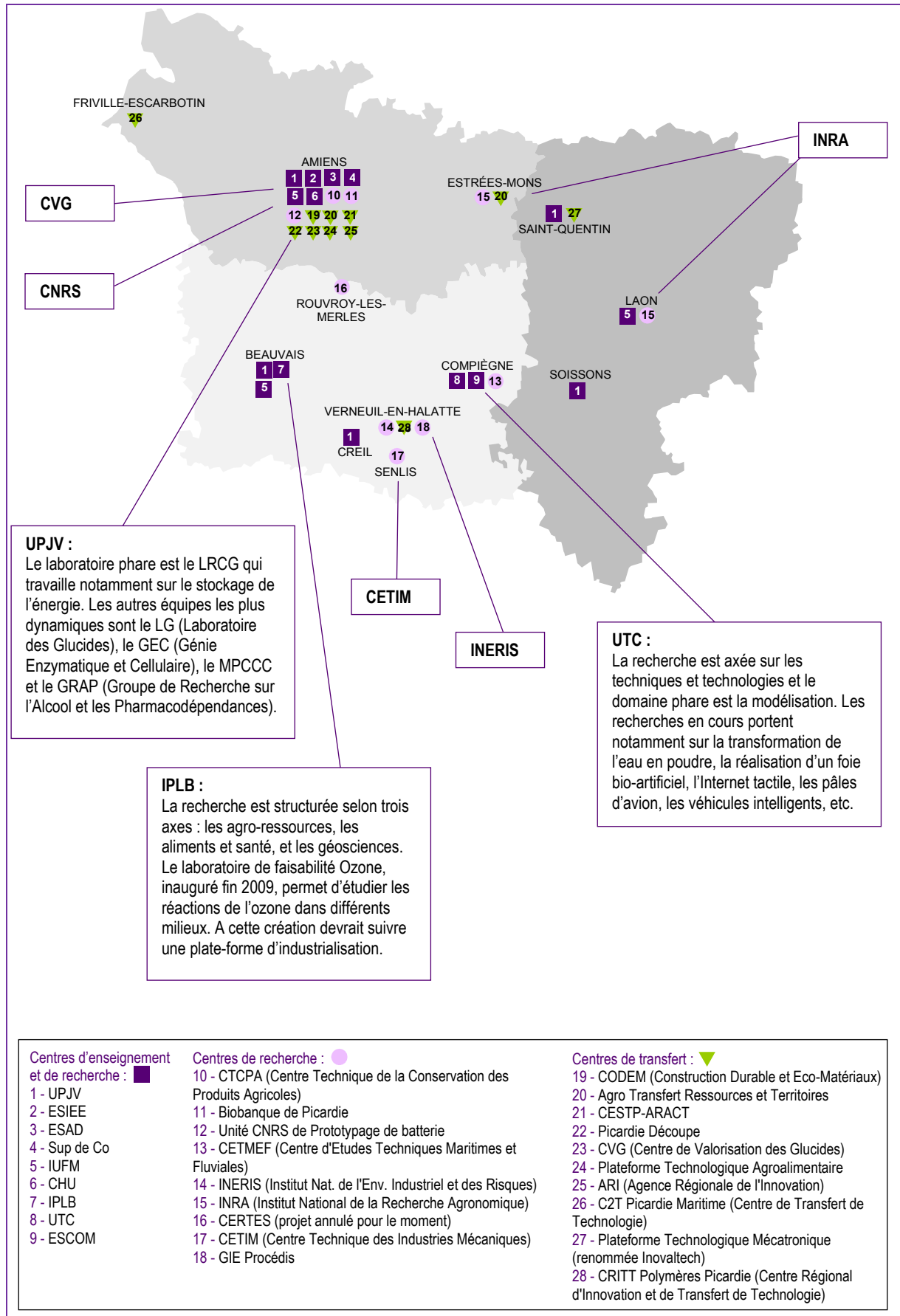
Les principaux acteurs de la recherche publique en Picardie et autour (hors enseignement supérieur) :

Unité : emploi en équivalent temps plein

	<p>Nord-Pas-de-Calais CNRS : 440,7 - INSERM : 93,1 ONERA : 46,8 Total : 802,3</p>	
<p>Haute-Normandie CNRS : 89,9 - INSERM : 26,9 Min. des aff. étrangères : 12,4 Total : 156,9</p>	<p>Picardie CNRS : 79,1 - INERIS : 35,6 INRA : 20,3 Total : 157,5</p>	<p>Champagne-Ardenne CNRS : 30,6 - INRA : 14,0 - INSERM : 12,0 Total : 76,4</p>
	<p>Île-de-France CNRS : 7 461,9 - CEA : 3 441,0 - INSERM : 1 555,6 Total : 19 829,8</p>	

Source : Indicateurs régionaux de la Recherche et de l'innovation, MESR, janvier 2009

Récapitulatif de la recherche publique en Picardie :



Source : CARMEE d'après Conseil Régional de Picardie

3. La R&D privée

La R&D privée regroupe près de 1 900 chercheurs (en équivalent temps plein) en région (cf. tableau ci-après). Parmi eux, 24% travaillent dans le secteur de la fabrication de machines et équipements, 10% dans l'industrie chimique et près de 8% dans l'industrie agroalimentaire (le reste des effectifs sont couverts par le secret statistique).

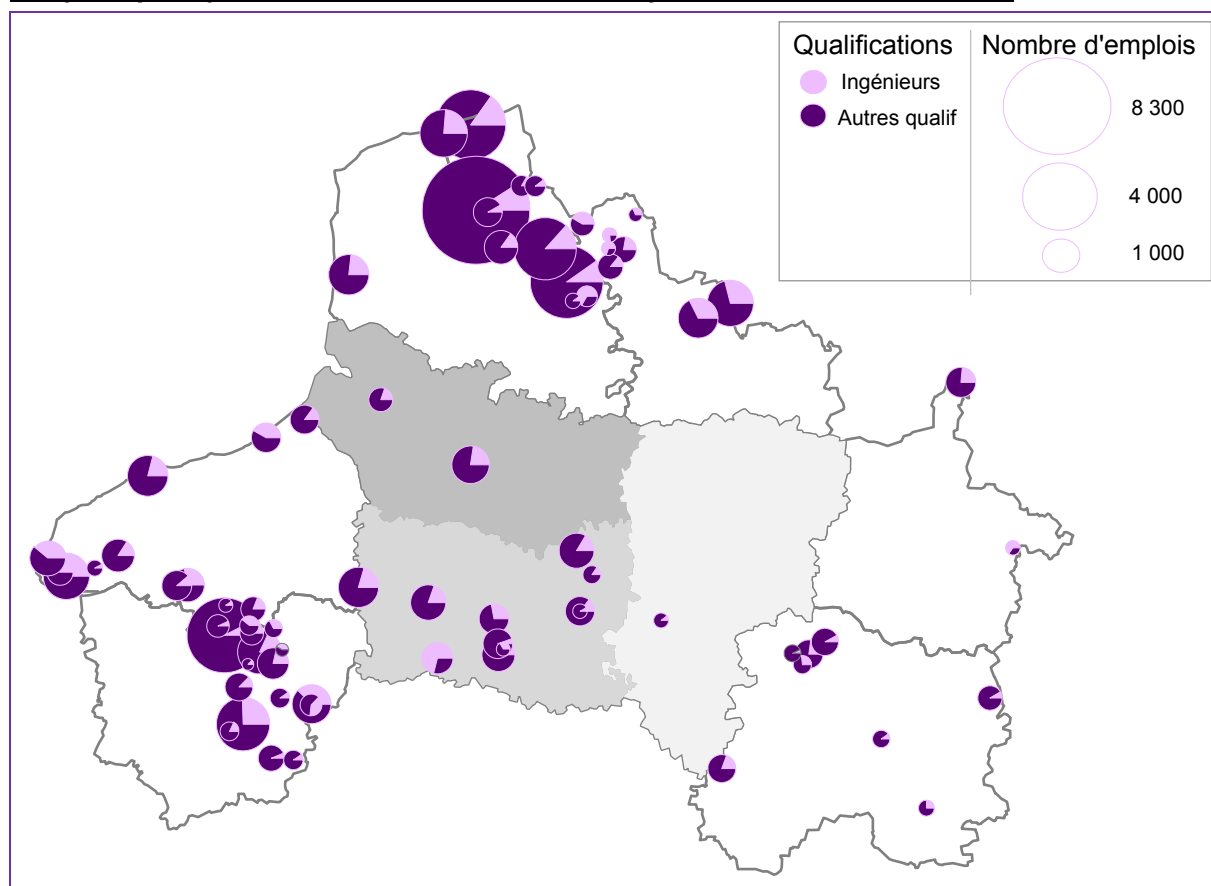
Les principales branches d'activité de la recherche des entreprises en Picardie :

Unités : effectif en équivalent temps plein pour l'année 2006 et répartition en % du total

BRANCHES	EFFECTIF DE CHERCHEURS*	POIDS NATIONAL	REPARTITION DES EFFECTIFS DE CHERCHEURS
Fabrication de machines et équipement	447,7	7,4%	
Industrie chimique	191,7	4,1%	
Industrie agricole et alimentaire	145,1	6,2%	
Autres (y compris les branches couvertes par le secret statistique)	1 077,2	-	
Total	1 861,7	1,6%	

Source : Indicateur régionaux de la Recherche et de l'innovation d'après MEN/MESR-DEPP, janvier 2009 – données 2006

Les principaux pôles industriels dotés d'une R&D privée en Picardie et autour :



Source : CARMEE d'après L'Atlas des Usines 2008/2009, Usine Nouvelle

163 entreprises picardes ont déclaré des dépenses de R&D dans le cadre du Crédit d'Impôts Recherche (CIR) en 2006 contre 154 en 2000³⁸, ce qui représente une progression de 6%. La R&D privée reste toutefois majoritairement assurée par quelques grands groupes implantés en région. Elle se concentre dans l'Oise (80% des dépenses de R&D étaient réalisées dans ce département en 2003) et est principalement exécutées (à hauteur de 80% en 2003) par les secteurs de moyenne technologie tels que de la chimie, le traitement des métaux et la fabrication de machines et équipements³⁹.

- **Les Jeunes Entreprises Innovante**

Le Statut de Jeune Entreprise Innovantes (JEI) confère à une structure une exonération d'impôt et un allègement des charges sociales patronales (sur les salaires versés aux salariés contribuant à la recherche), sous la condition que la R&D représente au moins 15% des charges de l'entreprise. La région comptait 18 JEI en 2006, contre 8 en 2004, année de création de ce système⁴⁰.

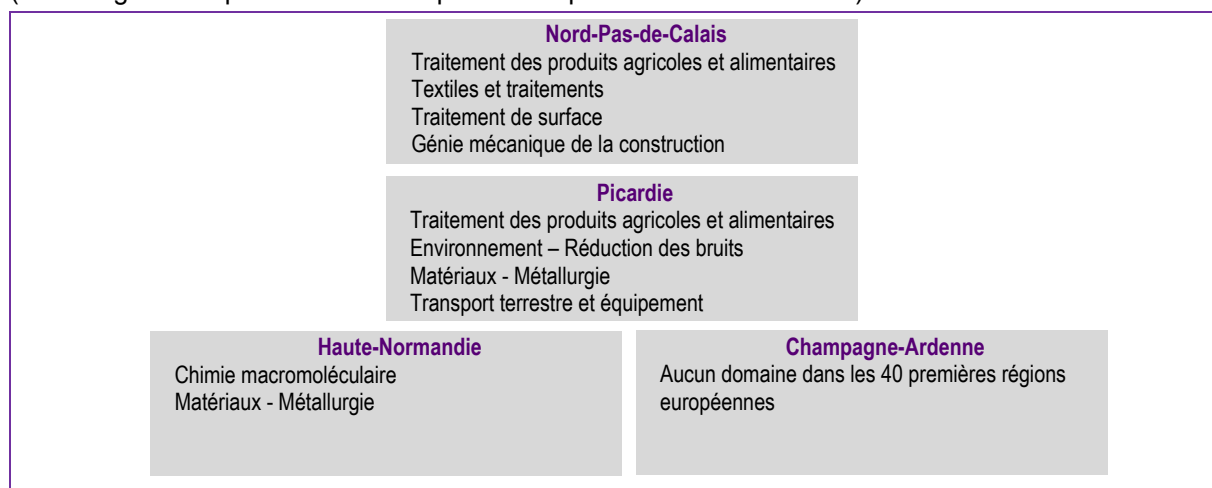
4. La R&D dans les régions limitrophes

La Haute-Normandie se démarque dans deux domaines, la « Chimie macromoléculaire » et les « matériaux - métallurgie ». Concernant le premier, la région présente une forte densité technologique et détient la 20^{ème} place européenne (en matière de dépôts de brevets en 2006). Le nombre de brevets déposés pour ce domaine a toutefois reculé de près de 30% entre 2001 et 2006. Pour le second secteur fort, la région est 31^{ème} au niveau européen et présente également une forte densité technologique. Ici, et contrairement au premier domaine de recherche, le nombre de brevets déposés est en progression.

La Champagne-Ardenne ne se démarque dans aucun domaine de recherche. Elle présente néanmoins une forte spécificité dans les secteurs de la « Chimie », de la « Sciences des matériaux » et dans les « Transports terrestres et équipements » (où elle est la 51^{ème} région européenne).

Les domaines de recherche forts en Picardie et autour :

(40^{ème} région européenne minimum pour les dépôts de brevets en 2006)



Source : *Les compétences scientifiques et technologiques des régions européennes et françaises*, OST, mai 2008

Le Nord-Pas-de-Calais, sans être un pôle majeur de recherche dans l'Hexagone, relève néanmoins des 10 premières régions françaises. Elle est tout particulièrement spécialisée dans le « Traitement

³⁸ MESR

³⁹ Picardie : *Diagnostic et Perspectives*, édition 2006

⁴⁰ *Bilan Economique et Social*, Insee Picardie d'après données Acof - Urssaf

des produits agricoles et alimentaires » (18^{ème} région européenne en 2006), les « Textiles et traitements » (29^{ème}), le « Traitement de surface » (35^{ème}) et le « Génie mécanique de la construction » (40^{ème}). Notons toutefois que la région a globalement vu le nombre de ses brevets déposés baisser entre 2001 et 2006, pour atteindre 3,5% de la part nationale.

En comparant la Picardie et les régions voisines (hors Ile-de-France), certaines similitudes concernant les domaines traités se détachent :

- Le « traitement des produits agricoles et alimentaires » est le domaine phare de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais en termes de dépôts de brevets. Ces deux régions ont respectivement assuré 8,3% et 9,1% des publications françaises en 2006. Néanmoins, tandis que les dépôts dans ce domaine ont été observés en recul en Picardie (-15% entre 2001 et 2006), ils ont été en hausse pour le Nord-Pas-de-Calais (+40% sur la période).
- La Picardie et la Haute-Normandie font toutes les deux partie des 40 premières régions européennes (en termes de dépôts de brevets) dans le domaine des « matériaux – métallurgie ». Elles ont par ailleurs, toutes deux, enregistré une hausse substantielle de leur dépôts de brevets dans cette spécialité entre 2001 et 2006.
- Sans être dans les 40 premières régions européennes, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais et la Haute-Normandie travaillent sur les thèmes des « mathématiques et algorithmiques » et des « sciences médicales et sociales ». Concernant ce second domaine, la Picardie a observé une forte progression de ses brevets déposés entre 2001 et 2006.

5. Les opportunités dans la R&D en Picardie

5.1. Les atouts de la région

L'Etat et la Région Picardie ont identifié six grands secteurs porteurs en matière d'innovation⁴¹ : le secteur de la mécanique, des matériaux et des fibres ; les agro-ressources et la chimie verte ; le transport, l'inter-modalité et la logistique avancée ; le bâtiment durable ; l'autonomie de la personne et la santé ; la maîtrise des risques et l'environnement. Quelques uns de ces six secteurs sont développés ci-dessous :

- **Les agro-ressources**

Le développement des agro-ressources apparaît en accord avec les spécificités locales (la Picardie est une région historiquement agricole) et les problématiques actuelles (raréfaction du pétrole, pollution, etc.).

La Picardie : Une terre agricole

Avec plus d'1,6 million d'hectares de surfaces agricoles utilisées en 2007, la Picardie est depuis très longtemps spécialisée dans les grandes cultures, en raison principalement d'un climat favorable au rendement des productions végétales. Les spécificités de la région sont constituées par la betterave à sucre qui représente plus du tiers de la production nationale, les céréales (blé...), les légumes destinés à la transformation (endives, petits pois...) et la pomme de terre. Le secteur agricole a permis l'emploi de plus de 58 100 salariés en 2004, pour un total de 28 500 équivalents temps plein⁴². L'agriculture picarde a également permis l'implantation d'une industrie agroalimentaire importante (comptant plus de 15 500⁴³ emplois salariés fin 2007), avec la présence sur le territoire picard de nombreux sites de production de grands groupes (Nestlé, Dailycer, Bonduelle,

⁴¹ Stratégie régionale de l'Innovation en Picardie, janvier 2008

⁴² Tableau de Bord Emploi Formation Agricole en Picardie, OREF, septembre 2006

⁴³ UNEDIC, données 2007

Roquette...). La troisième réforme de la Politique Agricole Commune cherche néanmoins à orienter l'agriculture vers de nouveaux objectifs, parmi lesquels la préservation de l'environnement et le développement rural. La recherche d'une meilleure compétitivité de l'activité devrait déboucher sur l'introduction de nouveaux produits à haute valeur ajoutée et vers la valorisation non-alimentaire du végétal.

Source : « La chimie verte : les enjeux et positionnement de la Picardie », CARMEE, édition 2009

La région est dotée de plusieurs structures travaillant sur la thématique des agro-ressources : le pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources (en partenariat avec la Champagne-Ardenne), une plateforme agro-alimentaire basée à Dury, le Centre de Valorisation des Glucides et des Produits Naturels, le CRITT Polymères Picardie (Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie) plusieurs laboratoires de recherche (les deux laboratoires du département Chimie de l'Université Picardie Jules Verne, l'IPLB, etc.) ainsi que des pôles de R&D privés. A titre d'illustration, Tereos détient une distillerie de betteraves à Origny-Sainte-Benoîte à des fins de recherche. Le groupe souhaite développer sur ce site des agro-carburants à base de betteraves transformées en éthanol. Notons enfin que d'après le document « Stratégie régionale de l'innovation en Picardie », le secteur des agro-ressources et de la chimie verte offre un gisement minimal de plus de 4 000 emplois d'ici à 2015 pour les deux régions du pôle IAR.

• **Les activités de transport, d'intermodalité et de logistique avancée**

Une large partie des activités de transport, intermodalité et logistique avancée se retrouve dans le pôle I-Trans. Ce pôle de compétitivité, porté par les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, a en effet pour thème principal l'industrie ferroviaire mais aborde également les domaines liés aux transports : automobile, fluvial et maritime. Depuis sa création en 2005, le pôle a labellisé 74 projets de R&D pour un total de 185 millions d'euros dont 30 millions pour la région Picardie.

I-Trans : Ambition et stratégie

« L'ambition du pôle I-Trans est de construire le premier pôle européen pour la conception, la construction, l'exploitation compétitive et la maintenance des équipements et systèmes ferroviaires, en terme de part de marché, d'innovation, de croissance et d'attractivité.

Cette ambition passe par six axes stratégiques :

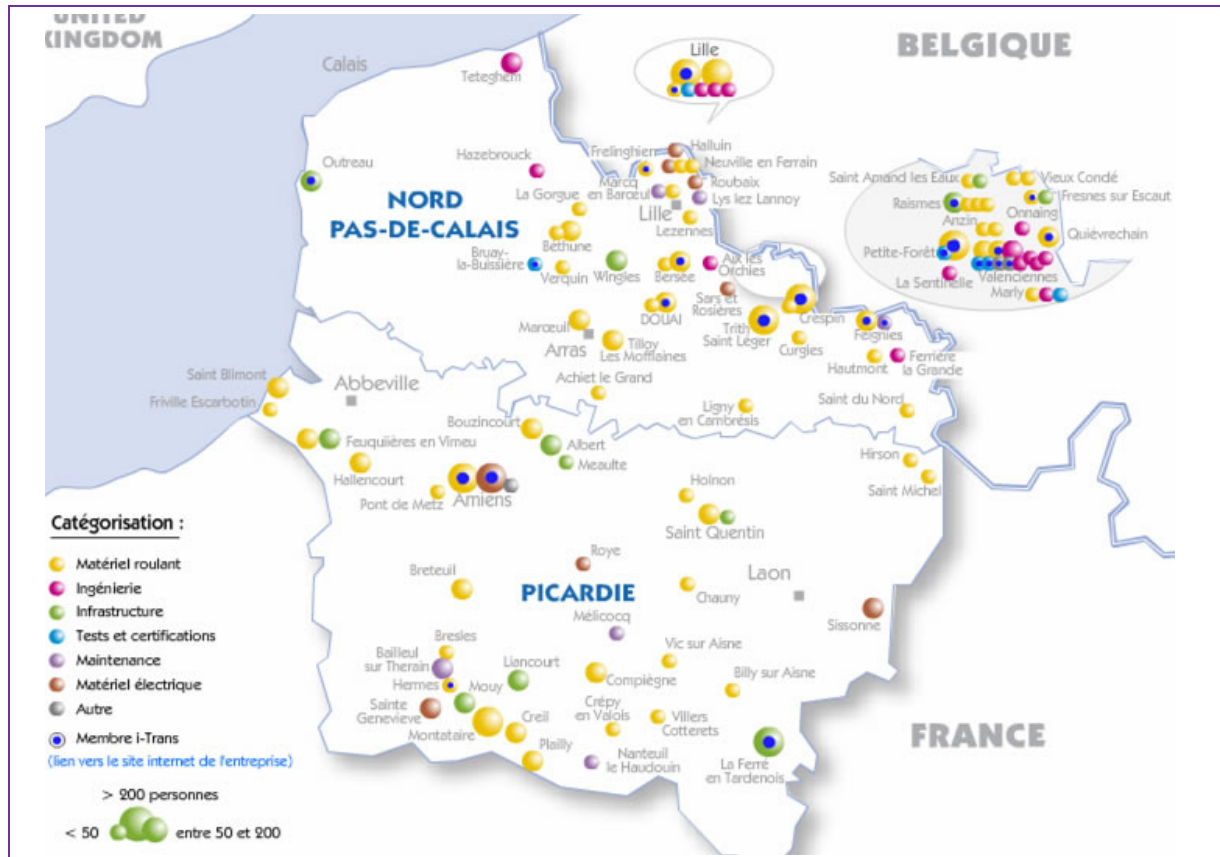
- Se positionner en tant que modèle européen pour l'interopérabilité et l'inter-modalité
- Se doter du plus grand centre d'essai ferroviaire européen, pour ce qui est de l'innovation
- Mobiliser et renforcer les compétences en matière de sécurité et de communication, ...
- Développer une formation supérieure de rayonnement international
- Répondre au défi du management des connaissances expertes en Europe sur les systèmes ferroviaires dans le contexte de la profonde mutation qui doit intervenir dans les dix prochaines années
- Développer une visibilité mondiale du pôle par des manifestations d'ampleur internationale en région (salons, congrès...).

Source : I-Trans

La région Nord-Pas-de-Calais concentre les deux tiers de la production française de matériel roulant et appuie cette activité sur trois grands assembleurs ferroviaires, Alstom, Bombardier et Arbel-Fauvet-Rail. De son côté, la Picardie n'est pas une grande région en industrie ferroviaire mais présente néanmoins certains atouts. Ainsi, des entreprises du ferroviaire sont implantées en région (Faiveley Transport à Amiens par exemple) et plusieurs sites industriels travaillent également pour le ferroviaire sans que ce secteur soit leur cœur de métier ou relèvent du pôle I-Trans (Carbone Lorraine, Federal Mogul, Inoforges, Saint-Gobain, Valeo, Cetim etc.). De plus, certaines entreprises picardes (relevant de l'industrie automobile notamment) souhaiteraient s'orienter vers le ferroviaire. La région compte par ailleurs différents centres de recherche impliqués dans les activités d'I-Trans (UPJV, UTC, ESIEE) et l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF) situé à Amiens. Notons enfin que l'ESIEE développe le projet CADEMCE (Caractérisation Dynamique et Environnementale de Moyens de Captage Electrique) dont les premiers essais démarreront en 2012. Selon Bernard Mulot, Directeur de

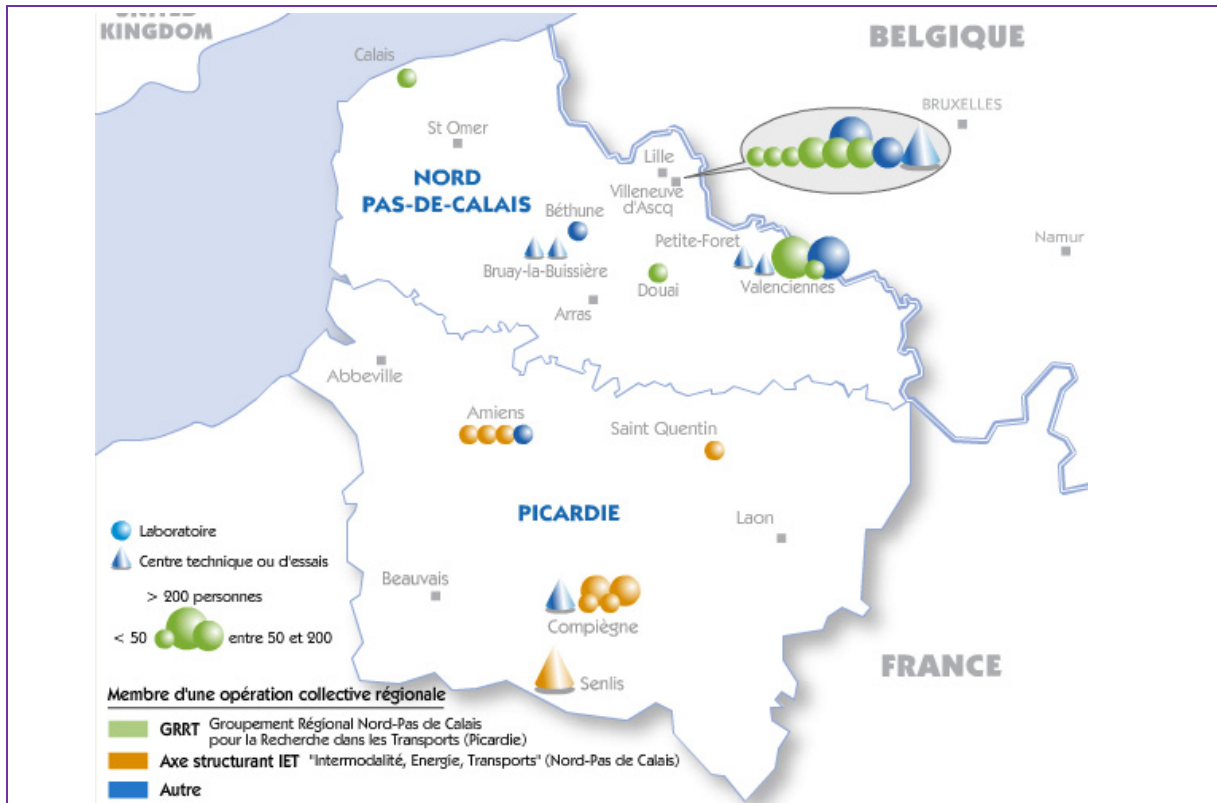
Projet chez Carbone Lorraine et professeur à L'ESIEE, l'objectif de ce projet est de « concevoir une plate-forme d'essais permettant de simuler en temps réel des vitesses pouvant atteindre 600 km/h, une intensité électrique de 2 500 Ampères, dans des conditions climatiques et environnementales variées et difficiles ». Ceci permettra de réaliser des essais sur les comportements électriques et électroniques des sous-ensembles des TGV (caténaire et bande de captage du pantographe). Ce projet est labellisé par I-Trans.

Les partenaires d'I-Trans issus de l'industrie ferroviaire :



Source : I-Trans, Présentation de M. Shawky, directeur Scientifique Adjoint

Les partenaires d'I-Trans issus de la recherche :



- **La santé**

La ville d'Amiens dispose d'un important Centre Hospitalier Universitaire (CHU), rattaché au G4, une association de 4 CHU (Amiens, Rouen, Caen et Lille). De plus, Amiens est très présente dans la recherche et de développement de nouvelles technologies dans la chirurgie de la face. Dans ce cadre, un institut, nommé « Faire Face » et spécialisé dans les opérations maxillo-faciale, devrait voir le jour à Amiens d'ici 2013. Celui-ci sera notamment créé grâce au laboratoire CHS de l'UPJV.

- **Le Parc Technologique des Rives de l'Oise à Compiègne**

Le Parc technologique des Rives de l'Oise est aménagé sur l'ancien site industriel AKZO Nobel, situé sur la commune de Venette. Il a pour vocation d'accueillir :

- des jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de développement,
- les antennes des pôles de compétitivité I-Trans et Industries et Agro-ressources,
- des projets de R&D des pôles de compétitivité et des plateformes d'essais à finalité industrielle.

Depuis la création de ce parc en mars 2008, 15 entreprises, issues pour la plupart de l'Université de Technologie de Compiègne, se sont installées : Deltacad, Serlive, Bio2M, Facing It, Pôle actif, Widehouse, Fusitech, AMS R&D et Aetech, Span Diagnostic, Thor, Bio3D, Six Conseil, Interactive et Biothentic.

C : BILAN ET PROPOSITIONS

1. Les menaces en matières de recherche & développement et d'enseignement supérieur

A la lecture des présentations de l'enseignement supérieur et des activités de recherche & développement en région, il est possible d'identifier plusieurs faiblesses. Certaines, à l'instar des deux exemples ci-dessous, peuvent constituer de réelles menaces.

Ainsi, comme le souligne le contrat quadriennal 2008-2011, « la proximité des établissements universitaires de l'Ile-de-France et du Nord-Pas-de-Calais accroît les difficultés que l'université rencontre pour définir son identité en matière de recherche ». Afin d'éviter de devenir un simple « collège universitaire » (autrement dit assurer l'enseignement seulement jusque Bac+3), l'UPJV doit pourtant préserver sinon développer sa recherche et doit miser sur la qualité de celle-ci.

D'autre part, l'une des priorités stratégiques d'investissement de l'Etat français est de « favoriser l'émergence de campus d'enseignement supérieur et de recherche d'excellence ». L'objectif est de « soutenir la transformation d'un nombre limité (de 5 à 10) de groupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche en institutions pluridisciplinaires de dimension et de réputation mondiales ». Hors l'émergence de quelques campus d'excellence constitue un handicap pour la Picardie. En effet, l'enseignement supérieur de la région risque de se retrouver dans l'ombre des campus d'excellence avec le risque de voir partir certains établissements dans le cadre des regroupements.

2. Les propositions en matières de recherche & développement et d'enseignement supérieur

2.1. Les liens entre recherche universitaire et entreprises

La recherche universitaire et les entreprises sont deux mondes qui se côtoient peu. Les avantages à travailler ensemble sont pourtant nombreux (pour une entreprise, utiliser un équipement, une compétence ou un savoir-faire d'un laboratoire ; pour un laboratoire, se faire connaître dans son territoire, etc.). Renforcer les liens entre ces deux types d'acteurs peut passer par les étapes suivantes :

1 - Remédier à la méconnaissance du potentiel de recherche universitaire en région :

Bien souvent les entreprises régionales ne savent pas où sont les outils et les compétences, et s'ils existent en région. Réaliser un inventaire des équipements (comment mieux les utiliser et qui pourrait les utiliser), et identifier les savoirs-faires et compétences de chaque équipe permettrait par exemple de remédier à ce problème.

2 - Mieux diffuser sur les potentiels de recherche et favoriser les mises en relation : Les entreprises font rarement le pas vers les pôles de recherche. De fait, créer une interface (un guichet unique) entre l'établissement d'enseignement supérieur et les acteurs extérieurs (entreprises, etc.) permettrait à l'établissement d'aller vers les entreprises. Ceci dans le but de communiquer sur les équipements et compétences disponibles.

3 - Construire une « force de vente » de la recherche universitaire : Comme indiqué dans le paragraphe précédent, une solution pour renforcer les liens entre recherche universitaire et entreprises est la création d'une interface pour chaque établissement d'enseignement supérieur. Mais pour construire une réelle force de vente à l'échelle de la région et donc aller plus loin, il est également possible de créer une interface unique pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur régionaux.

Notons que ces différentes actions sont en lien étroit avec les activités de l'Agence Régionale de l'Innovation (ARI).

2.2. Les autres propositions

- **Accompagner les enseignants-chercheurs vers une évolution de leur travail :** l'autonomie des établissements de l'enseignement supérieur va bouleverser les méthodes de travail, tout particulièrement pour les enseignants-chercheurs ne travaillant pas (ou ne souhaitant pas travailler) avec des entreprises. La recherche universitaire passe progressivement vers une structuration par projet.
- **Mieux valoriser et utiliser les atouts de l'éducation nationale pour favoriser l'innovation :** Il faut favoriser les rapprochements écoles (BTS) et entreprises. A titre d'illustration, en Picardie, tous les ans une quinzaine d'élèves de BTS présentent un projet aux industriels : c'est un potentiel à mobiliser.
- **Intensifier les relations entre les différentes structures de recherche en région :** Pour illustrer cette proposition, il est ici utilisé l'exemple de la future plateforme expérimentale ANIMEX (ANIMalerie pour EXpérimenter sur l'organisme entier). Ce futur équipement devrait être mis en service fin 2010 et qui sera commun à l'INERIS et à l'IPLB. Il aura deux grandes fonctions. D'une part, il aura vocation à répondre à la progression de la demande d'études réglementaires de toxicologie dans le cadre du règlement REACH. D'autre part, cette plateforme sera utilisée pour des « travaux de recherche afin de favoriser le développement de méthodes alternatives à l'expérimentation animale »⁴⁴. Selon Emmanuel Lemazurier, chef de projet de cet équipement, « ANIMEX s'inscrit dans un projet de grande envergure qui vise la constitution d'un réseau national de recherche en toxicologie, ANTIOPEs, fondé autour d'une dizaine de partenaires français ». Il apparaît que ce projet peut servir de support à l'arrivée de Start'Up spécialisée en toxicologie. L'INERIS souhaite d'ailleurs créer par la suite un réseau de Start'Up. Dans ce cadre, un pôle immobilier permettrait d'attirer ces entreprises. Plus largement, pour une meilleure diffusion ce projet de plateforme et pour faciliter son expansion, il nécessitera des facilités pour que les entreprises s'installent. L'INERIS souhaite également des liens plus étroits avec les établissements de l'enseignement supérieur picards pour promouvoir ce projet, par exemple via une fondation INERIS - UTC ou UPJV qui permettrait aux laboratoires de recherche des deux structures de travailler ensemble.
- **Mieux diffuser sur les pôles de compétitivité I-Trans et IAR :** Les deux pôles et en particulier ITrans ne sont pas assez visibles en région, et ceci est d'autant plus vrai pour les entreprises éloignées géographiquement des pôles (Exemple du Sud de l'Oise et I-Trans)

⁴⁴ Selon Emmanuel Lemazurier, chef de projet d'ANIMEX

PARTIE 3 : LE TOURISME D’AFFAIRES

Le tourisme peut être divisé en deux familles selon le type de clientèles : le tourisme de loisirs (fréquentation d’un lieu pour raison personnelle telles que les vacances) et le tourisme d’affaires (déplacement pour raison professionnelle).

1. Qu’est-ce que le tourisme d’affaires ?

Le tourisme d’affaires comprend, dans ce présent document, les congrès, les salons, les réunions de stimulation (incentive), les conventions et séminaires d’entreprises, ainsi que les voyages d’affaires individuels.

Les congrès : Ils sont organisés par des associations professionnelles, des fédérations, des universités, les pouvoirs publics, des centres de recherche, etc. Ces manifestations, qui courent souvent sur plusieurs jours, abordent un thème défini, de nature culturelle, scientifique, etc. Une participation financière est demandée aux participants. Enfin, la fréquence de ces manifestations est souvent régulière.

Les salons : Ils sont à destination des professionnels, des particuliers ou sont mixtes et regroupent les entreprises d’un secteur particulier (salon de l’Agriculture ou de l’Automobile par exemple).

Les séminaires : Ce sont des réunions organisées par une entreprise qui réunit une partie de ses salariés (80 à 100 en général). Organisés sous forme de réunions de travail avec un animateur, les séminaires ont pour objectifs, l’information, la motivation, la formation, le lancement de produits, la fidélisation de clients, etc. Les participants sont invités par la structure organisatrice et ne doivent apporter de contribution financière. Les séminaires sont majoritairement organisés dans les hôtels haut de gamme à l’instar de ceux du Sud Est de l’Oise.

Les incentives : L’incentive est un voyage en petit groupe et organisé par une entreprises pour récompenser, motiver ou fédérer une partie de ses salariés.

En France, comme à l’étranger, il existe ni terminologie stricte ni statistique fiable permettant d’évaluer le poids économique du tourisme d’affaires, son évolution et de faire des comparaisons internationales.

Tourisme d’affaires en chiffres

- Le secteur du tourisme devrait créer 100 000 à 130 000 emplois par an en France (Livre Blanc du Tourisme).
- Le tourisme représente 15 000 emplois en Picardie (données INSEE)

2. Pourquoi aborder le tourisme d’affaires ?

Il a été décidé d’aborder ici uniquement le segment du tourisme d’affaires en raison de son influence en matière d’attrait pour la Picardie et de son poids substantiel dans le total des activités touristiques en région. A titre d’illustration, selon le directeur du Comité Départemental du Tourisme (CDT), « sans

le tourisme d'affaires, l'hôtellerie dans l'Aisne ne serait pas viable ». De plus, avec les activités culturelles et de loisirs, ce segment est une fonction support non négligeable dans le développement des services à haute valeur ajoutée. Enfin, le tourisme d'affaires a un impact fort sur le territoire et est très rémunérateur. Ainsi, « un touriste d'affaires dépense entre 2,5 et 3 fois plus qu'un touriste de loisirs »⁴⁵. A titre d'illustration, le tourisme d'affaires a généré 125 millions d'euros de recettes en Champagne Ardennes pour l'année 2007⁴⁶, dont 45,6% provenant de l'hôtellerie, 24,4% de la restauration, 23,9% des commerces et services de proximité et 5,6% de l'activité de congrès.

Le tourisme d'affaires est donc une activité incontournable dans le développement d'un territoire. Il crée une dynamique et contribue au rayonnement d'une région⁴⁷.

Ce secteur créé une dynamique : Il stimule le tissu local, tant au niveau social qu'économique. Ce secteur (qu'il soit ici à destination des professionnels ou des particuliers) est un grand pourvoyeur d'emplois, emplois qui sont non délocalisables car relatifs à un territoire précis. En outre, la saisonnalité du tourisme d'affaires est moins marquée que pour le loisir et se caractérise par des baisses uniquement durant les périodes de vacances scolaires. Ceci permet donc aux acteurs du secteur de poursuivre leur activité en dehors de la période estivale (et notamment d'offrir des emplois plus stables). Le tourisme permet également de maintenir, développer voire créer d'autres activités (services aux entreprises, etc.). Dans ce sens, il concourt également à améliorer le cadre de vie et peut être envisagé comme une alternative, certes non suffisante à elle-seule, au déclin de secteurs traditionnels. Enfin, les touristes pour affaires n'hésitent pas à revenir dans une région visitée dans le cadre professionnel avec leur famille à l'occasion des vacances.

Ce secteur participe au rayonnement d'un territoire : Le tourisme contribue à valoriser le patrimoine public et privé (rénovation de châteaux *via* une transformation en hôtel par exemple, comme ce fût le cas en 2008 pour le château Saint-Just situé dans le village de Belle-Eglise dans l'Oise). Il fait également vivre la culture (tourisme de mémoire, activité équestre, etc.) et rend possible la mise en place de projets culturels et de loisirs.

Enfin, selon une étude nationale du Conseil Economique et Social, « pour le développement des destinations petites ou moyennes, le marché des événements d'entreprises est particulièrement intéressant. [...] Les entreprises cherchent en permanence de nouveaux lieux. Chaque destination a donc sa chance d'attirer la clientèle, sous réserve d'être très professionnel et de fournir toutes les prestations souhaitées par les clients. On peut dire que c'est un segment du tourisme où l'offre crée la demande »⁴⁸. Il semble donc que la Picardie a des cartes à jouer. D'ailleurs, l'ouverture d'un Center Parc doté de salles de conférence dans l'Aisne, d'un hôtel 4 étoiles dans l'Oise spécifiquement conçu pour recevoir des séminaires (Château Saint-Just) ; et les projets dans la Somme (construction prévue d'un hôtel 2 étoiles dans le quartier Gare La Vallée à Amiens, dont le cœur de cible est le tourisme d'affaires) sont autant d'exemples qui démontrent l'intérêt de la région pour les acteurs du tourisme orienté vers les entreprises.

Néanmoins, pour continuer dans cette direction, la Picardie doit être en mesure de répondre à une demande évolutive d'une part et faire face à une concurrence croissante d'autre part (à titre d'illustration, la demande s'accroît annuellement de 2% mais l'offre de 5% dans le monde)⁴⁹.

3. Caractéristiques du tourisme d'affaires en France

Outre son enjeu économique fort, ce secteur se caractérise par sa sensibilité à la conjoncture tant française qu'internationale. Notons toutefois que les destinations européennes ont été relativement épargnées de la conjoncture défavorable observée depuis fin 2007.

⁴⁵ *Le Tourisme d'affaires, tourisme de A à Z, Direction du Tourisme*

⁴⁶ *Observatoire du Tourisme de Champagne-Ardenne d'après estimation Kanopée Consultants*

⁴⁷ *Notamment issu de Tourisme & Territoire, Livre Blanc du tourisme des territoires, FNCDT*

⁴⁸ *Le tourisme d'affaires : un atout majeur pour l'économie, Conseil Economique et Social, 2007, page 25*

⁴⁹ *Le tourisme d'affaires : un atout majeur pour l'économie, Conseil Economique et Social, 2007*

Par ailleurs, le tourisme d'affaires n'est pas encore un marché mature, même si la concurrence est assez vive entre les acteurs. L'émergence de nouvelles destinations, tout particulièrement hors France, n'a fait qu'aviver la concurrence. Pour conserver leur clientèle, les acteurs du tourisme d'affaires ont d'autant plus intérêt à faire correspondre leur offre à la demande. Or, la demande des entreprises a évolué de manière significative durant la dernière décennie, comme le montre le tableau ci-dessous :

LES PRINCIPALES EVOLUTIONS DANS LE TOURISME D'AFFAIRES	ATOUTS, OPPORTUNITES, FREINS ET MENACES POUR LA PICARDIE
<p>Une concentration des manifestations. Ceci se traduit notamment par une réduction continue de la durée moyenne des manifestations, l'augmentation du nombre de participants par manifestation, et de fait, davantage de difficultés pour trouver des disponibilités, la demande se concentrant sur les milieux de semaine (et ceci est d'autant plus vrai que les entreprises évitent de plus en plus de programmer des manifestations durant les périodes scolaires et les week-ends).</p>	<p>Freins. La région ne dispose pas de centre de congrès de grande capacité (hors Mégacité à Amiens).</p>
<p>Une optimisation des budgets, via une baisse générale des dépenses moyennes par participant engagées par les entreprises, une hausse des entreprises qui organisent des manifestations dans leurs propres locaux et une réduction de la durée des transports (pour permettre des manifestations plus courtes et pour perdre moins de temps au profit de temps de travail sur place).</p>	<p>Opportunités. La Picardie peut se positionner comme une destination de congrès aux portes de Paris. Freins. Une baisse de l'activité des structures recevant des réunions d'entreprises de taille modeste et la concurrence des autres régions proches de Paris.</p>
<p>Des besoins qui évoluent. Les entreprises recherchent davantage des lieux originaux, favorisent de plus en plus les manifestations organisées et se tournent vers des destinations facilement accessibles et dotées d'une hôtellerie haut de gamme et de grande capacité. En outre, les lieux divers et les congrès gagnent des parts de marché sur les hôtels pour l'organisation de manifestations. Enfin, en lien avec l'optimisation des budgets, les entreprises accordent un crédit bien plus important au professionnalisme (en particulier concernant les organisateurs de congrès). Elles sont de plus en plus exigeantes et attentives aux respects des cahiers des charges, notamment pour les packages.</p>	<p>Atouts. De nombreux lieux correspondent aux nouvelles attentes des entreprises : Parc Astérix et Center Parc pour les lieux originaux, Sud de l'Oise pour une destination accessible et dotée d'une hôtellerie haut de gamme et de grande capacité, etc. Opportunités. Le développement de packages (incluant une organisation plus ou moins totale de la manifestation) est une opportunité. Menaces. Une inadaptation seulement partielle à l'évolution de la demande.</p>

Sources : Direction du Tourisme pour les principales évolutions, CARMEE

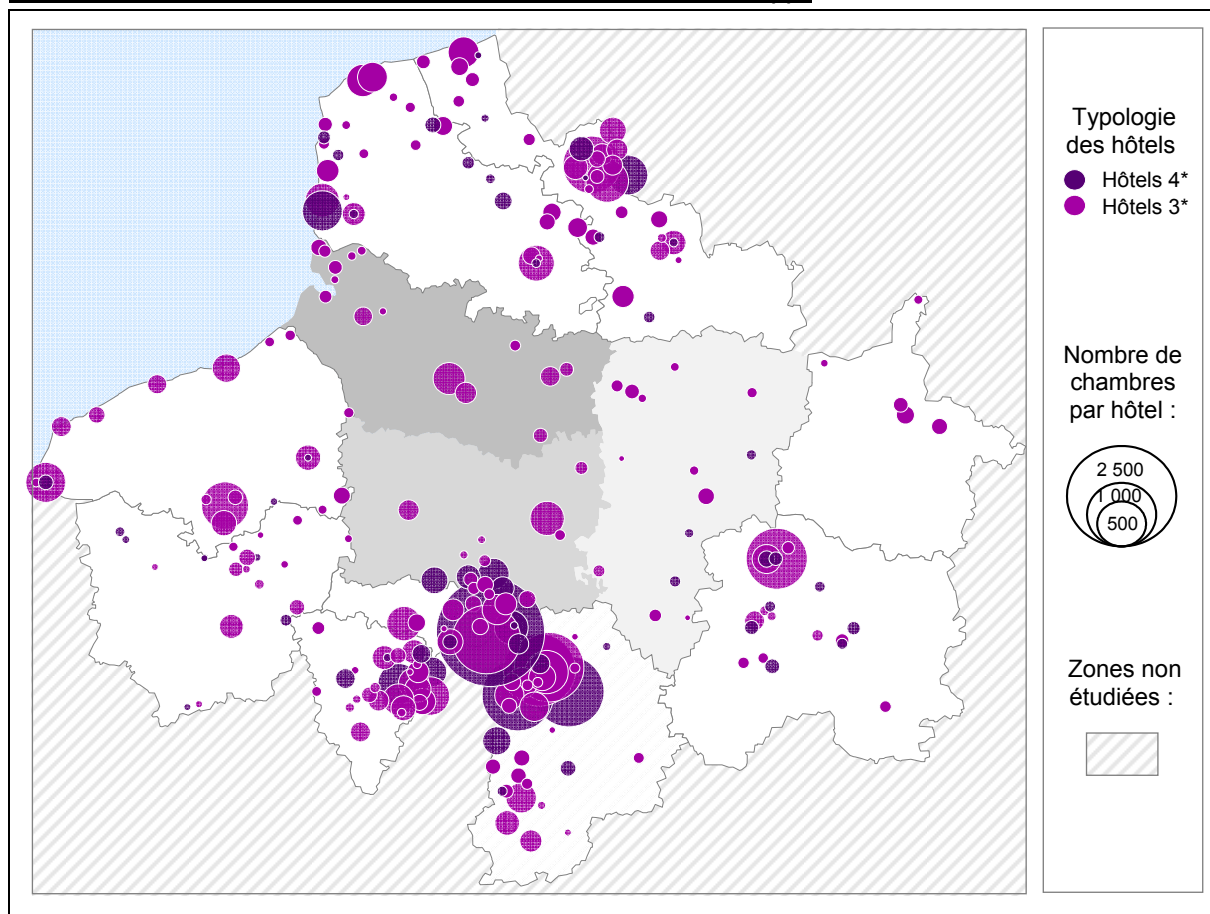
4. Le tourisme d'affaires en Picardie d'aujourd'hui

Malgré une progression constante du tourisme de loisirs, la Picardie reste une terre assez peu connue des vacanciers. Le tourisme d'affaires tient en revanche une place importante (les entreprises représentent près de 60% de la fréquentation des hôtels en Picardie⁵⁰). Ce secteur se caractérise par

⁵⁰ INSEE, Direction du Tourisme et leurs partenaires régionaux, année 2008

une forte concentration dans le Sud de l'Oise (à titre d'illustration, un peu plus d'une nuit sur cinq passée à l'hôtel en région a été réalisée dans le quart Sud Est de l'Oise en 2008 selon l'INSEE) et au sein des principales villes de la région, deux types de zone qui offrent deux visages différents. Le Center Parc dans l'Aisne complète depuis son ouverture fin 2007 le tableau du tourisme d'affaires en Picardie.

Les hôtels 3 et 4 étoiles en Picardie et autour au 31/12/2008 (*) :



Cartographie : Artique / Source : CARMEE d'après données INSEE
 (*) Hors Center Parc dans l'Aisne et hors Ile-de-France

Les hôtels 3 et 4 étoiles en Picardie au 31/12/2008 (*) :

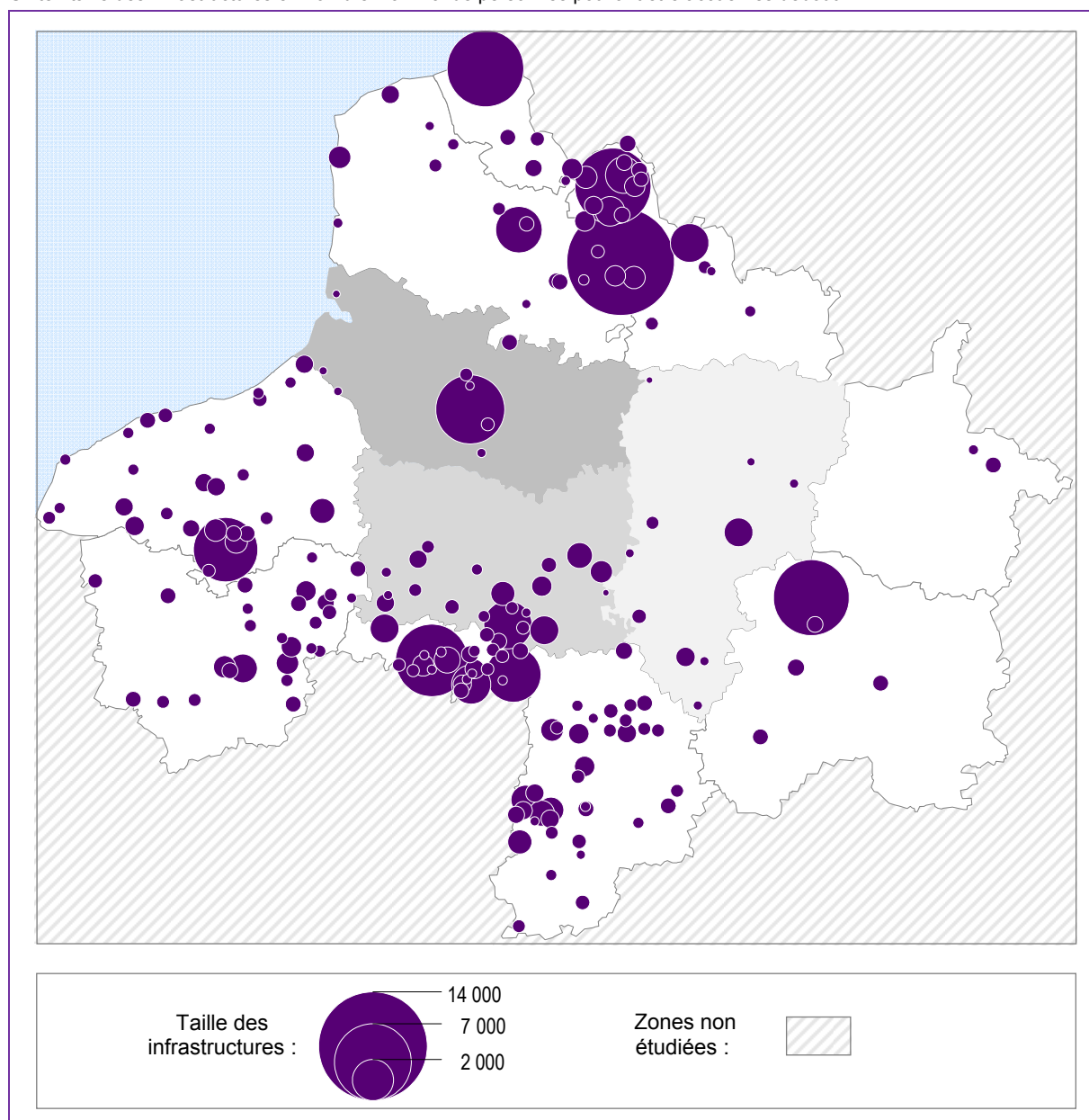
Unités : part en % du nombre total d'hôtels, de chambres

		SOMME	OISE	AISNE	FRANCE
Répartition des chambres par département des 3* et 4*					
3*	Hôtels	38%	38%	25%	-
	Chambres	43%	42%	15%	-
4*	Hôtels	0%	57%	43%	-
	Chambres	0%	90%	10%	-
Répartition du nombre total de chambres (0* à 4*)					
Chambres		33%	44%	23%	-
Nombre total de chambres pour 1 000 habitants (0* à 4*)					
Chambres		4,9	4,6	3,6	7,8

Sources : CARMEE et INSEE / (*) Hors Center Parc dans l'Aisne

Les salles de séminaires en Picardie et autour (hors Parc de Villepinte) :

Unité : taille des infrastructures en nombre maximal de personnes pouvant être accueillies debout



Cartographie : Articque

Source : CARMEE d'après www.directsalles.com, données octobre 2009, y compris la salle de congrès du Center Parc

4.1. Les principales zones concernées par le tourisme d'affaires en Picardie

Selon l'INSEE, « l'importance de la clientèle d'affaires se reflète dans la localisation des hôtels. Ceux-ci sont d'abord situés dans les zones urbaines et à forte densité d'établissements productifs »⁵¹.

⁵¹ « L'hôtellerie en Picardie : la clientèle d'affaires encore très dominante », INSEE Picardie Relais numéro 101

4.1.1. Le Sud Est de l'Oise : Tourisme d'affaires haut de gamme

4.1.1.1. Le tourisme d'affaires sur ce territoire

La concentration d'activité économique (à plus forte valeur ajoutée qu'en moyenne en Picardie) sur le quart Sud Est de l'Oise a notamment contribué au développement du tourisme d'affaires.

Atouts

Ce territoire a, en outre, réussi à valoriser ses nombreux atouts (proximité avec Paris, La Défense et l'aéroport Roissy-CDG ; qualité et disponibilité du foncier ; renommée des activités équestres ; patrimoine culturel et naturel ; etc.) par l'intermédiaire du tourisme à vocation professionnelle positionné sur des prestations très haut de gamme. Celui-ci est très largement orienté vers les séminaires et autres événements à destination des cadres, dirigeants et commerciaux français (essentiellement parisiens) et étrangers. Ainsi, cette zone a réussi à acquérir un statut de destination d'affaires. Notons que pour les petites et moyennes destinations d'affaires, « l'image prestigieuse est un critère de choix plus important que pour les grands salons et congrès »⁵². Enfin, ce territoire est situé aux portes de la région Ile-de-France. Loin de constituer un handicap, cette proximité géographique, conjuguée à des infrastructures de transport adaptées (liaison directe entre Chantilly et Paris en RER, etc.), a impulsé le développement du tourisme d'affaires sur cette zone.

• L'hôtellerie :

De manière générale, les professionnels se déplaçant pour un séminaire ou une convention sont accueillis dans des hôtels 3 étoiles et plus, tandis que la clientèle d'affaires en voyage individuel ou se déplaçant pour un congrès se rend davantage dans les 2 étoiles (car dans ce cas ce n'est plus l'entreprise qui prend en charge les frais). Le Sud Est de l'Oise se démarque par un positionnement spécifique sur les prestations de luxe. Ainsi, cette zone regroupe la majorité des infrastructures dédiées au tourisme d'affaires haut de gamme, avec notamment 90% de la capacité hôtelière 4 étoiles, 35% pour les 3 étoiles, et près de la moitié des infrastructures recevant des manifestations.

Enfin, le Parc Astérix, situé sur cette zone, dispose d'installations dédiées aux séminaires ainsi qu'un hôtel 3 étoiles (ouvert en 2001). Ceci lui permet de surfer sur les nouvelles aspirations : combiner une manifestation professionnelle avec des activités de loisirs.

Projets en cours

L'offre hôtelière devrait encore se densifier avec notamment deux projets en cours. Le premier concerne la rénovation de l'ancienne gendarmerie de Chantilly au profit d'un établissement 4 étoiles nommé « l'hôtel du jeu de paume » (les travaux devraient être achevés fin 2011). Le second porte sur un complexe hôtelier 5 étoiles (« l'Eden Résidence ») à Avilly-Saint-Léonard (village situé entre Chantilly et Senlis) et dont l'ouverture est prévue pour fin 2011.

• Les manifestations d'entreprises :

Le Sud Est de l'Oise est bien mieux doté en infrastructures dédiées aux manifestations d'entreprises que le reste de la région picarde. Outre les nombreuses salles disponibles dans les hôtels, cette zone compte près d'une vingtaine de sites, avec une forte concentration autour de Chantilly. A l'instar du positionnement des hôtels à proximité, ces salles offrent généralement des prestations de standing.

• Etat de la concurrence :

Le Parc des expositions de Villepinte n'entre pas en concurrence avec le Sud Est de l'Oise car les positionnements sont différents. Villepinte accueille de très grandes organisations tandis que les acteurs du Sud Est de l'Oise sont spécialisés dans les manifestations de petite et moyenne tailles, tels que les séminaires et congrès. Dès lors, le projet d'agrandissement de ce Parc des expositions ne constitue pas un « danger » pour les acteurs de la région Picardie⁵³.

⁵² *Le tourisme d'affaires : un atout majeur pour l'économie, Conseil Economique et Social, 2007, page 25*

⁵³ *Un projet d'extension est à l'étude portant sur une capacité de 350 000 m² selon le Conseil Economique et Social dans « Le tourisme d'affaires : un atout majeur pour l'économie ? »*

Comme l'illustre la carte intitulée « Les hôtels 3 et 4 étoiles en Picardie et dans les départements limitrophes », le Sud Est de l'Oise est bordé par le Val d'Oise, territoire très bien doté en hôtels de standing et infrastructures dédiées aux événements d'entreprises. Bien que positionnés sur les mêmes marchés, chacun des acteurs peut trouver sa place. Pour les activités de congrès et séminaires, peu d'entreprises sont fidèles au même lieu pour chacune de leurs manifestations. Ainsi cette clientèle peut être qualifiée de « tournante » et revient dans les établissements seulement tous les sept à dix ans environ. Par ailleurs, pour se démarquer la Picardie peut jouer sur sa qualité de nouvel entrant (par rapport aux acteurs d'Ile-de-France) ce qui constitue un attrait de la nouveauté. La région peut également faire valoir son patrimoine, son art de vivre, etc. En effet, il ne faut pas oublier que le tourisme d'affaires est un secteur assez concurrentiel et pour conserver sa place il est essentiel de rester compétitif.

4.1.1.2. Les imperfections du modèle

Le tourisme d'affaires est indéniablement un atout de taille pour la partie Sud Est de l'Oise. Comme vu précédemment, il contribue à la rénovation et l'entretien du patrimoine local, à préserver le cadre de vie (forêt, etc.), au rayonnement du territoire, à offrir des emplois localement, etc. Notons qu'il est très difficile d'évaluer l'impact du tourisme d'affaires sur un territoire.

Néanmoins, l'essaimage au reste du territoire est relativement limité. En effet, les touristes pour affaires utilisent les infrastructures qui leur sont dédiés (hôtels, restaurants et salles de conférences de l'hôtel par exemple) mais rares sont ceux qui visitent plus en avant la région. Il pourrait donc être intéressant de s'interroger sur la pertinence d'une offre incluant les autres territoires de Picardie.

Par ailleurs, l'activité de tourisme d'affaires et son développement restent très cloisonnés au sein d'une zone précise. A titre d'illustration, Creil (situé à moins de 10 km de Chantilly) est exclue. Il est vrai que la ville n'offre pas les mêmes standards que ces voisines et pâtit d'une image plutôt négative (ancienne ville industrielle, etc.). Pour autant Creil dispose des mêmes atouts géographiques (proximité avec Paris et l'aéroport CDG) et présente d'autres avantages (disponibilités de foncier en centre ville par exemple).

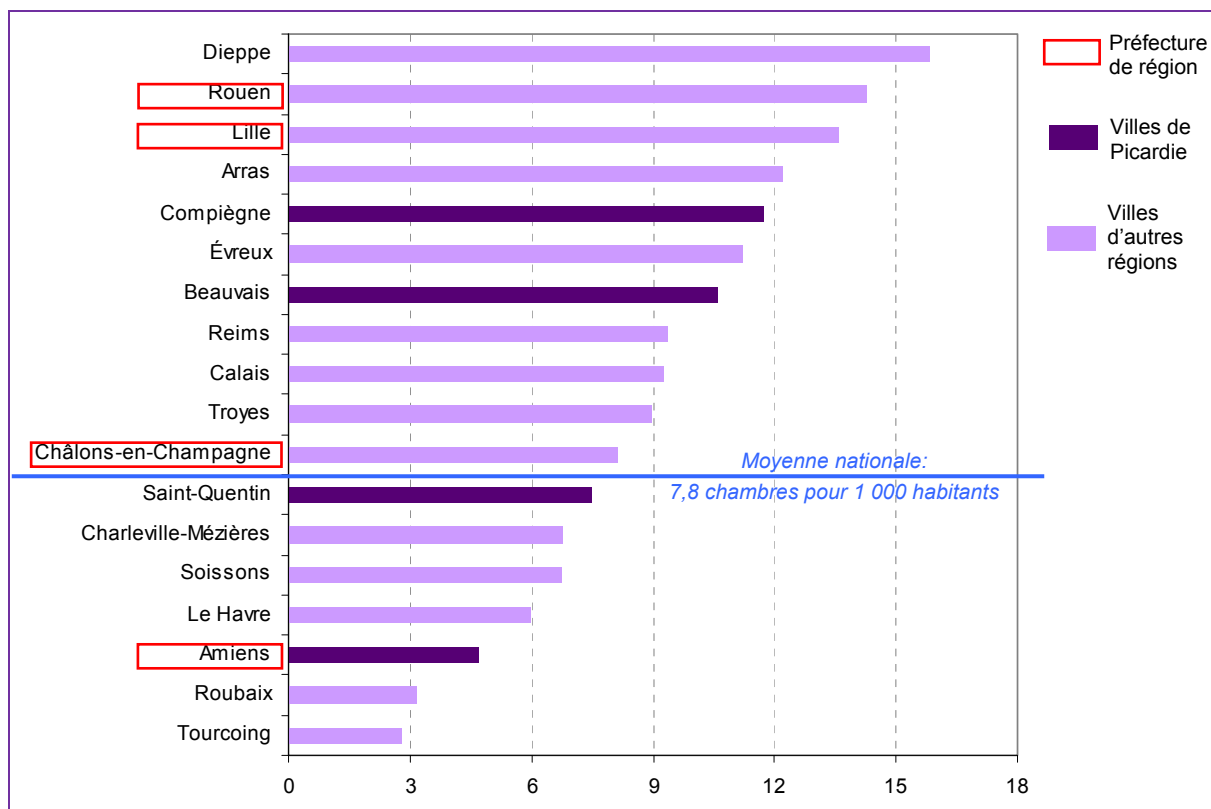
4.1.2. Les principales villes de Picardie : Des niveaux de développement contrastés

Les quatre principales villes de Picardie (en nombre d'habitants), Amiens, Saint-Quentin, Beauvais et Compiègne, concentrent plus de la moitié de l'offre hôtelière de la région mais en revanche assez peu de salles de séminaires. Chacune de ces villes affiche néanmoins des situations très contrastées, que ce soit en termes de capacités d'accueil⁵⁴ que de densité des installations dédiées aux manifestations professionnelles.

⁵⁴ Données INSEE au 1^{er} mai 2009

Densité de l'offre hôtelière dans les principales villes de Picardie et des régions limitrophes hors Ile-de-France :

Unité : nombre de chambres



Source : CARMEE d'après données INSEE au 1^{er} mai 2009

4.1.2.1. Amiens :

- **L'hôtellerie :**

Le parc hôtelier d'Amiens se compose de 17 établissements pour un total de 740 chambres, soit un rapport de 4,7 chambres pour 1 000 habitants (ce chiffre prend en compte l'ouverture récente d'un établissement 3 étoiles proche de la Cathédrale). La ville présente donc une offre assez peu fournie par rapport à la moyenne nationale (7,8 chambres pour 1 000 habitants), et ce malgré une progression de 10% du nombre de chambres disponibles depuis 4 ans dans le département de la Somme. L'écart est encore plus important si l'on compare avec les préfectures des régions limitrophes. Lille, Rouen et Châlons-en-Champagne affichent en effet respectivement 13,6 ; 14,3 et 8,1 chambres pour 1 000 habitants. De ce fait, le parc hôtelier amiénois est saturé ponctuellement durant l'année, notamment à l'occasion de manifestations (expositions, séminaires, etc.) et affiche un taux d'occupation supérieur à la moyenne nationale tout au long de l'année⁵⁵. Le déficit de capacité hôtelière sur Amiens a été évalué à une fourchette de 300 à 400 chambres.

L'analyse du graphique ci-après révèle une légère surreprésentation des établissements 2 et 3 étoiles par rapport à la moyenne nationale et une absence d'hôtel de luxe. Cette structure correspond aux attentes « standards » des clients en termes de niveau de qualité des services pour une ville de la taille d'Amiens (selon une enquête de la CCI d'Amiens réalisée en 2006, les principales entreprises du grand Amiénois réservent essentiellement des chambres en hôtels 2 et 3 étoiles). Toutefois, le panel des prestations proposées n'est plus entièrement en phase avec les nouveaux besoins. En effet, le parc est peu adapté à l'accueil des groupes et des séminaires et certains services ne sont pas encore ou peu développés (accès wifi gratuitement pour les clients dans les hôtels par exemple). De plus,

⁵⁵ Insee et Charte de développement hôtelier de l'agglomération d'Amiens, Annexe page XX

Amiens ne dispose pas (encore) de concepts innovants et d'hôtellerie de charme⁵⁶. Ceci pénalise le tourisme de loisirs et d'affaires et est aussi un manque à gagner en matière d'attrait pour la ville.

Projets en cours

Amiens Métropole s'est doté d'une Charte de développement hôtelier en 2008. L'enjeu principal qui a émergé de celle-ci est de « développer l'hôtellerie amiénoise à la fois en capacité et en qualité afin de répondre à la dynamique de croissance tant touristique qu'économique de l'agglomération ». Trois priorités ont été dégagées : - « augmenter la capacité hôtelière de l'agglomération », - « favoriser la création de concepts originaux et dynamiser l'offre existante » et enfin, - « développer la gestion prévisionnelle et concertée de l'hôtellerie amiénoise ». Cette charte autorise une progression de 250 et 300 chambres sur les cinq ans à venir (prioritairement au profit des 2 étoiles et plus). Le projet d'ouverture d'un établissement de la chaîne Campanile rentre pleinement dans ce schéma d'extension. Cet hôtel devrait être situé dans le quartier Gare-La Vallée et vise tout particulièrement les professionnels en déplacement individuel. D'autres projets, à un stade bien moins avancé, viendront, s'ils se concrétisent, combler les manques en matière d'offre. Ces derniers sont une résidence hôtelière (notons que le cœur de cible de ce type d'établissement est le tourisme d'affaires), un hôtel 4 étoiles (en plus du futur hôtel 4 étoiles en centre ville) et une auberge de jeunesse pour le centre ville ainsi que deux hôtels sur le site de Boréalia (secteur ouest).

• Les manifestations d'entreprises :

Selon une enquête réalisée par la CCI d'Amiens en 2006, les séminaires organisés par les principales entreprises du grand Amiénois sont organisés à proximité du siège des structures, regroupe en moyenne cinquante personnes et la moitié d'entre eux dure deux jours.

Concernant les infrastructures dédiées aux congrès et autres manifestations professionnelles, Amiens dispose de deux sites de taille réduite en centre-ville (Centre d'affaires Jacobins et Lofer ; capacité de 200 personnes maximum) et d'un grand centre d'expositions et de congrès (Mégacité dont la plus grande salle peut accueillir 3 800 personnes). Celui-ci, situé en périphérie, est toutefois assez mal relié au centre-ville, ce qui peut constituer un handicap pour les personnes arrivant en train (Certains organisateurs estiment que le transfert entre gare et lieux de manifestation ne doit pas excéder 20 minutes⁵⁷). Les autres salles sont privées (détenues par le Conseil Régional, les hôtels, etc.) et de taille modeste.

Projets

Amiens souhaite devenir une réelle ville de congrès. Pour cela, la construction d'une salle située en centre ville (et d'une capacité de 1 000 personnes environ) est notamment en projet. Il est vrai qu'organiser des congrès et autres manifestations permettrait à Amiens de se faire davantage connaître et peut être vu comme une manière de rayonner.

• Positionnement géographique et liaisons :

Enfin, Amiens se situe à une centaine de kilomètres de deux pôles dynamiques (Paris et dans une moindre mesure Lille) et du principal aéroport français. Le trajet en train depuis Amiens vers l'une de ces destinations est d'1h15 environ. Le trajet est assuré en TER, ce qui est un avantage puisqu'il n'est pas nécessaire de réserver à l'avance pour voyager ; mais aussi un inconvénient car un TVG assurerait le voyage dans un laps de temps plus court. Notons par ailleurs que ces liaisons proposent une plage horaire et des fréquences de passage relativement limitées (seulement un train par heure et le dernier train est en début de soirée)

Projet à venir

La gare d'Amiens devrait être reliée par TGV à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle d'ici 2015.

• Etat de la concurrence :

Lille est située à proximité d'Amiens sans pour autant constituer un concurrent direct. En effet, malgré l'essor de son activité de tourisme d'affaires, la préfecture du Nord-Pas-de-Calais n'est pas positionnée sur les mêmes segments de marché que son homologue de Picardie. Lille vise plutôt les salons internationaux et autres événements de grande taille tandis qu'Amiens est davantage spécialisée sur les manifestations de petite et moyenne envergure. Notons que Lille s'est doté d'un

⁵⁶ Un hôtel de charme est un hôtel rural composé de 50 chambres maximum, selon la classification hôtelière mondiale.

⁵⁷ Le tourisme d'affaires : un atout majeur pour l'économie, Conseil Economique et Social, 2007, page 46

site Internet et d'un service dédiés à l'organisation de manifestations d'entreprises, outils que ne possède pas (encore) Amiens.

Arras est, qu'en à elle, située à 60 kilomètres d'Amiens. Voisin géographiquement, cette ville a également un positionnement en matière de tourisme d'affaires proche de celui d'Amiens. Le réaménagement prochain de son centre d'exposition (Artois-Expo) conjugué au projet de packages touristiques (à destination des entreprises) dynamisera probablement le tourisme d'affaires sur ce territoire. Arras bénéficie en outre de plusieurs atouts (située à 20 minutes en train direct de Lille, gare TGV reliant Paris, patrimoine important, etc.). Arras peut donc constituer un concurrent pour Amiens.

Ville d'Amiens, récapitulatif

- Une insuffisance en capacité hôtelière tant en qualité qu'en quantité ~~mais~~ plusieurs projets en cours
- Un centre des congrès loin du centre ville et difficilement accessible par les transports en commun ~~mais~~ un projet en centre ville (d'une capacité de 1 000 personnes environ)
- Une liaison en train depuis Amiens vers Lille et Paris relativement rapide mais peu de trains (un par heure en moyenne et le dernier est en début de soirée)
- Trois aéroports à proximité (Roissy-CDG, Beauvais-Tillé et Albert) avec des liaisons rédhitoires (changement à TGV-haute Picardie pour Roissy-CDG par exemple) ~~mais~~ projet de liaison directe entre Amiens et Roissy-CDG *via* Creil
- Atout du développement du quartier d'affaires Gare La Vallée
- Volonté de faire d'Amiens une ville de congrès, avec notamment le projet d'une salle en centre ville

4.1.2.2. Saint-Quentin :

Le tourisme d'affaires assure les deux tiers des nuitées passées à l'hôtel dans l'Aisne, soit un niveau bien supérieur à la moyenne française (44% en 2008)⁵⁸. Les déplacements professionnels sont considérés comme vitaux pour bien des hôtels du département. A titre d'illustration ils constituent, hors saison estivale, 90% de l'activité d'un établissement 2 étoiles situé dans le centre-ville de Saint-Quentin.

• L'hôtellerie :

Avec une offre de 7,5 chambres pour 1 000 habitants, la densité de l'offre hôtelière à Saint-Quentin se rapproche de la moyenne nationale (7,8), mais reste néanmoins inférieur à la moyenne observée dans les zones urbaines. Cette offre plus fournie s'explique notamment par un « effet d'axe » pour la clientèle de loisirs (Saint-Quentin se situe au croisement des autoroutes A26 et A29 ; de plus l'Aisne connaît une des plus importantes concentrations de flux routiers étrangers) et par la proportion élevée d'entreprises du département ayant leur siège social hors région ou hors France (ce qui favorise les déplacements) pour la clientèle d'affaires.

Le parc hôtelier de Saint-Quentin est composé de 11 établissements pour un total de 426 chambres. Il se caractérise par une forte surreprésentation des 2 étoiles (Cf. graphique ci-dessous), une offre faible pour le haut de gamme (3*) et, à l'instar d'Amiens, l'absence de prestations de luxe (4*). Notons que les hôtels 3* sont de très petite capacité : entre 15 et 25 chambres contre une moyenne de 45 à l'échelle de la France⁵⁹, donc inadaptés pour recevoir des groupes. Néanmoins, contrairement à Amiens, Saint-Quentin offre des prestations « de charme », reflet du positionnement de l'Aisne.

• Les manifestations d'entreprises :

Saint-Quentin ne dispose pas d'infrastructure dédiée aux congrès et autres manifestations professionnelles. Il est vrai que le tourisme d'affaires dans cette zone est essentiellement composé de

⁵⁸ INSEE, DGCIS et leurs partenaires régionaux

⁵⁹ CARMEE et INSEE, données au 1^{er} janvier 2009

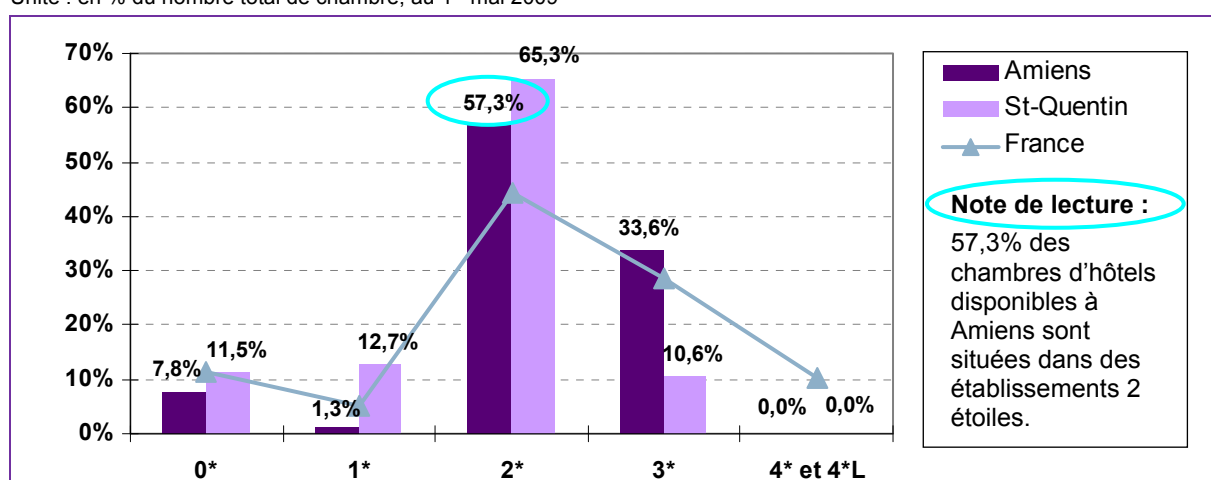
déplacements individuels et de réunions d'entreprises et séminaires de taille modeste. Ces derniers ont généralement lieu dans les hôtels du département. A titre d'illustration, l'établissement Mercure (3*) de Chamouille assure 40% de son chiffre d'affaires grâce aux groupes de travail et Assemblée générale⁶⁰.

- **Focus sur le Center Parc du domaine du lac de l'Ailette :**

Ce Center Parc, situé à Chamouille dans le département de l'Aisne, a ouvert ses portes en septembre 2007. Doté de 4 000 lits et d'un centre des congrès pouvant accueillir un maximum de 1 000 personnes, le site a accueilli 146 manifestations d'entreprises durant sa première année d'exploitation⁶¹. 90% de cette clientèle d'affaires étaient d'origine parisienne. Notons toutefois que les entreprises représentent une part marginale de la fréquentation des Center Parc français (12% en moyenne en 2008).

Répartition des chambres d'hôtel à Amiens et Saint-Quentin selon leur catégorie :

Unité : en % du nombre total de chambre, au 1^{er} mai 2009



Source : INSEE

4.1.2.3. Beauvais :

Beauvais et Compiègne présentent une offre plus fournie (respectivement 10,6 et 11,8 chambres pour 1 000 habitants) qu'Amiens et Saint-Quentin et se situent d'ailleurs dans le premier tiers du classement des principales villes de Picardie et des régions limitrophes (Cf. Graphique intitulé « Densité de l'offre hôtelière dans les principales villes de Picardie et des régions limitrophes hors Ile-de-France »).

Notons également que l'Oise entend développer le tourisme en dehors de la partie Sud Est du département de manière à équilibrer la fréquentation sur le territoire (selon le Schéma de développement du tourisme et des loisirs de l'Oise, programme d'actions 2006-2010). Ceci concerne donc Beauvais.

- **L'hôtellerie :**

Le parc hôtelier de Beauvais se distingue par une surreprésentation d'établissements 2 étoiles (près de 60% contre 45% en moyenne en France) et 0 étoile (offre trois fois plus importante qu'en moyenne dans l'Hexagone). A l'inverse, la ville ne compte aucun hôtel 1 étoile et peu de 3 étoiles (15% du parc contre près de 30% en moyenne en France). Enfin, et à l'instar d'une majorité de villes de sa taille, Beauvais ne présente aucune prestation de luxe (4 étoiles). L'offre abondante des catégories

⁶⁰ www.aisne.com

⁶¹ « Un an après l'ouverture, premier bilan très positif pour le domaine du lac de l'Ailette »

économiques et moyen de gamme s'explique notamment par la présence de l'aéroport Beauvais Tillé, spécialisé sur les vols à bas coût, et le nombre réduit de manifestations professionnelles. Ainsi, le tourisme d'affaires de la ville est majoritairement constitué de personnes en déplacements individuels, clientèle qui se rend généralement dans des établissements 2 étoiles (soit moyen de gamme). Par ailleurs, Beauvais est proche du Sud Est de l'Oise, zone très largement positionné sur le luxe, ce qui peut expliquer la faiblesse de son offre en prestation haut de gamme et luxe.

- **Les manifestations d'entreprises :**

Concernant les infrastructures dédiées aux manifestations professionnelles, Beauvais dispose d'un centre de Conférence situé en centre ville et d'un site localisé en périphérie (Domaine du Colombier à Saint-Léger-en-Bray).

Projets en cours → La Communauté de Beauvais a initié en 2007 un Schéma de Développement Touristique du Beauvaisis. Celui-ci a identifié plusieurs actions sur 6 pôles touristiques, et notamment la construction d'un Centre des Congrès à proximité de l'aéroport.

- **Les liaisons :**

En matière de liaison, Beauvais est situé à proximité de la capitale. Au demeurant, tandis que le trajet en voiture est direct et assez rapide, celui en train nécessite 1h15 environ (soit le même temps que pour aller à Amiens). Par ailleurs, l'aéroport Beauvais-Tillé est davantage utilisé comme point de départ et d'arrivée pour se rendre dans une ville européenne, que comme un moyen de déplacement pour aller à Beauvais. L'impact de cette infrastructure est de fait relativement faible concernant le tourisme d'affaires de la ville.

4.1.2.4. Compiègne :

Pour son activité de tourisme d'affaires, la ville profite notamment de son patrimoine, de la présence de l'UTC et d'une activité économique plus dynamique que dans de nombreuses villes picardes. De fait, ce secteur, et tout particulièrement les manifestations professionnelles de type Assemblée Générale, tient néanmoins une place importante au sein des activités de tourisme à Compiègne. Notons que le tourisme d'affaires est toutefois moins développé à Compiègne que dans la partie Sud Est de l'Oise.

- **L'hôtellerie :**

Bien que sensiblement moins prestigieuses que celles du Sud Est de l'Oise, les prestations offertes par les établissements de la ville restent toutefois supérieures à la moyenne observée en France. Ainsi, la moitié des chambres disponibles relève du haut de gamme (contre moins de 30% dans l'Hexagone), ce qui permet de combler l'absence de prestations de luxe (4*). A l'inverse des autres grandes villes picardes, Compiègne dispose en proportion de moins d'établissements moyen de gamme (2*).

Projets en cours → Un projet hôtelier de catégorie 3 étoiles et situé à Lachelle (dans les environs de Compiègne) a été accordé en 2008. Concernant Compiègne même, deux projets d'extension sont en cours (Kyriad et Hostellerie de Royal-lieu)

- **Les manifestations d'entreprises :**

Concernant les infrastructures pouvant accueillir des événements professionnels, Compiègne dispose d'un site en centre-ville (le Théâtre Impérial de Compiègne). Par ailleurs, la plupart des hôtels 3 et 4 étoiles à Compiègne ou à proximité sont dotés de structures permettant d'accueillir les groupes de travail et autres manifestations des entreprises. Notons par ailleurs que la ville disposait d'un lieu de rencontre doté d'une petite salle de congrès (100 à 200 personnes), le Centre de Transfert Universitaire et Industriel. Ce bâtiment a été réaffecté au profit de l'ESCOM à l'occasion de l'arrivée de cette dernière.

Projets en cours

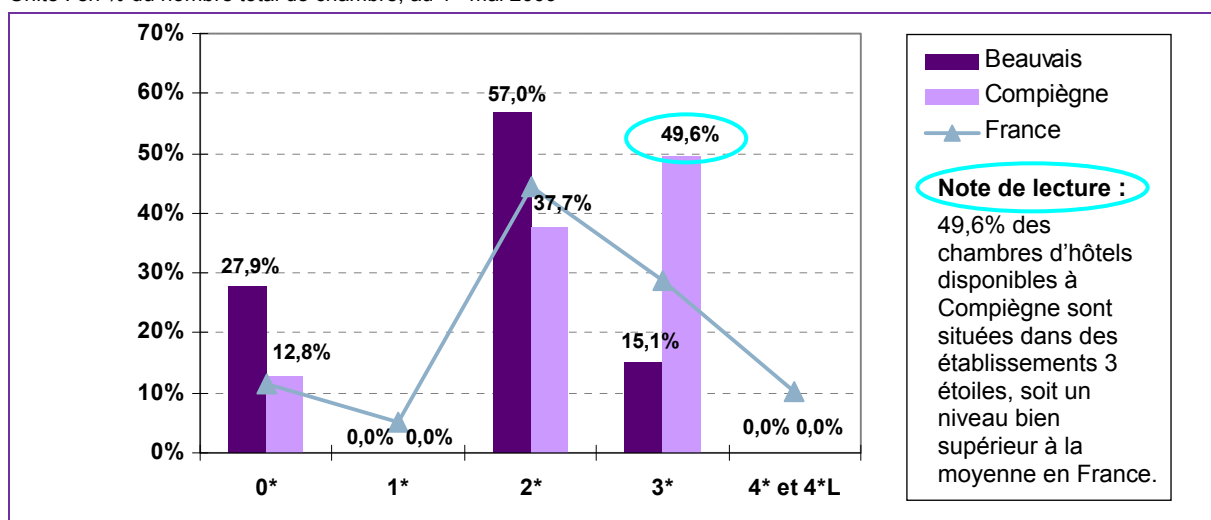
Compiègne est à l'étape de réflexion pour la création d'un centre des congrès ainsi que d'autres installations destinées au tourisme d'affaires et d'agrément sur le site de l'Ecole de l'Etat Major. Celui-ci, libre fin 2012, présente de nombreux atouts : un bâti de qualité, une situation centrale (à côté du château, du cœur commerçant de la ville et proche de la gare et de l'UTC) et beaucoup d'espace (terrain de 5 hectares). Pour ce projet, Compiègne souhaite se positionner sur les congrès de grand prestige (en s'appuyant sur son patrimoine et le cadre) abordant des thématiques en accord avec les spécificités des entreprises locales.

• **Les liaisons :**

En matière de liaison, Compiègne est relativement proche de Paris (40 minutes avec un train direct, 1h10 en voiture par l'autoroute) et de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. La ville est néanmoins éloignée de Lille.

Répartition des chambres d'hôtel à Beauvais et Compiègne selon leur catégorie :

Unité : en % du nombre total de chambre, au 1^{er} mai 2009



Source : INSEE

4.1.3. Le positionnement des acteurs dans les départements limitrophes

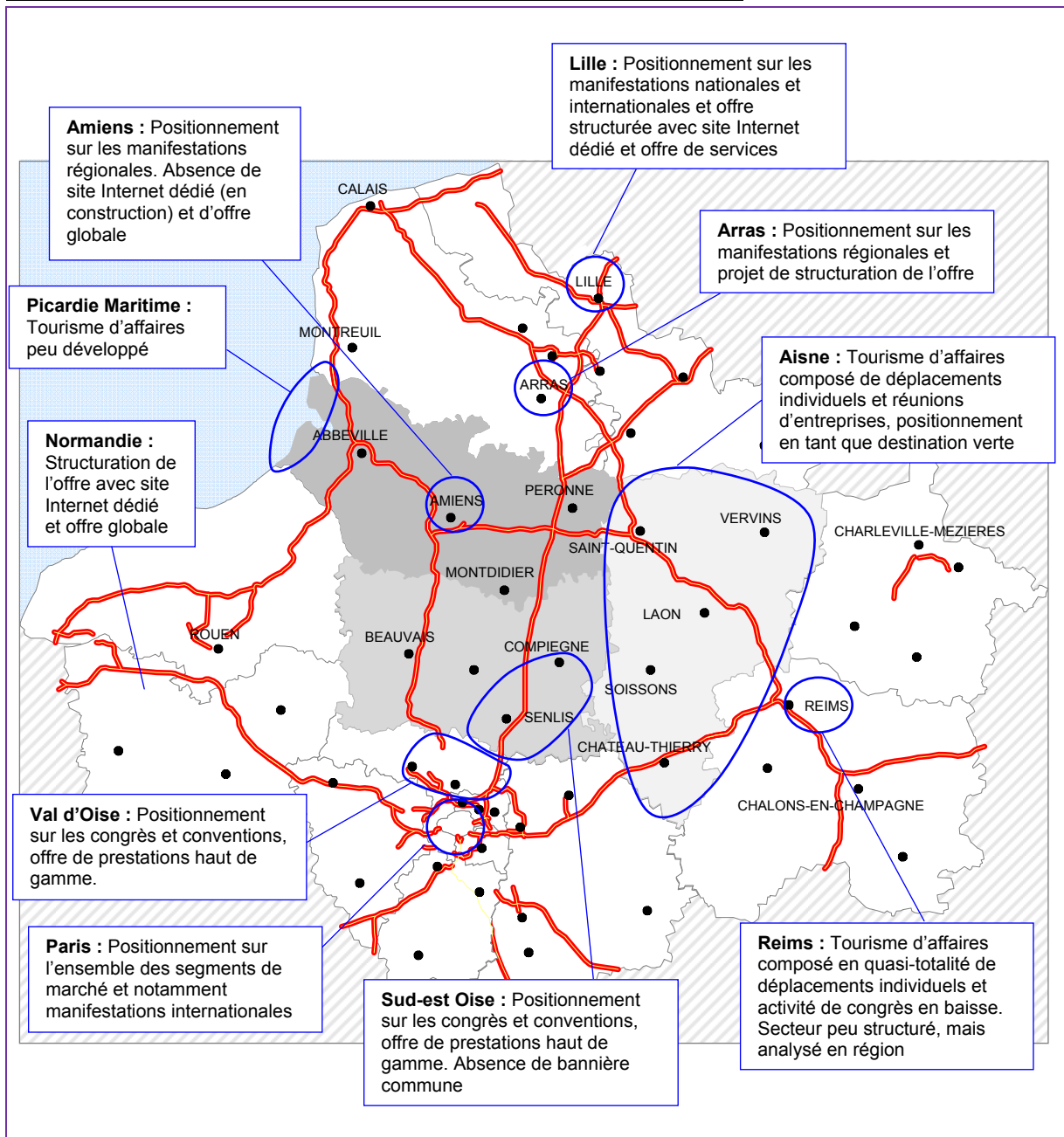
La région est par ailleurs fortement concurrencée par ses voisins :

- **Au Nord de la Picardie :** Lille a fortement développé ses infrastructures dédiées au tourisme d'affaires (Lille Grand Palais, etc.) et dispose d'un parc hôtelier important. Néanmoins, Lille n'entre pas directement en concurrence avec Amiens en raison d'un positionnement différent. De son côté, Arras dispose d'atouts intéressants (située à 20 minutes de Lille en train direct, reliée à Paris par le TGV, parc hôtelier plus large qu'à Amiens, etc.) et entend développer le tourisme d'affaires sur son territoire via un ciblage proche d'Amiens (congrès et autres manifestations de petites et moyenne taille).
- **A l'Est :** dans l'Aisne, le tourisme d'affaires est composé de déplacements individuels et de réunions d'entreprises de taille réduite (organisées dans les locaux des entreprises ou dans les hôtels). Le Center Parc fait figure d'exception, dans le département, en offrant des prestations adaptées à de plus grandes manifestations. Située à proximité, la ville de Reims offre des infrastructures dont ne dispose pas le département de l'Aisne.
- **Au Sud,** l'Île-de-France est l'un des premiers pôles européens de tourisme d'affaires en Europe. Cette région est certes un concurrent de taille, toutefois la Picardie n'a pas d'intérêt à

se positionner sur les mêmes segments que l'Île-de-France. A titre d'illustration, développer une infrastructure en Picardie destinée aux très grandes manifestations internationales n'a pas de sens car ne correspond pas aux besoins locaux (pour vivre une infrastructure doit assurer 30 à 40% de ses revenus avec les acteurs régionaux). En revanche, la Picardie conserve une marge de manœuvre sur les offres peu ou pas présentes en IDF (patrimoine local, destination verte, activités équestres, golf, mer, etc.).

- **A l'Ouest**, la concurrence proche est sensiblement moins forte et se limite à celle de Rouen sur Beauvais. Les régions Haute et Basse Normandie viennent de construire un site Internet commun dédié au tourisme d'affaires (où est notamment proposée une offre globale). Ce projet montre une structuration de l'offre sur ce territoire.

Le tourisme d'affaires en Picardie et dans les régions limitrophes :



Cartographie : Articque
Source : CARMEE

5. Le tourisme d'affaires en Picardie de demain

5.1. Les freins actuels au développement du tourisme d'affaires

Le tourisme d'affaires est une activité en croissance en Picardie, malgré l'existence de freins pour certains assez pénalisants. Ces derniers risquent de réellement remettre en questions le bon développement de la filière à terme. Ce sont principalement :

- **La formation :**

La formation constitue un frein, certes depuis longtemps identifié mais qu'il apparaît important de rappeler, au développement du tourisme d'agrément et d'affaires. Notons que ceci n'est pas spécifique à la Picardie puisque l'ensemble des régions françaises sont concernées.

Ainsi, l'offre de formation est partiellement en inadéquation avec les besoins des professionnels. Trop d'élèves sortent de certains diplômes (par rapport aux capacités d'absorption en région) tandis que les entreprises du secteur ne trouvent pas de profil adéquat sur certains postes. Il peut ainsi être intéressant, pour réorienter et rééquilibrer les formations, de s'interroger sur les besoins actuels, nouveaux, ceux de demain ou encore ceux liés à de nouveaux projets (Amiens ville de congrès, canal Seine Nord Europe, etc.).

Par ailleurs, certaines matières enseignées sont déconnectées des besoins des entreprises (à titre d'illustration, l'enseignement des langues, et un premier lieu l'anglais, correspond-il aux demandes des entreprises ?). Ceci est d'autant plus vrai pour le tourisme d'affaires où les exigences sont plus nombreuses (pour les établissements hôteliers haut de gamme par exemple). Il en résulte également un manque de personnel adapté.

- **L'image du secteur et les conditions de travail :**

A l'instar de la formation, ce frein est connu et n'est pas spécifique à la Picardie. L'image plutôt négative et les conditions de travail réduisent les chances pour les entreprises de constituer des équipes efficaces et pérennes. Or, les attentes des clients sont des prestations professionnelles.

Notons que le développement du tourisme d'affaires constitue une opportunité car il permet de lisser l'activité des acteurs et donc d'améliorer les conditions de travail (offre de CDI plutôt que de CDD saisonnier par exemple).

- **Les ressources humaines :**

Les acteurs du secteur rencontrent des difficultés à embaucher d'une part sur certains territoires de Picardie (à titre d'illustration, dans l'Aisne, le Center Parc a tendu le marché de l'emploi dans l'hôtellerie restauration, rendant plus difficiles de nouveaux projets dans le département) et d'autres part sur certains types de postes. Ceci est particulièrement vrai pour les métiers les plus récents, ceux liés au Web (Community manager par exemple) ou ceux encore avec une formation solide. A titre d'illustration, Amiens souhaite devenir une ville de congrès, mais pour cela les acteurs trouveront-ils dans le vivier local les personnes compétentes pour les postes clefs de cette activité, à savoir régisseur technique, chef de projet et commercial ? Notons que les problématiques liées à la « qualité » des ressources humaines sont centrales dans le tourisme d'affaires. Celui-ci est en effet un secteur d'excellence, les métiers se caractérisent par l'importance de l'accueil et du relationnel, les compétences correspondantes doivent donc être au rendez-vous tout particulièrement en matière de linguistique.

5.2. Les conditions au développement

Le tourisme d'affaires est un secteur où l'offre se structure et les besoins évoluent assez rapidement. L'offre de tourisme d'affaires progresse de 5% par an dans le monde tandis que la demande de 2% seulement⁶². Jusqu'à présent une partie de l'offre était encore peu mise en valeur et non structurée. Les opportunités restaient donc nombreuses pour les nouveaux acteurs. Toutefois, comme l'illustrent les différentes créations de sites Internet dédiés au tourisme d'affaires et les projets en cours de réalisation (packaging de l'offre, etc.), ceci est de moins en moins vrai. Les acteurs en place ont perçu l'enjeu à rendre plus visible leur offre pour, a minima, maintenir et consolider leur activité dans un secteur où la conjoncture a durci la concurrence. Les acteurs picards (entreprises et institutionnels) doivent donc être proactifs et compétitifs pour rester dans la course. Plusieurs conditions, au développement du tourisme d'affaires en région, ont été identifiées et listées ci-dessous :

- **Des structures d'accueil professionnelles et adaptées aux besoins :**

Le parc hôtelier en région se caractérise par une offre trop réduite sur certains territoires (à Amiens tout particulièrement) et qui ne correspond pas entièrement aux besoins des clients. Les établissements doivent donc poursuivre ou engager leur remise à niveau pour offrir ce qui est maintenant considéré comme un équipement de base (Wifi et accès à Internet dans toutes les chambres et autres services attendus par les voyageurs pour affaires, équipes parlant l'anglais, établissements capables d'accueillir des groupes et des réunions d'entreprises, hôtels de charme, concepts innovants, etc.). Notons qu'un parc hôtelier doit également être en phase avec les projets d'un territoire en matière de tourisme d'affaires. A titre d'illustration, si Amiens compte devenir une ville de congrès elle doit se doter d'un parc hôtelier adapté, autrement dit en mesure d'accueillir l'ensemble des participants et dont les prestations sont en lien avec les attentes. Autre exemple, pour attirer des séminaires et congrès de petite taille, l'offre peut être construite sur un concept spécifique (art de vivre, patrimoine, etc.) et dans ce cas, les hôtels constituant ce package doivent correspondre à ce positionnement.

Au-delà de l'offre hôtelière, l'ensemble des structures d'accueil (publiques et privées) doivent correspondre aux attentes standards des clients pour affaires. Ainsi, à titre d'exemple, un parc des expositions doit être modulable, flexible et polyvalent pour s'adapter à tous les besoins.

- **Une filière davantage prise en considération par les acteurs publics :**

Les actions envisageables sont multiples, elles peuvent notamment être l'introduction de la filière dans le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE), des actions sur les métiers et formations (informer sur les métiers du tourisme, orienter les jeunes, adapter les formations, développer les formations continues, etc.), etc.

- **Mieux coordonner les actions des acteurs publics et privés :**

Les acteurs du tourisme d'affaires sont issus des secteurs du transport, du commerce, des loisirs, etc. et sont également publics ou privés. Cet ensemble doit travailler ensemble pour éviter les conflits d'intérêt et améliorer l'efficacité des efforts de chacun. A titre d'illustration, les institutionnels et professionnels locaux doivent se mobiliser pour présenter les meilleures offres touristiques de la région, et ce également durant les jours qui précèdent ou suivent les manifestations. Comme l'indique le Conseil Economique et Social, « le Comité stratégique de Vienne réunit tous les acteurs publics et privés sous la direction du directeur de l'Office de tourisme et sous la présidence du Maire-adjoint aux finances ».⁶³

- **Rassurer et sensibiliser la population :**

La bienveillance de la population locale envers le tourisme d'affaires n'est certes pas nécessaire mais facilite l'expansion de cette activité et dans de meilleures conditions (plus grande cohérence entre activité de tourisme et aspirations des habitants par exemple). Les activités de tourisme sont en effet

⁶² *Le tourisme d'affaires : un atout majeur pour l'économie, Conseil Economique et Social, 2007*

⁶³ *Le tourisme d'affaires : un atout majeur pour l'économie, Conseil Economique et Social, 2007*

souvent mal perçues par les résidents. Dans ce cadre, le Livre Blanc du Tourisme propose de lancer une campagne d'information et de communication auprès des partenaires et des populations pour rassurer ces dernières. Cette proposition apparaît pertinente pour le cas spécifique de la Picardie, et ce plus spécifiquement dans les territoires où des opportunités existent.

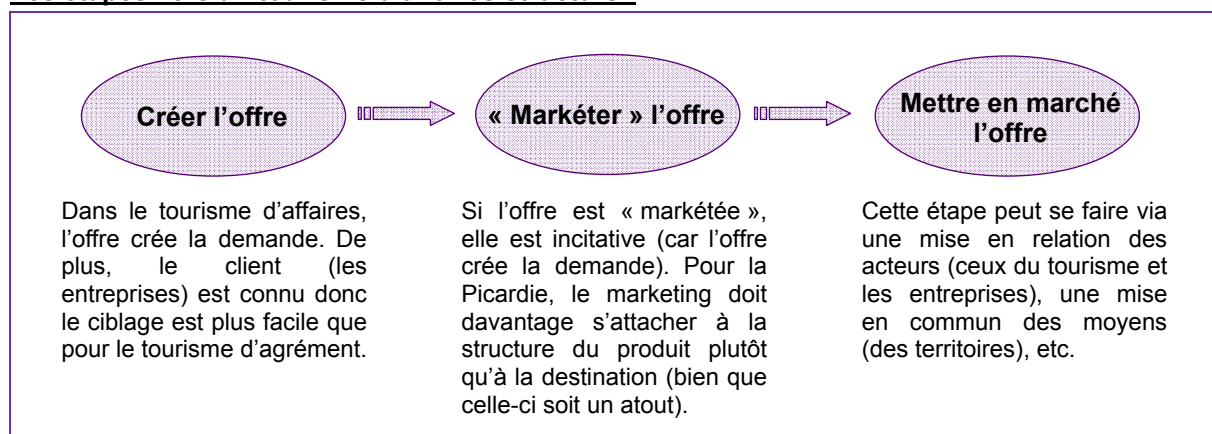
5.3. Les opportunités en région

La Picardie est positionnée sur un marché très concurrentiel, celui des manifestations d'entreprises de petite et moyenne taille à vocation régionale et nationale, à l'instar des congrès et conventions. Au demeurant, la région a une carte à jouer en matière de tourisme d'affaires car, dans le secteur, c'est bien l'offre qui crée la demande et la Picardie est forte de nombreux atouts pouvant être valorisés dans une offre bien construite.

5.3.1. Construire et structurer l'offre

La construction d'une offre passe par trois grandes étapes : la création de l'offre (ciblage des clients potentiels, etc.), la construction du marketing et enfin la diffusion de l'offre.

Les étapes vers un tourisme d'affaires structuré :



Source : CARMEE d'après les propos de M. Jean-Philippe Gold, Directeur du Comité Régional du Tourisme

- **Création de l'offre :**

La première étape est la création de l'offre. Celle-ci doit présenter un **positionnement clair** (Aisne destination verte, Amiens ville de congrès, etc.) et donc aisément identifiable pour le client. L'offre doit également être **en accord avec le tissu productif local** (30 à 40% du chiffre d'affaires d'une infrastructure doit être assuré par les entreprises locales pour que l'activité soit pérenne) et du vivier d'entreprises dans un rayon assez restreint. Ainsi, la Picardie bénéficie d'un large nombre d'entreprises potentiellement clientes en Ile-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais. L'offre doit enfin **être globale** car ce type de produits est attractif auprès des entreprises (car ces dernières se déchargent d'une partie de l'organisation de leurs manifestations). De plus, une offre globale et bien construite permet d'identifier les points faibles et d'y remédier. Par exemple, à Amiens la liaison entre la gare, les hôtels du centre ville et Mégacité n'est pas évidente mais peut être améliorée via la mise à disposition d'une navette pour les congressistes. Enfin, les packages permettent d'optimiser l'essaimage de l'activité de tourisme d'affaires au reste de l'économie locale. A titre d'illustration, un package peut offrir un séminaire organisé dans le Sud Est de l'Oise et inclure un moment détente

avec du char à voile sur la côte picarde, etc. Notons que le décalage entre les ambitions affichées d'un territoire et la réalité des équipements est un piège à éviter lors de la construction d'une offre.

- **Une offre « markétée » :**

Pour être incitative et créer la demande, l'offre doit être « markétée ». Cette démarche doit davantage porter sur le produit que sur la destination géographique. La qualité du management du produit et de l'équipe commerciale ainsi que le caractère dynamique de l'offre démarqueront le produit par rapport aux autres semblables. Le Center Parc dans l'Aisne est un bon exemple, puisque malgré son implantation dans un département très peu connu et une image négative en matière de climat, le site présente un taux de remplissage supérieur aux attentes. La promotion du site est basée sur les spécificités du site (« détente les pieds dans l'eau », « séjour écolo », golf, forêt, etc.) et non sur la destination de Chamouille dans l'Aisne.

- **Mise en marché de l'offre :**

La mise en marché de l'offre consiste en la mise en relation entre des différents acteurs : prestataires, ceux pouvant porter l'offre dans leur structure et enfin les clients. Dans ce cadre, l'émulation de groupe, notamment par la constitution d'un réseau, peut être favorable. Selon le directeur du Comité Régional du tourisme, l'ensemble des étapes de constructions d'une offre (avec service dédié et site Internet par exemple) nécessite environ trois ans.

5.3.2. Un guichet unique

La construction d'une telle offre suppose la création d'un « guichet unique », d'un service dédié au tourisme d'affaires ou sans aller aussi loin d'un lieu d'échange et de rencontre comme un comité d'expansion. Le cas de Lille est une illustration intéressante, car l'offre assez aboutie. L'agglomération a en effet construit une offre appuyée sur un site Internet et une équipe aux services des entreprises clientes (voir le tableau ci-dessous).

L'exemple de Lille : construction d'une offre incluant une équipe aux services des clients :



The screenshot shows the website 'meeting-lille.com'. At the top, there is a navigation menu with tabs: VISITEUR, ORGANISATEUR (highlighted), MEDIA, INVESTISSEUR, ADHÉRENT, and VIVEZ À LA LILLOISE !. Below the menu is a green bar with links: POURQUOI LILLE ? // RECHERCHE AVANCÉE // RFP // SERVICES CONVENTION // DÉVELOPPEMENT DURABLE // NEWS // CALENDRIER // NOTRE ÉQUIPE. There is also an 'ENGLISH VERSION' link and a button 'ACCÉDER AU FORUM LILLE CONVENTION BUREAU'. The main content area features a large banner for '2012 Industrie des réunions Lille et sa Région' with a video player and 'Enquête de Satisfaction' button. To the right, a section titled 'Organisez votre événement à Lille !' provides information: 'A seulement 38 min de Bruxelles, 80 min de Londres, 60 min de Paris et 50 min de Roissy-Charles de Gaulle, Lille vous accueille !'. It lists benefits: 'un palais des congrès unique en Europe et labellisé " carbon care " (exposition, congrès et zénith sous le même toit à 5 min du centre ville)', 'un ancien couvent classé monument historique', and 'une piscine 1930 devenue musée'. A red circular logo 'LILLE FRANCE EUROPE' is visible. At the bottom, there are three boxes: 'POURQUOI LILLE ?' (Découvrez une ville accessible, accueillante, culturelle, leader et inventive), 'RECHERCHE AVANCÉE' (Trouvez un hôtel, un restaurant, une salle de réunion, un lieu de gala, une agence, un traiteur...), and 'BESOIN D'AIDE ?' (Votre conseillère du Lille Convention Bureau).

Source : www.meeting-lille.com

Quelque soit le système choisi et sans être aussi élaboré, un « guichet unique » permet de rendre plus visible une offre (une seule source promeut une destination de manière globale et non une multitude d'acteurs). Il peut également créer une émulation de groupe et une meilleure cohérence entre les acteurs. A titre d'exemple, la charte dans l'Oise souhaite un développement des projets hôteliers hors Sud Est mais l'essentiel des projets portent encore sur le Sud Est du département. En outre, un service dédié au tourisme d'affaires pourra étudier ce secteur d'activité (son évolution, etc.) de manière à faciliter et coordonner les nouveaux projets. Notons que certaines actions vont dans ce sens en Picardie à l'instar du projet de mise en place d'une agence de développement économique à Creil.

5.3.3. Les opportunités en Picardie

- **Sud Est de l'Oise, vers un meilleur essaimage :**

Le Sud Est de l'Oise est la principale destination de tourisme d'affaires en Picardie mais l'essaimage de cette activité reste relativement limité. En effet, les touristes pour affaires utilisent les infrastructures qui leur sont dédiés (hôtels, restaurants et salles de conférences de l'hôtel par exemple) mais rares sont ceux qui visitent plus en avant la région. Il pourrait donc être intéressant de s'interroger sur la pertinence d'une offre plus globale incluant les autres activités et territoires de Picardie. Notons que ceci est valable également pour les autres destinations de tourisme d'affaires en région.

- **Amiens, ville de congrès :**

30% des congrès en France relèvent du secteur médical donc il existe un potentiel à Amiens. Selon l'UAI : « 53% des manifestations de congrès associatifs réunissent moins de 250 personnes, ce qui laisse une chance aux 'petites' villes » ; de plus, « les destinations disposant de pôles de compétitivité ou d'excellence peuvent se spécialiser sur des thématiques de congrès en forte synergie avec le tissu local d'entreprises. Ceci permet notamment de mettre en réseau les acteurs directs des pôles de compétitivité ou d'excellence et les professionnels présents aux congrès ». Notons par ailleurs que les congrès ont un effet levier sur le territoire. En effet, ces manifestations durent généralement plusieurs jours ce qui implique pour les participants des nuits d'hôtels, des repas aux restaurants, etc. soit autant de dépenses directement injectées dans l'économie locale.

Le succès est néanmoins conditionné par la présence de représentants régionaux des associations, organisations, et autres structures qui portent la candidature du projet de congrès. De plus, 30 à 40% de l'activité doit être issu des acteurs locaux (donc il faut étudier la taille des structures dédiées aux congrès en fonction des besoins des entreprises picardes). Enfin, les congrès nécessitent une capacité hôtelière adéquate conjuguée à une connexion efficace entre les lieux d'hébergements et celui de l'événement. Notons qu'en l'état actuel du parc hôtelier amiénois (ce qui comprend l'hôtel Novotel en centre ville), la ville ne peut pas accueillir dans des conditions optimales des manifestations au-delà de 200 à 300 personnes.

Focus sur la concurrence potentielle d'Arras pour Amiens :

Arras structure son activité de tourisme d'affaires autour des congrès à taille humaine et de son patrimoine bâti. La ville dispose d'un site dédié qui va être prochainement rénové et entend lancer un site Internet dédié au tourisme d'affaires. Arras compte par ailleurs un parc hôtelier plus important que celui d'Amiens et peut appuyer son activité sur un vivier d'entreprises important dans un rayon proche. La ville est par ailleurs proche de Lille, Paris (ligne directe en TGV) et Amiens. L'ensemble de ses données font d'Arras un concurrent potentiel dans les années à venir car les deux villes souhaitent se positionner sur le même segment de marché, soit les congrès.

- **Les manifestations d'entreprises à Creil, Beauvais et Compiègne**

Creil, des atouts à valoriser : Bien construite et « markétée », une offre relevant du tourisme d'affaires peut être une opportunité pour Creil. En effet, en regardant au-delà de l'image plutôt négative dont pâtit la ville, il est possible d'identifier plusieurs atouts valorisables. Ainsi, Creil est accessible rapidement depuis Amiens et surtout Paris (20 minutes en train), et bénéficiera d'ici une dizaine d'année d'une liaison directe avec l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. La ville dispose en outre de foncier disponible en centre ville en cours de reconversion (Gournay l'Usine) et d'un large vivier d'entreprises dans un rayon limité. Ainsi, les activités de tourisme d'affaires à Creil pourraient par exemple venir en soutien à celles en première couronne en période de forte activité et seraient un complément au site de Villepinte. L'agglomération semble en effet adaptée à des manifestations de taille moyenne de type conventions d'entreprise et congrès, en supposant la construction d'une infrastructure pour les accueillir. Dans ce cadre, l'agglomération peut par exemple positionner l'activité de tourisme d'affaires autour du développement durable. Plusieurs projets sont actuellement en cours sur ce sujet, telle que la création d'un Institut des métiers de la ville. Notons par ailleurs que la ville a très peu de liens avec les pôles de compétitivité et clusters régionaux et ne peut donc pas appuyer, en l'état actuel des choses, un projet de développement du tourisme d'affaires sur ces structures.

Beauvais, développement autour de l'aéroport : Le Schéma de Développement Touristique du Beauvaisis initié en 2007 inclut un projet de Centre des Congrès à proximité de l'aéroport Beauvais-Tillé (2,5 millions de passagers en 2008 selon la DGAC). La proximité de l'agglomération avec la région parisienne ainsi que la présence d'un aéroport sont en effet des atouts intéressants à valoriser.

Compiègne, carte du prestige et présence de l'UTC : Compiègne projette de reconverter le site de l'Ecole de l'Etat Major au profit du tourisme de loisirs et d'affaires. En se positionnant sur les prestations de standing et les manifestations de taille moyenne, la ville vient en complément des activités en Ile-de-France et dans le reste de la région.

- **La Picardie Maritime :**

La Picardie Maritime est une des principales destinations de tourisme d'agrément en région. En revanche, le tourisme d'affaires y est peu présent. Ce territoire présente un potentiel qui peut être optimisé. De nombreux acteurs sont déjà implantés (hôtels, restaurants, etc.) et le développement du tourisme d'affaire permettrait de lisser leur activité. De plus, un Village Club Pierre & Vacances, Belle Dune est implanté à Fort Mahon. Ce site peut être adapté aux manifestations d'entreprises.

- **Le Canal Seine-Nord Europe :**

Le futur canal Seine-Nord Europe commence à Compiègne (au confluent de l'Oise et de l'Aisne), continue vers Noyon, Péronne puis remonte vers le canal Dunkerque-Escaut dans le Nord-Pas-de-Calais. Cette infrastructure fera en région une centaine de kilomètres de long et sera dotée de 7 écluses, 5 équipements pour la plaisance, 4 plates-formes d'activités et 7 quais. Ceci représente un potentiel de tourisme d'agrément et d'affaires.

- **Créer de l'événementiel autour de sites historiques, culturels et économiques :**

L'événementiel constitue un élément d'attractivité pour un territoire et les retombées sont multiples : emplois, hausse de l'activité des commerces locaux, rentrées financières permettant de préserver et restaurer les monuments, mais aussi image de créativité et de dynamisme. De plus, les grandes expositions, les festivals et autres manifestations rencontrent de plus en plus de succès. Selon le CES, « l'entertainment est réputé être le marché de demain »⁶⁴. Ainsi, une offre de package peut faire la différence en incluant un événement. Ce dernier permet d'offrir un volet culturel ou récréatif aux côtés d'une manifestation d'entreprises et de retenir les visiteurs pour affaires plus longtemps sur le territoire.

⁶⁴ *Le tourisme d'affaires : un atout majeur pour l'économie, Conseil Economique et Social, 2007*

- **Créer des lieux de rencontres :**

Outre un guichet permettant de mettre en relation les clients et le représentant des acteurs régionaux, un lieu de rencontre est l'occasion de réunir les professionnels du tourisme d'affaires et le grand public (par exemple pour expliquer un nouveau projet, etc.). Ce lieu peut également être utilisé pour rassembler les entreprises diverses locales et les établissements d'enseignements supérieurs ou tout autres acteurs de la région dans le but de faire émerger des relations, des mises en relations, une émulation de groupes, etc.

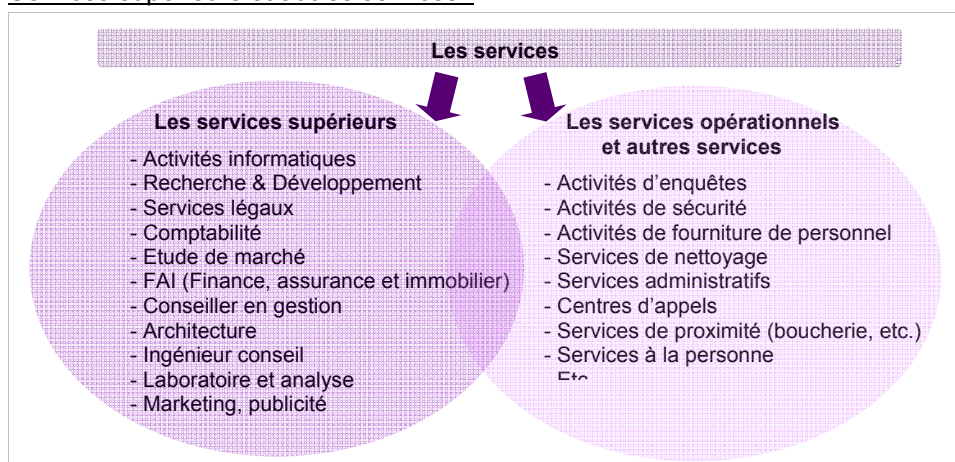
L'exemple précédent concernant les structures destinées aux manifestations d'entreprises à Creil, Beauvais et Compiègne permet de mieux comprendre l'intérêt d'un tel lieu. Ce dernier pourrait en effet être l'occasion pour les différents acteurs de se réunir et de s'entendre et donc de construire des projets complémentaires plutôt que concurrents.

PARTIE 4 : SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS ET DES PISTES D' ACTIONS

Que sont les services supérieurs ?

Les services supérieurs, par opposition aux services opérationnels, regroupent les prestations à haute valeur ajoutée tels que l'informatique, l'ingénierie, l'architecture, le design, le conseil, le marketing, la publicité, etc. Essentiellement destinées aux entreprises, ces activités réclament en moyenne des qualifications plus élevées et se situent majoritairement en zone urbaine. Elles constituent une part réduite de l'emploi mais ont un rôle stratégique et moteur pour l'économie locale et pour les sociétés clientes. Outre la création de richesses qu'ils apportent, ces services contribuent au rayonnement et à l'attractivité d'un territoire. Enfin, la notoriété et le savoir-faire sont les principaux critères de choix d'un fournisseur pour ce type de prestations, devant la proximité géographique et le coût.

Services supérieurs et autres services :



Source : classification de Shearmur et Alvergne pour les services supérieurs

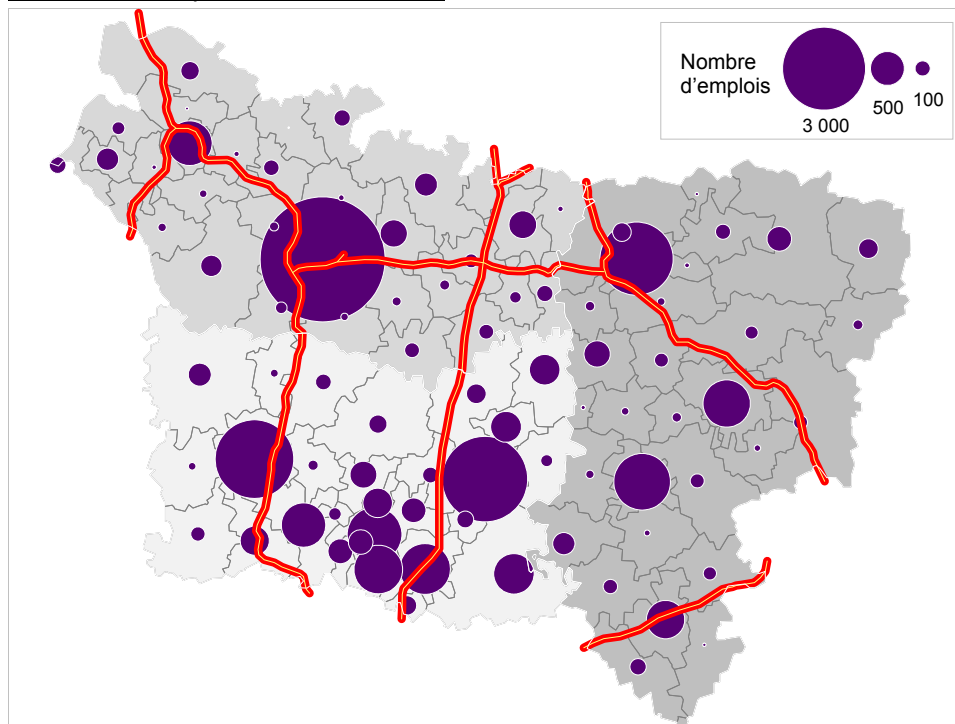
Caractéristiques des services supérieurs en Picardie

En Picardie, les services supérieurs sont essentiellement concentrés à Amiens et dans la partie sud est du département de l'Oise. Ils emploient au total près de 8% de la population active de la région, ce qui est inférieur à la moyenne observée en province (10%)⁶⁵. Cet écart s'explique par plusieurs raisons :

- la région est limitrophe du premier pôle économique français où les entreprises trouvent aisément des services très qualifiés. Si la distance géographique n'est pas le premier critère de choix d'un prestataire, il reste néanmoins difficile de développer des services à forte valeur ajoutée à proximité d'une zone où ils sont déjà très fortement développés.
- l'importance et le positionnement de l'industrie régionale jouent également un rôle important. Celle-ci dominée par la sous-traitance de capacité, autrement dit sur une production qui réclame peu de prestations extérieures à haute valeur ajoutée.
- le tissu régional est majoritairement composé de PME - PMI, faiblement utilisatrices de services supérieurs, et de filiales de grands groupes qui recourent davantage aux services internes de leur maison mère.
- le taux de créations d'entreprise en région est relativement faible, tout particulièrement celui des petites structures innovantes comme les spin-off et les start-up.

⁶⁵ RP 2006, INSEE, données 2006

Les services supérieurs en Picardie :



Cartographie : Artique / Source : CARMEE d'après données Unedic au 31/12/2007

Quel est le potentiel en matière de services supérieurs en Picardie ?

Malgré ces traits propres à la Picardie, les services supérieurs présentent un certain potentiel en région. Dans ce cadre, toute stratégie de développement a toujours intérêt à s'appuyer sur les forces et avantages comparatifs d'un territoire. Ces derniers, bien connus, sont notamment la situation géographique entre l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais (souvent vu comme une faiblesse, cette caractéristique peut aussi devenir un atout) ; certains domaines de l'industrie (agro-alimentaire par exemple) ; le cadre de vie de qualité ; une main-d'œuvre jeune ; etc.

Dans le cas des services à haute valeur ajoutée, il apparaît également pertinent de s'appuyer sur des signaux faibles, autrement dit sur une « base existante » offrant des opportunités. Les centres d'appels à Amiens sont une bonne illustration. Ces derniers étaient à l'origine positionnés sur des prestations basiques puis ont progressivement opéré une montée en gamme et ont diversifié leur offre. Le développement de ce savoir-faire a été pour Amiens un tremplin pour attirer des entreprises à plus forte valeur ajoutée (et relevant des services supérieurs, contrairement aux centres d'appel). Dans ce cadre, deux SSII se sont implantées.

Les signaux faibles sont nombreux en Picardie et sont notamment :

- les actions de groupes d'acteurs (Cité de l'Image à Saint-Quentin, Cité du logiciel libre à Soissons, le cercle des marques N&Co, etc.)
- les stratégies des entreprises dites de « near shore » (intermédiation financière et d'assurance dans l'Aisne, centre d'appels et SSII à Amiens, etc.) ;
- les projets « rayonnants » (le canal Seine Nord Europe, la refonte du quartier Gournay en éco-quartier et l'Institut des métiers de la ville à Creil, le centre Aérople de Picardie à Albert, la pépinière d'entreprises positionnées sur les énergies renouvelables à Oust-Marest, Boréalisa à Amiens, le projet de centre logistique à Couvron, etc.) ;
- les secteurs en développement (les activités autour du numérique à Amiens, le domaine de la santé et notamment la chirurgie maxillo-faciale ; les NTIC, etc.) ;
- les tendances récentes (l'arrivée de ménages parisiens dans le sud de l'Aisne après le sud de l'Oise, etc.).

Comment stimuler le développement des services supérieurs ?

Au-delà du terreau présent localement, le développement des services supérieurs ne peut être optimal sans un cadre pour les entreprises et leurs salariés, permettant à chacun de s'épanouir. Ainsi, le poids et la qualité de la recherche & développement et de l'enseignement supérieur mais aussi l'offre culturelle ont un impact fort sur le déploiement des services supérieurs.

Caractéristiques de l'enseignement supérieur et la R&D en région

L'enseignement supérieur et la R&D contribuent en effet à la notoriété et à l'attrait de la région et donc indirectement à attirer des services supérieurs, intéressés par un environnement porteur. De plus, la recherche fondamentale contribue à l'émergence de petites entreprises innovantes ayant souvent un effet levier sur la montée en gamme l'industrie et les services. On peut alors parler de tertiaire moteur. Or, l'enseignement supérieur et la R&D sont relativement sous-développés en Picardie.

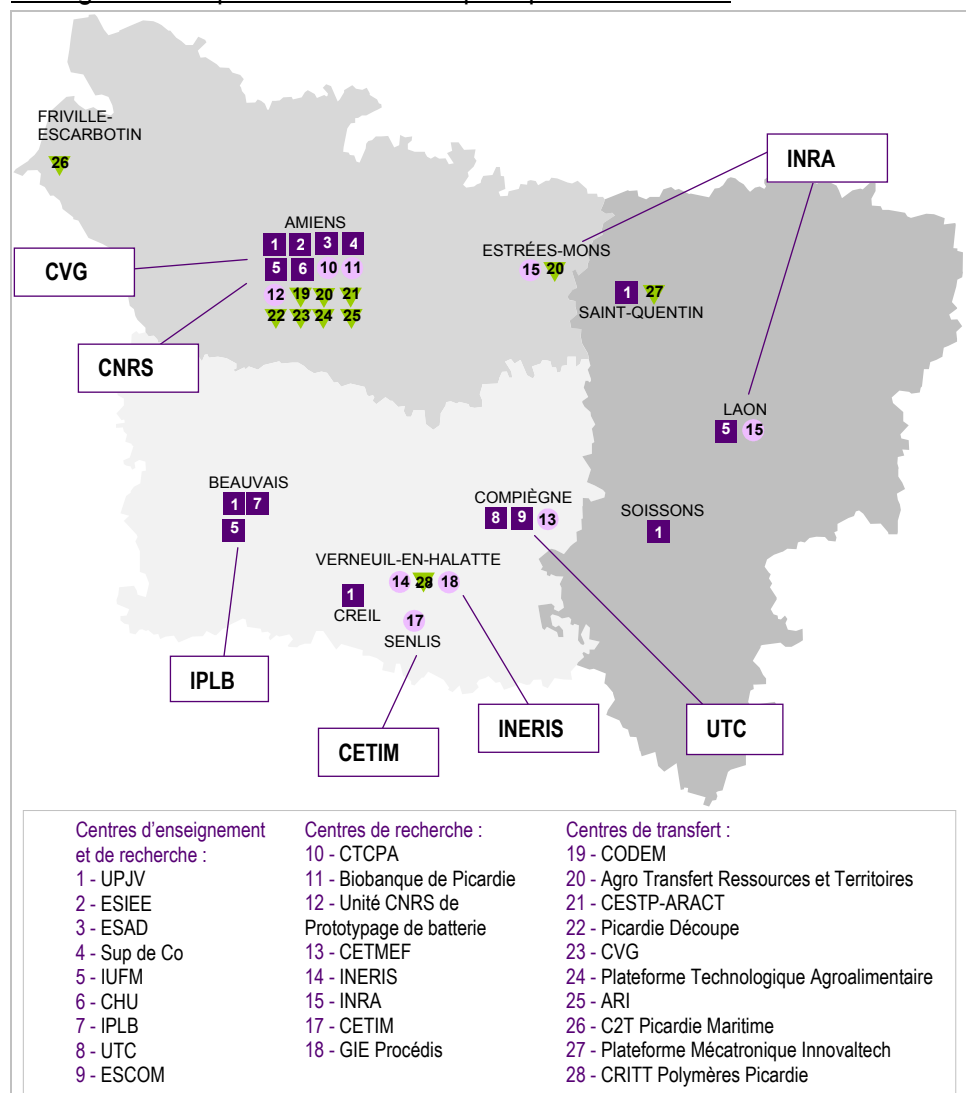
L'enseignement supérieur présente en effet certaines forces (nombre des inscriptions en croissance, rayonnement de plusieurs établissements, etc.) mais la densité d'étudiants est la plus faible de France métropolitaine (hors Corse).

Concernant la R&D, les efforts des entreprises sont conformes à la moyenne nationale et la région se démarque dans quelques domaines. Néanmoins, le secteur public est sous doté (sur 100 euros dépensés en R&D en région, 87 euros proviennent du privé et seulement 13 euros d'organismes publics ; contre une moyenne équilibrée en France).

Enseignement supérieur et recherche publique en Picardie* :

L'enseignement supérieur compte 41 000 étudiants en région. Parmi eux, la moitié est inscrite à l'UPJV (Université de Picardie Jules Verne), 3 400 à l'UTC (Université Technologique de Compiègne) et 1300 à l'IPLB (Institut Polytechnique Lasalle Beauvais).

De son côté, la R&D regroupe un peu plus de 5 000 personnes (public et privé) pour une dépense de 556 millions d'euros par an. Ceci positionne la Picardie en 16^{ème} région de France. La R&D est surtout concentrée à Amiens et dans la partie sud est de l'Oise.



* Hors enseignement supérieur en lycées, écoles paramédicales et sociales, IUFM et classes préparatoires aux grandes écoles / Source : Conseil Régional de Picardie, données au 31/12/2009

Comment renforcer l'enseignement supérieur et la R&D en région ?

Ce constat amène la question suivante : comment renforcer l'enseignement supérieur et la R&D en région ? Une solution est de créer une impulsion conduisant vers un cercle vertueux. En effet, si renforcer ces deux secteurs est un travail sur le très long terme, il est néanmoins possible d'optimiser les compétences présentes en région. La condition principale est de tisser des liens entre la recherche universitaire et les entreprises. Les étapes pourraient être, dans un premier temps, d'identifier le potentiel de recherche universitaire en région, via un inventaire des équipements, des savoirs-faires et compétences de chaque équipe de recherche universitaire. Puis à partir de cette identification, mieux communiquer sur les potentiels de recherche et favoriser les mises en relation. En effet, bien souvent les entreprises ne savent pas où sont les outils et les compétences, ou s'ils existent en région ; et font rarement le pas vers les pôles de recherche. Il apparaît dès lors pertinent de démultiplier la capacité d'actions des structures d'interface entre la recherche et les entreprises. Pour construire une réelle force de vente à l'échelle de la région et donc aller plus loin, il est également possible de créer une interface unique pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur régionaux.

D'autres orientations, davantage développées dans le corps de l'étude, sont également possibles. Elles sont notamment :

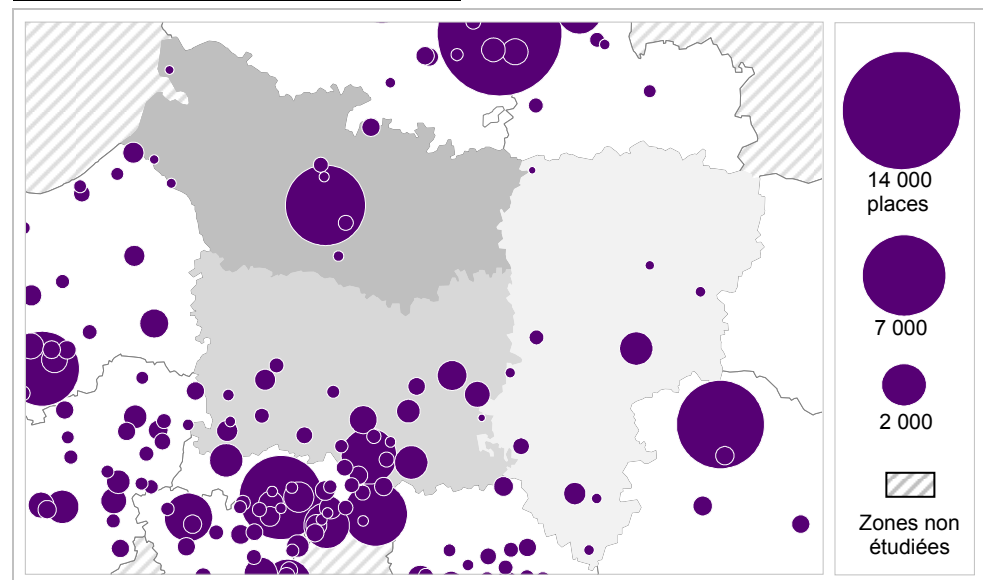
- Mieux valoriser et utiliser les atouts de l'éducation nationale pour favoriser l'innovation.
- Intensifier les relations entre les différentes structures de recherche en région.
- Mieux diffuser sur les pôles de compétitivité.

Le tourisme d'affaires, un secteur rayonnant et doté d'un potentiel

Le tourisme d'affaires (i.e. celui destiné aux entreprises)⁶⁶ n'est usuellement pas un secteur qui relève des services supérieurs. Pour autant, à l'instar de ces derniers, cette activité concourt au rayonnement et à l'attrait d'un territoire, ce dont la Picardie manque particulièrement. Il est donc apparu intéressant de dédier une partie de l'étude à ce sujet, sachant qu'il existe un réel potentiel en région.

Les salles de séminaires en Picardie :

Les principaux territoires du tourisme d'affaires sont le sud est de l'Oise (Compiègne y compris), Beauvais, Amiens et quelques petites zones dans l'Aisne.



Source : CARMEE d'après directsalles.com, données octobre 2009

⁶⁶ Le tourisme d'affaires regroupe ici l'ensemble des manifestations professionnelles (séminaires, conventions, congrès, salons, réunions de stimulation) ainsi que les déplacements individuels pour raison professionnelle.

**Caractéristique
du tourisme
d'affaires en
région**

En Picardie, les territoires actifs dans le tourisme d'affaires ciblent les manifestations de petite et moyenne taille (le sud est de l'Oise) ou les déplacements individuels (l'Aisne) ou les deux (les principales villes de la région). Les niveaux de développement et stratégies sont hétérogènes suivant les zones. Ainsi, le sud est de l'Oise est la première destination de la région. Tirant parti de sa proximité avec l'Île-de-France et de son patrimoine naturel, culturel et bâti, ce territoire est présent sur les manifestations d'entreprises avec des prestations haut de gamme et luxe. Notons que Compiègne, relativement proche de cette zone, aspire à un positionnement similaire. De leur côté, les villes d'Amiens et de Beauvais présentent un déficit substantiel et une inadaptation partielle de leur offre (parc hôtelier, infrastructures dédiés aux manifestations, mode d'organisation, etc.). Toutes deux souhaitent « monter en puissance » et Amiens semble plus dynamique. Enfin, le tourisme d'affaires est relativement peu développé dans l'Aisne. Il est constitué du Center Parc du domaine de l'Ailette et du parc hôtelier essentiellement concentré dans les principales villes du département. Notons que les hôtels dans l'Aisne sont, certes assez peu nombreux, mais dépendants des déplacements professionnels et réunions d'entreprises (le tourisme d'affaires représente en moyenne 60% de l'activité hôtelière dans le département).

**Les
opportunités**

Le tourisme d'affaires est un marché très concurrentiel. Au demeurant, la Picardie détient une carte à jouer. En effet, dans le secteur, c'est l'offre qui crée la demande. De plus, la région est forte de nombreux atouts pouvant être valorisés, ceux sont notamment :

- Un meilleur essaimage sur le territoire des retombées liées au tourisme d'affaires dans le sud est de l'Oise,
- L'orientation d'Amiens en tant que ville de congrès,
- Les manifestations d'entreprises à Creil, Beauvais et Compiègne,
- Les atouts en Picardie maritime,
- Le canal Seine Nord Europe,
- La création d'événementiels autour des sites historiques, culturels et économiques.

Pour être viables, ces opportunités doivent néanmoins être structurées au sein d'une offre bien construite et réfléchi avant d'être concrétisées. Ainsi, l'offre doit être en accord avec le tissu productif local (30 à 40% du chiffre d'affaires d'une infrastructure doit être assuré par les entreprises locales pour que l'activité soit pérenne). Elle doit en outre présenter un positionnement clair (autrement dit facilement identifiable comme « Aisne, destination verte » par exemple) et être globale (pour correspondre aux attentes des clients et pour combler un éventuel manque). Elle doit également correspondre exactement aux attentes des clients potentiels (le choix étant vaste pour les entreprises, ces dernières sont de plus en plus exigeantes). Enfin, chaque projet doit être intégré dans un champ suffisamment large pour éviter une concurrence destructrice. A titre d'illustration, Amiens, Compiègne et Beauvais souhaitent chacune ouvrir un centre de congrès destiné aux manifestations de taille moyenne. Or, il est possible de s'interroger sur la viabilité de trois projets identiques et apparaît ici l'intérêt d'un travail coordonné au niveau de la région.

La construction d'une telle offre suppose la création d'un service dédié au tourisme d'affaires ou sans aller aussi loin d'un lieu d'échange et de rencontre. Celui-ci permettrait par ailleurs de créer une émulation de groupe et de fait une meilleure cohérence dans la construction des projets.

Une fois construite cette offre doit être « marketée », autrement dit il convient d'étudier comment la diffuser (par exemple en appuyer sur l'offre plutôt que sur la destination) ; puis enfin mise sur le marché (via la construction d'un réseau, etc.).

In fine, l'analyse des secteurs d'activités abordés dans cette étude fait apparaître un constat général : la Picardie est dotée d'atouts et de nombreuses opportunités existent. Il « suffit » dès lors de les structurer correctement et les mettre en valeur de manière coordonné.

PARTIE 5 : BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES

1. Bibliographie

ACADEMIE D'AMIENS, 2009, L'enseignement supérieur dans l'académie d'Amiens, Dossier de Presse

AERES, 2007, Rapport d'évaluation de l'Université de Picardie Jules Verne

AERES, 2008, Rapport d'évaluation de l'Université Technologique de Compiègne

AISNE DEVELOPPEMENT, 2008, Le tertiaire supérieur dans l'Aisne, les Cahiers de l'Agence

BAILLY A. et MAILLAT D., 1988, Le secteur tertiaire en question. Activités de service, développement économique et spatial, Genève, ERE (diffusion Paris, Economica), 2^e éd.

CCI D'AMIENS, 2008, Charte de développement commercial et hôtelier d'Amiens Métropole 2008 - 2012

CESR PICARDIE, 2008, Le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche en Picardie

CIACT, Contrat de projets Etat - Région 2007 - 2013, Région Picardie

COFFEY W.J. et DROLET R., 1994, La décentralisation des services supérieurs dans la région métropolitaine de Montréal (1981-1989), *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 38, n° 3, p. 215-229.

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE L' AISNE, 2001, Etude qualitative pour la recherche d'axes de communication, de positionnement et de développement touristique pour l'Aisne, Synthèse des principaux résultats

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE L'OISE, 2006, Schéma de développement du tourisme et des loisirs de l'Oise, Programme d'actions 2006 - 2010

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL, 2007, Le tourisme d'affaires : Un atout majeur pour l'économie

CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE, 2009, Objectif Picardie 2030, Projet SRADDT

GADREY J., 1996, L'économie des services, Paris, La Découverte, Coll. Repères, n° 113, 2^e éd.

DIACT, 2006, Bassin parisien : L'offre d'enseignement supérieur et de recherche face aux besoins de l'économie et de l'emploi

DIACT, 2004, Le fonctionnement métropolitain de bassin parisien, Du Bassin parisien à la région économique de Paris

DJELLAL F. et GALLOUJ C., 1997, Introduction à l'économie des services, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, L'Economie en plus, 2007.

FNCDT, Synthèse des propositions du Livre Blanc, Tourisme & Territoire

GOTTMANN J., 1970, Urban centrality and the interweaving of quaternary functions, *Ekistics*, n° 174, p. 322-331

IAU, 2009, Capitalisation des savoirs sur le Bassin parisien

INSEE PICARDIE, 2006, Picardie : Diagnostic et perspectives

INSEE PICARDIE, 2005, Les services aux entreprises en Picardie : Besoins et perspectives

JOUVAUD M., 1995, Localisation des services aux entreprises : combinaison de facteurs et types d'activités, Notes de Recherche du Centre d'Economie Régionale d'Aix-en-Provence, n° 173, 1995/4.

JULIEN P., 2002, Onze fonctions pour qualifier les grandes villes, Paris, INSEE Première, n°840, mars 2002.

MERENNE-SCHOUMAKER B., 2008a, La localisation des industries. Enjeux et dynamiques, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. Didact Géographie, 2^e éd.

MERENNE-SCHOUMAKER B., 2008b, Géographie des services et des commerces, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. Didact Géographie, 2^e éd.

MESR, 2009, Indicateurs régionaux de la Recherche et de l'Innovation, Régions Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne et Ile-de-France, 2^e éd.

MESR, 2009, Atlas Régional de l'enseignement supérieur en 2007/2008, Région Picardie

OST, 2008, Les compétences scientifiques et technologiques des régions européennes et françaises

POLÈSE M. et SHEARMUR R., 2005, Économie urbaine et régionale. Introduction à la géographie économique, Paris, Economica, 2^e éd.

PORTER M., 1990, «The competitive Advantage of Nations», Harvard Business Review. March-April.

SCHMIDT E. et JUNGERS C., 2004, Territoires, pôles de compétitivité et intelligence économique. Aide-mémoire, Paris, Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique (CEIS).

SHEARMUR R., 2003, Le tertiaire supérieur et l'organisation spatiale des économies intra-métropolitaines : transition inachevée ?, Conférence donnée à Lyon le 2 décembre 2003 (documents PowerPoint)

SHEARMUR R. et ALVERGNE C., 2002, «Intrametropolitan Patterns of High-Order Business Service Location: A Comparative Study of Seventeen Sectors in Ile-de-France», Urban Studies, n°7, p. 1143-1163.

2. Annexes

Annexe 1 : La grille détaillée des onze fonctions métropolitaines supérieures (classement alphabétique)

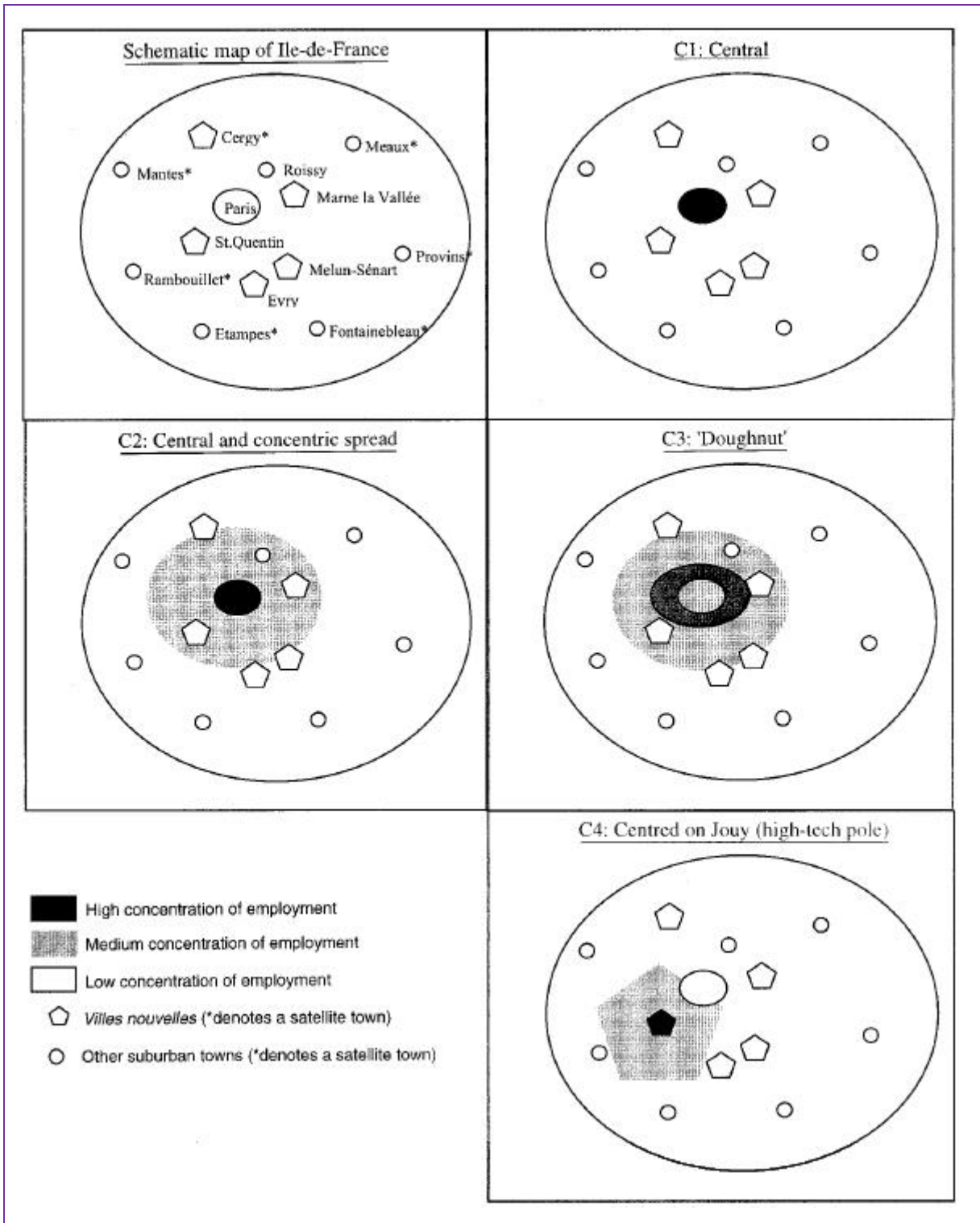
FONCTION <small>(NOMBRE D'EMPLOIS EN FRANCE METROPOLITAINE SUR 1 806 091 EMPLOIS METROPOLITAINS SUPERIEURS)</small>	SECTEUR D'ACTIVITE <small>(LIBELLES ALLEGES ET NOMENCLATURE NAF A 2 OU 3 CHIFFRES, OU 3 CHIFFRES ET 1 LETTRE)</small>	PROFESSION <small>(LIBELLES ALLEGES ET NOMENCLATURE PCS A 2 OU 4 CHIFFRES)</small>
Art <i>(130 290 emplois)</i>	Industrie	Artisans d'art : 2142
	Services aux entreprises	Auteurs littéraires, scénaristes, cadres artistiques et techniques des spectacles, artistes plasticiens, professionnels de la musique et du chant, dramatiques et danseurs, professeurs d'art (hors scolaire), artistes de variétés 3512, 3522, 3523, 3531 à 3535
	Activités cinématographiques et vidéo (sauf production de films institutionnels et publicitaires), autres activités du spectacle 921, 923 sauf 921B et 923H	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, indépendants gestionnaires de spectacles 2244, 23 à 38
Banque-assurance <i>(146 840 emplois)</i>	Tous secteurs non décrits par ailleurs	Professions des arts et des spectacles 3522, 3531 à 3535
Commerce <i>(214 693 emplois)</i>	Intermédiation financière et assurance sauf crédit bail 65, 66 sauf 652A	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures 23 à 38
	Commerce de gros et intermédiaires du commerce 51, 503A	Commerçants, chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus, Ingénieurs et cadres d'entreprises 22, 23, 37, 38
Commercial dans l'industrie <i>(81 909 emplois)</i>	Industrie	Cadres et ingénieurs commerciaux et de la publicité 3732 à 3735, 3851 à 3855
Gestion dans l'industrie <i>(128 157 emplois)</i>	Industrie	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus, cadres d'état major, du recrutement et de la formation, des services administratifs et financier, de la documentation et de l'archivage, Ingénieurs et cadres de l'entretien et des travaux neufs 23, 3710 ; 3721 à 3728, 3841,3315 à 3317.

(Suite page suivante)

FONCTION <small>(NOMBRE D'EMPLOIS EN FRANCE METROPOLITAINE SUR 1 806 091 EMPLOIS METROPOLITAINS SUPERIEURS)</small>	SECTEUR D'ACTIVITE <small>(LIBELLES ALLEGES ET NOMENCLATURE NAF A 2 OU 3 CHIFFRES, OU 3 CHIFFRES ET 1 LETTRE)</small>	PROFESSION <small>(LIBELLES ALLEGES ET NOMENCLATURE PCS A 2 OU 4 CHIFFRES)</small>
Information <small>(58 020 emplois)</small>	Edition de journaux, de revues et périodiques, impression de journaux, Agences de presse 221C, 221E, 222A, 924Z	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus, ingénieurs et cadres 23, 35 à 38
	Services aux entreprises	Journalistes et secrétaires de rédaction, cadres de presse 3511, 3521
	Activité de radio et de télévision	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures 23 à 38
Informatique dans l'industrie <small>(35 015 emplois)</small>	Industrie	Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique 3828
Recherche <small>(274 389 emplois)</small>	Industrie	Ingénieurs et cadres techniques (recherche, études ou développement) 3820 à 3827, 3829 et, pour mémoire, 3415, 3421, 3431, 3432, 3435
	Administration publique 75	Enseignants de l'enseignement supérieur et chercheurs de la recherche publique 3415 et 3421
	Enseignement supérieur 803Z	Cadres et professions intellectuelles supérieures 31 à 38
Services aux entreprises <small>(552 677 emplois)</small>	Services aux entreprises	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures sauf professions relevant des fonctions art et information 23 à 34, 36 à 38
Télécommunications <small>(76 740 emplois)</small>	Postes et télécommunications 64	Cadres de la fonction publique 33, 22, 23, 37, 38
Transports <small>(107 361 emplois)</small>	Transports et services auxiliaires de transports, routage, sauf téléphériques, remontées mécaniques et transports spatiaux 60 à 63 et 748G sauf 602C et 623Z	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus, ingénieurs et cadres 23,37,38, 22 et 33
	Industrie	Cadres des transports et de la logistique, personnels navigants techniques de l'aviation civile, officiers de la marine marchande 3861 à 3863

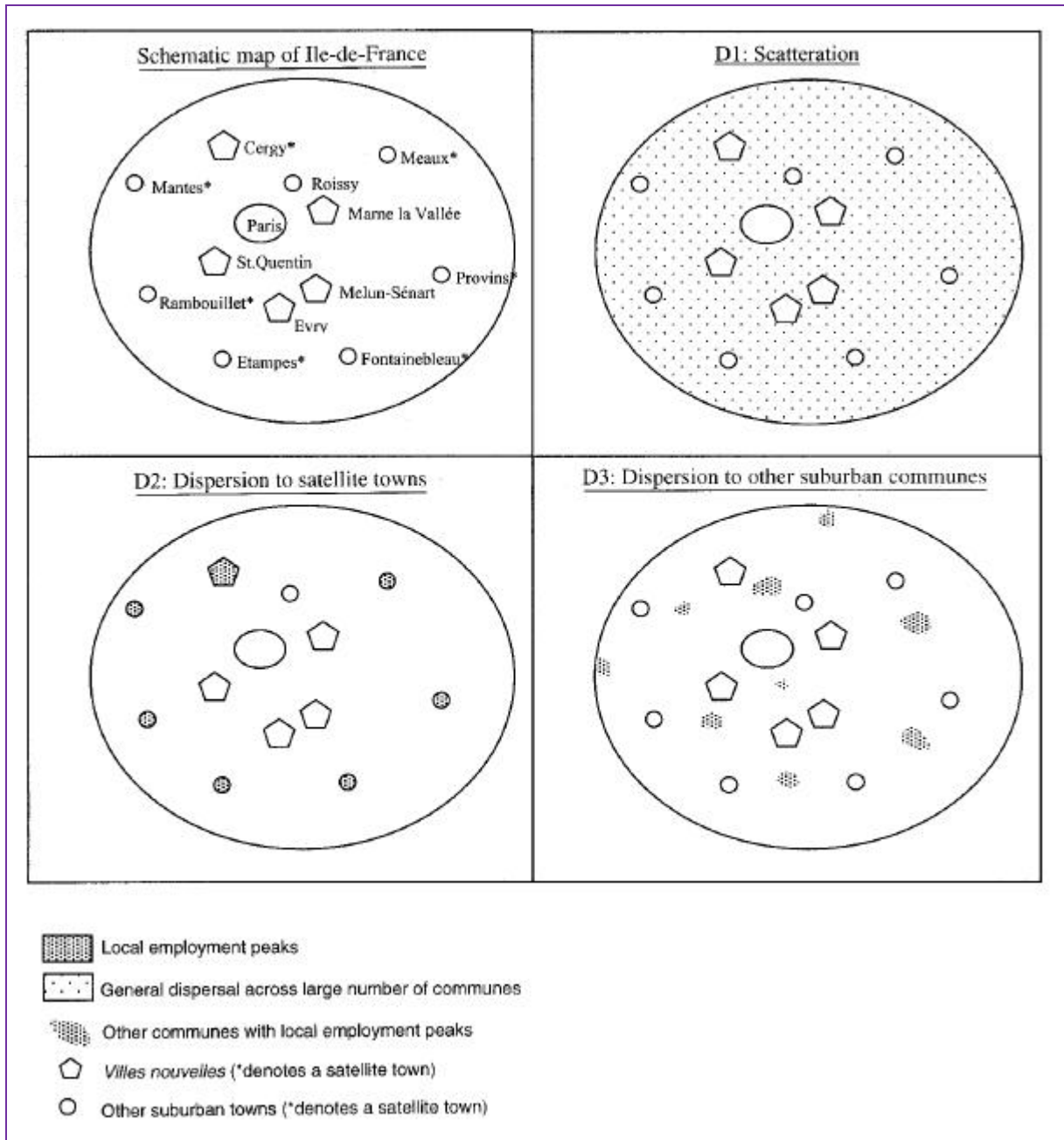
Source : http://www.insee.fr/fr/methodes/outils/fonctions_res/presentation_metro.pdf (2002)

Annexe 2 : Modèles de concentration de l'emploi des services supérieurs en Ile-de-France



Source: R. Shearmur et Ch. Alvergne, 2002, op. cit., p.1152.

Annexe 3 : Modèles de dispersion de l'emploi des services supérieurs en Ile-de-France :



Source: R. Shearmur et Ch. Alvergne, 2002, op. cit., p.1156.



Centre d'analyse régional
des mutations de l'économie
et de l'emploi

50 rue Riolan 80000 AMIENS
Tél : 03 22 82 20 50 Fax : 03 22 82 20 51

Ce document est téléchargeable sur :
www.carmee.fr



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne
L'Europe s'engage en Picardie avec le Fond
européen de développement régional

